







CHRESTOMATHIE

DE 150-18-246

L'ANCIEN FRANÇAIS

(IXe-XVe SIÈCLES)

PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU SOMMAIRE
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN-AGE

SUIVIE D'UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DÉTAILLÉ

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION SOIGNEUSEMENT REVUE

L. CONSTANS (1845-1910

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



PARIS

4. RUE BERNARD-PALISSY, 4

LEIPZIG

SALOMONSTR. 16

H. WELTER, ÉDITEUR

1906



1906 (SEPTEMBRE 1905)

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES ARTS, MÉTIERS

ET PROFESSIONS

EXERCÉS DANS PARIS

DEPUIS LE TREIZIÈME SIÈCLE

PAR

Alfred FRANKLIN

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

DES NOMS ET DES DATES

LES ROIS

ET LES GOUVERNEMENTS

DE LA FRANCE

DE HUGUE CAPET A L'ANNÉE 1906

PAR

Alfred FRANKLIN

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Toute l'Histoire de France en un joli volume in-12..... 3 fr.

La Douzaine, pour les Écoles, 24 fr. net.

CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES

DU LANGUEDOC

RECUEILLIS ET PUBLIÉS AVEC LA MUSIQUE NOTÉE ET LA TRADUCTION FRANÇAISE PAR

Louis LAMBERT

Directeur du Conservatoire de musique de Montpellier, Membre du Conseil d'administration de la Société pour l'étude des Langues romanes.

PRÉFACE

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé que l'enseignement de la langue et de la littérature françaises devait remonter aux origines, et le nouveau plan d'études a prescrit cet enseignement pour les classes de troisième et de seconde de nos lycées. Malheureusement, l'inexpérience des maîtres et le manque de livres appropriés ont empêché cette sage mesure de produire tous les résultats qu'on était en droit d'attendre. En effet, la Chrestomathie de M. Karl Bartsch, qui a atteint, en Allemagne, sa quatrième édition (la 7e édition a paru depuis), est d'un prix inabordable pour les élèves, et le Recueil d'anciens textes, d'ailleurs excellent, de M. Paul Meyer. le savant directeur de l'École des chartes, dont on attend toujours le glossaire, étant, dans l'esprit de son auteur, destiné à servir de base à son enseignement, le choix des morceaux qu'il y a admis a été fait plutôt au point de vue de l'étude de la langue et de la critique des textes qu'au point de vue littéraire. Il nous a donc semblé que nous ferions une œuvre utile aux professeurs et aux élèves en réunissant à leur intention un certain nombre de morceaux pris parmi les meilleurs de notre ancienne littérature, et en les mettant à même de les lire sans trop d'efforts, à l'aide d'un Glossaire complet des formes et des sens qui se rencontrent dans le Recueil et d'un Tableau sommaire des flexions en ancien français.

Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre: 1° présenter, dans un ordre méthodique, des spécimens des différents genres littéraires cultivés au moyen âge, afin de montrer la richesse, la variété et l'originalité de notre vieille littérature, tout en respectant les règles du goût et de la bienséance; 2° accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française. C'est cette dernière considération qui nous a décidé à garder pour chaque texte l'orthographe des manuscrits, sauf, bien entendu, les cas où nous avions à notre disposition un texte critique déjà publié ou établi par nous-même, comme pour les n°s 17 et 43. Toutes les fois que le texte d'un morceau choisi par nous et déjà publié n'offrait pas toutes les garanties désirables au point de vue de la correction, nous avons vérifié sur les manuscrits (du moins pour les manuscrits de Paris), et nous avons édité à nouveau plusieurs morceaux à l'aide de manuscrits de Paris).

scrits meilleurs 1.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'avons pas hésité à apporter des corrections, soit aux imprimés, soit aux manuscrits, lorsque cela nous a paru nécessaire. Les mots ou lettres ajoutés ont été mis entre crochets, les mots ou lettres retranchés entre parenthèses. Quant aux accents, nous en avons été un peu plus prodigues qu'on ne l'est d'ordinaire, tenant à donner au lecteur, toutes les fois qu'elle était assurée, la prononciation ancienne et à faciliter la lecture de nos textes. L'inégalité de traitement que l'on remarquera entre les différents morceaux à cet égard tient à la différence des époques où ils ont été composés.

Le Glossaire a été établi avec le plus grand soin. Il comprend tous les mots du

^{1.} Le n° 24 n'était connu que par quelques citations de M. Chabaneau, faites d'après notre copie. Le n° 17 (16 dans la 3° édition) n'avait jamais été publié.

texte, même toutes les formes verbales, à l'exception de celles qui, n'offrant d'ailleurs aucune particularité orthographique, pouvaient très facilement être retrouvées dans nos paradigmes, comme, par exemple, celles de la première conjugaison. Pour chaque mot, nous renvoyons généralement à la forme la plus usitée au commencement du xme siècle, forme à la suite de laquelle nous donnons toutes les autres en renvoyant le plus souvent au texte par des chiffres. Nous avons cru devoir donner les étymologies, du moins pour les mots d'origine latine, en indiquant non pas seulement le mot racine ou le mot latin correspondant, mais les suffixes latins ou romans qui, s'ajoutant à un mot latin, ont formé un nouveau mot sans équivalent dans la langue mère. Les élèves se familiariseront ainsi avec un point important de l'histoire de la langue et, grâce aux explications complémentaires du professeur, pourront éviter d'avoir sans cesse sous les yeux l'admirable, mais peu maniable Dictionnaire de Littré.

Malgré les soins que nous avons donnés à la correction des épreuves, il s'est glissé dans notre travail un certain nombre de fautes d'impression, la plupart sans gravité. Nous en demandons pardon au lecteur, et nous les relevons ci-dessous , en y ajoutant quelques nouvelles corrections au texte. Nous serions reconnaissants à nos collègues de vouloir bien nous communiquer les fautes qu'ils auraient relevées de leur côté, comme aussi toutes les observations que pourrait leur suggérer la pratique de ce modeste recueil.

Paris, 30 septembre 1883.

AVERTISSEMENT

DU

SUPPLÉMENT A LA CHRESTOMATHIE

Le bienveillant accueil que les critiques compétents et nos collègues de l'Université ont fait à notre Chrestomathie de l'ancien français, la haute approbation de M. le Président et de MM. les Membres du jury de l'Agrégation de Grammaire, qui ont bien voulu, deux années de suite, admettre ce modeste travail parmi les ouvrages inscrits au programme; enfin les encouragements flatteurs de l'Académie française, qui nous a accordé une partie du prix Archon-Despérouse, tout nous fait un devoir d'améliorer par tous les moyens notre livre, afin de le mettre en état de rendre de plus utiles services.

En attendant que la faveur du public nous permette de donner une seconde édition corrigée, et pour nous conformer au désir qui nous a été exprimé par un certain nombre de candidats à l'agrégation, nous publions aujourd'hui un Supplément important, qui permettra de lire nos textes sans trop de difficulté, non seulement aux professeurs encore peu familiers avec notre vieille langue, mais encore aux élèves de force moyenne de nos lycées et collèges.

Ce supplément se compose de deux parties distinctes, mais tendant toutes deux au même but. La première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : il a été fait exception pour la Chanson de Roland, pour laquelle

^{1.} Malgré notre bonne volonté, il ne nous a pas été possible d'arriver, dans la seconde édition, à une correction suffisante, et nous avons dû recourir à un nouvel Errata après avoir supprimé le premier.

la traduction de M. L. Gautier peut servir de base, sauf à se reporter à nos notes. La deuxième partie contient, pour chacun de nos soixante-douze textes, une série de remarques succinctes destinées les unes à éclaircir le sens des passages difficiles, les autres, d'un caractère purement philologique ou grammatical, à suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence d'une grammaire spéciale de l'ancien français, que les limites imposées d'abord à notre volume par l'éditeur ne nous avaient pas permis d'y joindre. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler en partie cette lacune.

Paris, octobre 1885.

AVERTISSEMENT

DE

LA DEUXIÈME ÉDITION

Grâce à l'appui bienveillant qu'a continué à nous accorder le Jury de l'Agrégation de Grammaire, grâce aussi à la sympathie de nos collègues, et en particulier des nouveaux agrégés, qui ont bien voulu signaler notre livre à leurs élèves, la Chrestomathie arrive aujourd'hui à sa deuxième édition. Fidèle à ce que nous croyons être le premier devoir d'un auteur soucieux d'être utile, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à l'enseignement, nous avons apporté tous nos soins à la révision de l'ouvrage et à la correction des épreuves, toujours si laborieuse, et sans rompre le cadre que nous nous étions tracé, nous avons apporté à notre Recueil des améliorations de détail très nombreuses et très importantes.

De plus, tenant compte des observations de la critique, nous avons ajouté un certain nombre de morceaux (un millier de vers environ), ce qui nous a permis de mieux faire connaître les genres littéraires les plus importants, comme l'épopée et la chanson 1. Enfin, nous avons cru qu'il convenait de fondre dans l'ouvrage primitif le Supplément publié deux ans plus tard, afin d'épargner aux travailleurs l'ennui d'avoir à recourir à deux volumes différents pour l'interprétation des textes. Nous avons donc placé les traductions à la suite des textes auxquels elles se rapportent et réuni au bas des pages les notes et les sommaires; les variantes ont été rejetées après les textes, afin d'éviter l'encombrement.

Nous appelons sur cette nouvelle édition l'attention de la critique, et nous serions heureux de recevoir de nos collègues des observations, dont nous sommes disposé à tenir le plus grand compte dans une édition subséquente, si, comme nous l'espérons, celle-ci est favorablement accueillie du public un peu spécial auquel elle s'adresse principalement.

Aix-en-Provence, mars 1890.

^{1.} Les numéros des textes sont généralement restés les mêmes. Les sept morceaux nouveaux ont pu être introduits soit en subdivisant certains chisfres (xxiii, xxxi, xxii), soit en en groupant ensemble deux (xxxvIII et xxxvIII) ou plusieurs (vI, VII, VIII, IX), d'après leurs analogies.

AVERTISSEMENT

DE

LA TROISIÈME ÉDITION

Depuis la publication de la deuxième édition de notre Chrestomathie en 1890, plusieurs ouvrages du même genre ont été publiés en France, ouvrages que recommandent des qualités diverses ¹. Cette concurrence, pourtant inévitable, a fait hésiter l'éditeur, M^{me} veuve Em. Bouillon, à entreprendre une troisième édition après l'épuisement de la deuxième, et nous aurait peut-être découragé nous-même, si de nombreuses sollicitations n'étaient venues ranimer notre confiance. M. H. Welter, qui a déjà rendu à l'étude de notre vieille langue de réels services, en particulier par la publication du Lexique de l'ancien français (abrégé du Dictionnaire de Fr. Godefroy) et de la Grammaire sommaire de l'ancien français de MM. J. Bonnard et Am. Salmon (1903-1904), a bien voulu nous demander de donner notre Chrestomathie comme complément à ces deux ouvrages. Nous l'en remercions sincèrement.

Cette troisième édition, que nous avons, naturellement, revue avec soin et mise au courant des travaux parus depuis quinze ans dans le domaine de l'ancien français 2, ne présente que peu de changements, pour le fond, par rapport à la précédente. Voici les deux plus importants : 1º nous avons dû, pour gagner de la place, supprimer les morceaux cotés VIb, VIc et VIId, intéressants en ce qu'ils nous initient aux procédés employés par les metteurs en prose de nos vieux poèmes, mais dont l'absence ne constitue pas une lacune; les mots correspondants ont, par suite, disparu du Glossaire; 2º pour observer plus exactement l'ordre chronologique, nous avons placé le nº VIa avant le nº V (Chanson de Roland) et le nº XVII avant le nº XVI (Roman de Troie), notre opinion s'étant modifiée sur les dates respectives de ces poèmes; 3° nous avons renoncé à indiquer par des accents la prononciation de l'e entravé, à cause de l'incertitude qui règne à ce sujet pour certaines époques. L'emploi de l'accent aigu a été limité aux cas où l'e porte l'accent tonique (il sert alors à distinguer cet e plus ou moins fermé de l'e sourd, improprement appelé muet ou féminin); l'accent grave est employé dans le même cas et de plus quand l'e remplace ai (ou ei)3; 4º quand deux voyelles qui se suivent ne forment pas diphtongue, nous marquons d'un tréma la seconde ; faute de caractères spéciaux, il est placé sur l'i dans le cas où l'i est suivi de a, de au ou de e accentué.

Que nos collègues de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire veuillent bien nous permettre de faire encore une fois appel à leur bienveillant concours pour l'amélioration de ce livre : nous tiendrons d'autant plus de compte de leurs observations qu'elles auront été inspirées par l'expérience de l'enseignement et la pratique journalière de notre modeste ouvrage.

Aix-en-Provence, 31 mai 1905.

^{1.} Outre les recueils de M. L. Clédat et de M. Sudre, il convient de citer particulièrement la Chrestomathie du moyen âge de Gaston Paris et Ernest Langlois (Paris, Hachette et Cie, 1897). Dès 1887, K. Bartsch avait publié, avec la collaboration de M. Ad. Horning, à la librairie Maisonneuve et Ch. Leclerc, La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle.

^{2.} Ainsi l'extrait du Roman de Troie (n° XVII) reproduit le texte critique de notre édition en cours de publication pour la Société des anciens textes français, dont le premier volume vient de paraître. Pour les autres textes, nous avons tenu compte des nouvelles éditions depuis 1890.

^{3.} Des notes indiquent d'ailleurs la prononciation, lorsque cela a paru nécessaire.

TABLEAU SOMMAIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

A vrai dire, l'histoire de la littérature francaise au moyen age est encore à faire 1. Les savantes notices publiées dans l'Histoire littéraire de la France, les travaux si nombreux parus dans les vingt dernières années, tant en France qu'en Allemagne, dans le domaine de la philologie française et de l'histoire littéraire, les textes abondants et variés imprimés ou réimprimés depuis cinquante ans, tous ces secours, qui semblaient de nature à tenter les travailleurs sérieux, n'ont fait que les mettre en garde contre les dangers d'une entreprise téméraire. en leur dévoilant l'immensité et les difficultés de l'entreprise. Une honorable tentative faite récemment pour vulgariser les résultats des travaux des spécialistes 2 n'a réussi qu'en partie; elle a cependant indiqué la voie, en montrant quels étaient les points encore insuffisamment étudiés et le parti qu'on pouvait tirer des travaux accumulés sur certaines portions de ce vaste sujet. Nous ne pouvions donc avoir la pensée d'improviser cette histoire, à propos d'une Chrestomathie et sous la forme d'une Préface. Tout ce que nous avons voulu, c'est offrir aux élèves et aux maîtres, en quelques pages concises et sans prétention, un apercu sommaire des richesses, déjà publiées ou encore inédites, que le moyen age français apporte comme contingent à l'histoire littéraire, et placer dans un cadre naturel les renseignements bibliographiques ou littéraires qui ne pouvaient trouver place dans les notes qui figurent au bas du texte. Nous suivrons donc naturellement l'ordre même du recueil, et nous étudierons rapidement, dans sept paragraphes successifs: 1° les plus anciens textes; 2º la poésie épique et narrative; 3º la

poésie pastorale et lyrique : 4º la poésie satirique et didactique; 5º la poésie dramatique; 6º la chronique et l'histoire; 7° la littérature religieuse proprement dite, les traductions et les divers genres en prose.

I. - LES PLUS ANCIENS TEXTES

Le plus ancien monument connu de la langue française du Nord ou langue d'oil 3, monument qui n'a d'ailleurs rien de littéraire, est celui que nous a conservé l'historien Nithard, petit-fils de Charlemagne, dans son histoire latine des dissensions des fils de Louis le Pieux : je veux parler des Serments prononcés à Strasbourg en 842, d'un côté par Louis le Germanique, de l'autre par les soldats de Charles le Chauve (Chrestomathie, 1). Nous ne parlons que pour mémoire des glossaires de Cassel et de Reichenau, du viir et peut-être du vir siècle, précieux pour l'histoire de la langue, mais qui ne sont que des recueil de mots. Les textes qui suivent jusqu'au Pèlerinage de Charlemagne offrent ce caractère commun que ce sont des poésies religieuses destinées à être lues ou chantées dans les églises pour l'instruction et l'édification des fidèles.

Est-ce à dire que la production littéraire en français se soit bornée exclusivement à cet ordre de matières? Non certes : la Chanson de Roland n'a pu, comme nous le verrons plus loin, surgir tout à coup sans préparation, et la plus belle de nos chansons de geste ne saurait être un phénomène sans précédent dans le développement des idées au moyen age. Si nous n'avons conservé que des poésies religieuses qui soient plus anciennes que le Roland, c'est que, d'une part, le succès de ce poème dut amener la disparition des récits épiques antérieurs, et que, d'autre part, l'usage permanent des poésies consacrées par l'Église devait singulièrement favoriser leur conservation. Dès le commencement du ixe siècle, en effet, nous voyons Charlemagne. aussi bien que les conciles, prescrire aux évêques de prêcher en roman, c'est-à-dire en langue vulgaire, le peuple ne comprenant plus le latin littéraire, et aussi de traduire les homélies des

^{1.} Ce qui était vrai au moment où paraissait la première édition de cet ouvrage ne l'est plus au même degré, depuis la publication de l'excellent livre de notre maitre éminent, le très regretté Gaston Paris. La littleme ture française au moyen âge, Paris, Hachette et Cie, 1888. Nous n'avons là, malheureusement, qu'un Manuel. Tel qu'il est, il nous a cependant rendu les plus grands services, et c'est à chaque page que nous aurions dù y renvoyer: nous ne le ferons que lorsque notre rédaction, en grande partie basée sur des notes prises au cours professé par G. Paris, à l'École des Hautes Études, en 1880-1881, se rapprochera de celle de la Littérature française au moyen âge, qui en est essentiellement le résumé.

2. Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge d'après les travaux les plus récents, par M. Ch. Aubertin. Paris, Belin, t. I, 1876; t. II, 1878.

^{3.} Prononcez oui, de hoc-illic (voy. Cornu, Romania, IX. 117. signe de la liarmat (108) (108) (108) (108) (108) (108)

Pères. Une regle immuable, mais dont on ignore l'origine, ne permettait pas de traduire mot à mot les saintes Écritures : ce n'est qu'au commencement du xue siècle que l'on commença à déroger à cet usage. C'est ce qui explique, comme aussi l'apparition tardive de la prose, pourquoi l'un des deux poèmes de Clermont a pour sujet la Passion du Christ.

Ce poème, dont certains traits sont empruntés à l'Évangile de Nicodème (apocryphe), et qui n'est peut-être que la dernière partie d'une histoire complète du Christ, a été écrit vers la fin du xº siècle; il est en strophes de quatre vers octosyllabiques assonant deux par deux et appartient à un dialecte qui mêle les formes de la langue d'oil et celles de la langue d'oc 1 : c'est pour cela que nous n'en avons pas donné d'extrait. Le second des deux poèmes, la Vie de saint Leger (Chrest., 3), dont les strophes sont composées de six vers octosyllabiques assonant également deux par deux, quoique transcrit comme le premier par un scribe de langue d'oc, a été certainement écrit en français. Il nous retrace la lutte entre le saint évêque d'Autun et Ebroin, et le martyre que celui-ci lui fit subir. Ces deux poèmes ont assurément pour base un texte latin. Le Saint Léger, dont nous possédons la source latine, la Vita Leodegarii, du prieur Ursinus, semble avoir été composé au milieu du xº siècle; il est donc un peu postérieur à la séquence de Sainte Eulalie (Chrest., 2)2, formée de quatorze strophes de deux vers et d'une coda, écrite à la fin du si siècle à l'abbave de Saint-Amand, entre Tournai et Valenciennes, et découverte dans cette dernière ville par Hoffmann de Fallersleben, en 1837, dans un manuscrit du xe siècle. A la même bibliothèque de Valenciennes appartient un manuscrit presque en entier écrit en notes tironiennes, où l'on trouve un curieux commentaire du texte de Jonas, qui mèle d'une facon bizarre le latin et le français destiné a expliquer le latin : il semble que ce soit un brouillon écrit à la hate par un prédicateur avant de monter en chaire, M. Génin l'a publié pour la première fois sous le nom de Fragment de Valenciennes dans son édition de la Chanson de Roland (1850). On l'attribue généralement au commencement du xe siècle. Tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la Passion, appartiennent aux dialectes orientaux de la langue d'oïl.

La Vie de saint Alexis (Chrest., 4), composée vers 1040, appartient au contraire à la partie occidentale du domaine; elle est écrite dans cette belle langue qu'on parlait dans l'ancienne Neustrie, c'est-à-dire dans la Normandie, l'Île-de-France et les provinces du Centre, vers le milieu du xi° siècle, avant qu'apparussent les

divergences qui ont distingué, dès le xue siècle, le français et le normand. Postérieur d'un siècle au Saint Léger, il nous offre une langue plus nette. mieux dégagée de la construction latine, et non encore embarrassée de ces nombreuses particules dont s'accommodera plus tard trop volontiers l'abondante facilité de nos trouveurs. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, pourrait bien être ce Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, qui, à ce que raconte une chronique latine, traduisait du latin, peu après 1053, des Vies de saints et en faisait de pieuses cantilènes, entre autres la Vie de saint Wandrille. Ce poème, composé d'abord de 625 vers, divisés en 125 strophes de 5 vers décasyllabes monorimes, eut un succès si durable qu'on lui fit subir jusqu'à trois remaniements successifs pour l'accommoder au goût du temps, remaniements qui, par une heureuse fortune, nous ont été conservés : le premier, qui est du xuº siècle, assonancé comme celui du xuº. est en strophes monorimes d'inégale étendue et contient 1.357 vers; le second, du xiiiº sièele, est rimé en strophes irrégulières : il compte 1.278 vers et appartient au domaine picard; enfin le texte du xive siècle offre 800 vers alexandrins distribués en quatrains réguliers. Dès le xu° siècle, le poème sort de l'église et le début indique qu'il est écrit pour un chanteur populaire; au xiv° siècle, où la lecture a remplacé la récitation musicale des jongleurs, l'œuvre se transforme encore et devient un roman pieux, achevant ainsi la série des transformations ordinaires aux poèmes franchement populaires 3. La rédaction du xie siècle est une œuvre des plus remarquables au point de vue du style, et l'on peut croire qu'elle avait été précédée d'œuvres semblables, mais moins parfaites; car la langue s'y montre déjà souple et avec ses qualités constitutives, en même temps que l'art se manifeste, aussi bien dans la construction de la strophe que dans le choix et la disposition des mots : le chef-d'œuvre littéraire du moyen âge ne va pas tarder à paraître.

II. - POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE.

a. — La matière de France. — Épopée nationale.

Le besoin de s'orienter dans le chaos de nos chansons de geste a provoqué de bonne heure des classements plus ou moins justifiés. Dès le commencement du xm² siècle, les jongleurs avaient adopté une première classification générale des sujets, suivant qu'ils se rapportaient à la France, à la Bretagne ou à l'Antiquité:

Ne sont que trois materes a nul home entendant : De France, de Bretagne et de Rome la Grant,

dit Jean Bodel au commencement de sa Chanson des Saxons. La geste de France se décomposait à son tour en geste du Roi (ou encore de Pépin et de l'ange), geste de Garin de Monglane ou de Guillaume, et geste de Doon de Mayence. La première réunit les poèmes qui ont pour

Voir Gaston Paris, Rom., II. 295 sqq., qui en a donné une excellente édition revue sur le manuscrit.

a dooné une excellente édition revue sur le manuscrit.

2. Pour la mesure de cette prose rythmée et assonancee, voir P. Meyer. Note sur la métrique du chant de sainte Entalie. Bibliothèque de l'École des chartes, e serie II. 237 sqq.: Bartsch. Die lateinischen Sequenze des Mittelatters. p. 465 sqq.: Suchier. Johrbuch für rom. und engl. Sprache und Literatur. XIII. 4874.

385 sqq.: et lenaer Literatur Zeitung. 1878. nº 21;
Koschwitz, Commentar zu den æltesten fr. Sprachdenkmeter: Weigand. Traité de versification française, Bromberg, 2º édit., 1871, p. 124, 211 sqq., etc.

^{3.} Nous ne parlons pas, bien entendu, des rédactions en prose, ni de deux poèmes indépendants du xui^e siècle, l'un en latin monorime, l'autre en petits vers à rime plate.

héros Charlemagne ou un membre de sa famille, et en général ceux où domine la tendance unitaire primitive: elle comprend naturellement les plus anciens 1, et le grand empereur y est présenté comme un type de courage et de justice. La deuxième groupe les poèmes qui racontent les exploits des héros du Midi contre les Sarrasins de Septimanie ou de Provence; elle semble avoir été constituée la première et a pour point de départ les exploits de Guillaume au Court Nez. La troisième, opposée à la première comme esprit, représente la féodalité, et en particulier la féodalité orientale, la plus puissante et la mieux développée : elle chante les barons rebelles et les place audessus du roi. C'est celle des trois gestes qui s'est constituée la dernière : l'on y fit entrer, non seulement les membres primitifs de la famille de Doon de Mayence, Bevon d'Aigremont, Aimon d'Ardenne, Doon de Nanteuil et Girart de Roussillon, mais encore tous les héros qui ne pouvaient entrer dans les deux autres gestes, et pour cela on attribua 12 fils et 12 filles à Doon de Mayence. Quelques poètes (Philippe Mousket, etc.) cherchent à séparer les traîtres des vassaux rebelles plus ou moins fondés en droit et en font une quatrième geste; d'autres les confondent dans la troisième?.

Ces divisions tout artificielles appartiennent à la troisième époque du développement épique. Alors, la matière primitive et populaire étant complètement épuisée, on essaie de la rajeunir en introduisant dans le vieux cadre des merveilles et des féeries empruntées aux romans de · la Table-Ronde; on dénature les vieilles chansons de geste dans des renouvellements fastidieux et prolixes où disparaissent, par suite de l'ineptie des remanieurs, les traits intéressants et les beautés de style de l'original; « on comble comme on peut les lacunes des généalogies; on compose des poèmes pour servir de lien entre ceux dont on entreprend le classement; on s'attache à compléter l'histoire des héros en narrant les parties de leur vie (leurs Enfances principalement) qui avaient été négligées 3, ou bien encore on imagine de fabuleux exploits pour leurs ancêtres ou leurs descendants » 4. Alors apparaissent (milieu du xive siècle) des œuvres cycliques comme Tristan de Nanteuil, Doon de Mayence, Gaufrey, etc. Quand on compare la Chanson de Roland aux derniers rajeunissements de Jourdain de Blaye et de Huon de Bordeaux au xve siècle, et aux rédactions en prose popularisées par l'imprimerie, on peut mesurer la grandeur de la décadence et les modifications du goût public dans cette longue période de cinq siècles.

Dès le xº siècle, en effet, la transition du chant populaire primitif au poème épique était accomplie, ou du moins on peut affirmer que les cantilènes héroïques du v siècle avait une forme assez développée. Le Roland fait allusion à plusieurs poèmes dont les originaux sont perdus. Ce sont : Aspremont, conquête de la Pouille par Charlemagne; les Enfances Ogier, guerre d'Italie: Guitalin on Guitequin Withkind , guerre de Saxe (conservé seulement dans une traduction islandaise, la Karlamagnus saga, et renouvelée à la fin du xuº siècle par Jean Bodel d'Arras sous le nom de Chanson des Saisnes), et Balan, guerre d'Italie un épisode seulement subsiste, développé dans Fierabras). Si l'on joint à ces quatre poèmes le Couronnement de Louis, dont un fragment s'est conservé dans le poème du même titre qu'on rattache au cycle de Garin de Monglane (Chrest., 7), et les poèmes (inspirés par des contes orientaux) qui racontent des aventures personnelles au roi : 1º Basin ou le Couronnement de Charlemagne, qui a passé en islandais et en néerlandais; 2º Berthe, dont nous avons une rédaction du xiii° siècle, par Adenet le Roi (Chrest., 9 3: 3 Mainet nou 1 Infance de Charlemagne, perdu sous sa forme primitive et remanié plusieurs fois à l'étranger, et en France par Girart d'Amiens; 4º la Reine Sebile 7 (perdue en français, mais conservée dans la Chanson de Macaire en français italianisé); 5° Gormond et Isambard, dont un fragment important, datant du xiº siècle, a été, il y a quelques années, découvert et publié 8, et qui a un fond historique, la bataille de Saucourt (881); si l'on groupe ces différents poèmes, on aura le noyau primitif de la Geste du Roi et de l'Épopée française, dont le Roland est le type. A la première époque également, quoique de formation un peu postérieure, appartiennent, dans leur rédaction primitive, que nous n'avons pas, Ogier de Danemarck, Girart de Roussillon (xuº siècle), Aquin (reprise de la Bretagne sur les Sarrazins par Charlemagne) 9, Renaud de Montauban (XII°

5. Berthe aux grands pieds n'a rien d'historique : c'est l'histoire de Chilpéric II, que l'on a appliquée à Charlemagne. Peut-être aussi la légende est-elle d'origine mythique. Voy. Romania, XIV, 144.
6. Mainet, qui raconte le séjour en Espagne et le mariage de Charles persécuté par ses frères bâtards, fils de la fausse Berthe, et obligé de se cacher sous un feux nom (Mainet), semble être, pour le fond, une légende germanique. Il y a d'ailleurs un mélange de faits historiques se rapportant à Charles Martel luttaut contre Ragenfréd et Chilpéric II (cf. G. Paris, La littérature française au mongen app. 821. [hes 54 au miles

contre Ragenfred et Chilpéric II (cf. G. Paris, La littérature française au moyen age 24). Des les authorites authorites authorites par M. G. Paris, avec un savant commentaire, Rom., IV, 305 sqq. Cf. XIII, 609, et XIV, 144.
7. Sebile, fille du roi païen Agolant, était feume de Charlemagne. C'est dans ce poème que se trouvait la légende du chien de Montargis, ainsi nommé d'une tapisserie du château de cette ville, datant de la fin du xve siècle, qui représentait le comment de la fin du chien d'Aubri contre Macaire, calomniateur de la reine et meurtrier de son maître, ce qui a fait croire plus tard que le fait s'était réellement passé à Montargis sous le règne de Charles V.
8. La Mort du roi Gormond, fragment unique d'une chanson de geste incomme

8. La Mort du roi Gormond, tragment unique d'une chanson de geste incomme d'interior de la comme del comme del comme de la comme del comme de la comme del comme de la comme de la comme de la comme de la comme del comme de la comme de la comme de la comme del comme

9. Cf. G. Paris, Histoire poétique de Charlemagne,

^{1.} Non seulement ceux que nous possédons encore, 1. Non semement ceux que nous possedons encore, mais aussi ceux qui ne nous sont pas parvenus, soit que le texte original ait complètement disparu, soit que nous n'en possédions qu'un remaniement postérieur.

2. Voir G. Paris, Histoire poétique de Charlemagne, Paris, 1865, liv. I, ch. rv.

3. Cf. Mainet (nom de Charlemagne dans sa jeu-

nesse), les Enfances Ogier, etc.
4. P. Meyer, Recherches sur l'épopée française.
Bibliothèque de l'.cole des chartes, 6° série, t. III, p. 42.

siècle, Girart de Vienne, Raoul de Cambrai fin du xir siècle , Doon de Nantenil xiv siècle , cto, poimes destines à raconter les luttes de Charlemagne contre ses vassaux. Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu III vie à la fin du xir siècle : on y rajeunit les chansons de la première époque en modifiant la forme et transformant les assonances en rimes, et l'on supplée à la tradition populaire par l'imagination. A cette dernière tendance appartiennent, en particulier, Gui de Bourgogne, Huon de Bordeaux Chrest., 8, Gaidon, Jean de Lanson et Gui de Nanteuil 1.

Il faut accorder une mention spéciale aux nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du xinº siècle et au commencement du xive par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose, de la fin du xivo siècle ou du commencement du xve, due à Andrea da Barberino et connue sous le nom de Reali di Francia (les Royaux de France). Le meilleur et le plus intéressant de ces poèmes est l'Entree de Spagne, œuvre d'un auteur padouan qui ne s'est pas nommé, et qui est peut-être un certain Minocchio, auquel l'attribue un des manuscrits de la bibliothèque de Gonzague 2. Il faut y joindre, comme une continuation, la Prise de Pampelune de Nicolas de Vérone, qui est egalement l'auteur d'une Passion 3.

Ces poèmes franco-italiens eurent un grand succès, et leurs imitations italiennes en vers et en prose servirent de base aux brillants poèmes de Pulci, de Bojardo, d'Arioste, d'autres encore, qui les transformèrent, d'ailleurs, notablement en y introduisant l'esprit des romans bretons et les formes de l'antiquité classique 4.

A l'épopée royale, basée principalement sur les traditions nationales, se rattachent, d'un côté, les poèmes de Floorant, de Flovent (conservé dans une traduction islandaise, la Floventsaga), de Florent et Octavien, de Ciperis de Vignevaux et de Charles le Chauve (dont le héros n'appartient que par le nom au cycle carolingien), poèmes qui constituent autour des noms de Clovis, de Clotaire et de Dagobert une véritable épopée mérovingienne 5; de l'autre, le poème de Huon Capet, dont nous ne possédons qu'une rédaction du xive siècle, poème qui semble indiquer une tentative pour former un cycle capétien.

Dans l'épopée féodale, il faut distinguer les poèmes, d'un grand intérêt historique, qui racontent les luttes de Charlemagne contre les grands vassaux, de ceux qui s'occupent principalement des guerres d'une famille contre une autre. Les plus intéressants sont, dans le premier groupe, Girart de Roussillon, écrit dans un dialecte très rapproché du provençal au commencement du xie siècle, mais dont il y a des équivalents français, et Renaud de Montauban (Chrest., 11); dans le second, la Geste des Lorrains, immense composition bien enchaînée 6, qui raconte les guerres des familles lorraines et bordelaises pendant plusieurs générations, et à laquelle on n'a pas encore pu découvrir une source historique 7, et Raoul de Cambrai (Chrest., 13), où se déroule, en 7.630 vers divisés en 319 laisses assonancées, la lutte du neveu de Louis d'Outremer contre les quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, lutte qui se termine par la mort de Raoul, tué sur le champ de bataille d'Origny en 943 : le roi Louis y est représenté comme félon, et les barons s'unissent pour le braver. Un groupe à part est formé par les poèmes à forme biographique, qui racontent l'histoire d'un héros généralement de pure invention, comme Aioul, Élie de Saint-Gilles (Chrest., 12), Aie d'Avignon et sa suite Gui de Nanteuil, Orson de Beauvais, etc. Enfin Huon de Bordeaux (Chrest., 8), dont le fond appartient à l'épopée féodale, se rattache, pour d'importants développements, au cycle adventice, tout comme Berthe, la reine Sebile et le Pèlerinage de Charlemagne, qui appartiennent essentiellement à l'épopée royale 8

Dans le cycle méridional (Geste de Garin de Monglane ou de Guillaume), le poème qui a le plus de valeur est certainement celui des Aliscans ou Aleschans, où l'on voit Guillaume d'Orange ou au Court Nez, d'abord vaincu et grièvement blessé par les Sarrasins en Aleschans, prendre sa revanche avec l'aide du roi Louis, son beau-frère, et du brave Rainouart au tinel (à la massue). La scène où son épouse Guibourc affecte de ne pas le reconnaître et refuse de l'admettre dans son château d'Orange, jusqu'au moment où, malgré ses blessures, il s'élance sur les ennemis qui le poursuivaient et leur arrache leurs prisonniers (Chrest., 10), est une des plus heureuses inspirations de l'épopée française. Signalons encore Aimeri de Narbonne, la Mort Aimeri de Narbonne, les Enfances Guillaume, le Mariage Guillaume, le Charroi de Nîmes, la Prise d'Orange (poème du xiiiº siècle, qui ne manque ni d'entrain ni d'originalité), etc.

M. G. Paris 9 admet avec quelque raison un cycle particulier, qu'il appelle cycle adventice, et qui comprend des poèmes d'origines diverses, basés sur des récits ou des contes absolument étrangers à l'histoire nationale auxquels on a donné la forme épique, et que l'on a rattachés à l'épopée nationale par les noms des héros, les lieux ou l'époque où se place l'action, comme sont, par exemple: Ami et Amile (Chrest., 14), types fameux au moyen âge de l'amitié et du dévouement, et sa continuation, Jourdain de Blaue, du même auteur, dont la source est le roman byzantin d'Apollonius, roi de Tyr, composé au me siècle en Asie-Mineure et traduit en latin au viº siècle; Anseïs de Carthage, dont la base est une légende espagnole; le Moniage Guil-

^{1.} Cf. Romania, XI, 538 sqq. 2. Cl. Romania, IX, 497 sqq. 3. Cl. Thomas, Nouvelles recherches sur l'Entree de Spagne, Paris, 1882. 4. Cf. G. Paris, La littérature française au moyen

Darmesteter, De Floovante vetustiore gallico poem de et de merovingico cyclo. Paris, Vieweg, 1877.

^{6.} Elle comprend cinq grandes chansons : Hervi de Metz, Garin, Girbert, Anseïs et Yon. 7. Cf. G. Paris, Romania, XVI, 581-2.

Voy. ci-dessous.

^{9.} La littérature française au moyen âge, § 27.

laume, d'origine probablement lombarde; Boron de Hanstone, d'origine allemande, ou encore Doon de la Roche, qui, comme Florent et Octavien, Florence de Rome et d'autres encore, n'est qu'une variante du thême traité dans Sebile. la femme innocente persécutée. Le beau poème de Horn, emprunté à l'anglo-saxon, n'a pas été rattaché à la famille de Charlemagne : il a pris seulement, comme le roman d'Alexandre et celui des Macchabées, la forme des chansons de geste.

On doit également assigner une place à part aux poèmes inspirés par les croisades, lesquels sont plutôt des chroniques rimées que de véritables épopées, et dont le principal mérite serait la fidélité, qui malheureusement leur fait souvent défaut. Le seul fait que les Sarrasins y sont représentés comme des idolâtres, tout comme dans les chansons de geste, montre que les jongleurs n'avaient pas une connaissance directe du monde musulman, et qu'au simple récit des faits racontés dans les chansons de croisade primitives ils ne se faisaient point scrupule de mêler leurs propres inventions. Nous ne citerons que la Chanson d'Antioche ou de Jérusalem (Chrest., 15), composée, d'après Paulin Paris, son premier éditeur, au commencement du xuº siècle par le pèlerin Richard et renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai (cf. ci-dessous, p. xuv) Le cycle des croisades a, d'ailleurs, été remanié au xive siècle avec adjonction d'épisodes (voy. p. xxix 1.

Mentionnons, pour clore cette revue rapide de nos épopées, le court poème (il a à peine 300 vers) du Combat des Trente 2, et les 23.000 vers du Bertrand Duguesclin de Cuvelier (1384). Ces sujets, vraiment épiques, n'ont cependant pas réussi à inspirer des auteurs trop au-dessous de leur tâche. D'ailleurs la diffusion de l'histoire au xive siècle faisait qu'on s'intéressait moins à la poésie inspirée par les événements contemporains, et cette tentative pour rajeunir l'épopée par la nouveauté des sujets n'eut aucune suite.

La parodie avait, du reste, depuis longtemps commencé son œuvre de destruction, et les libertés que prennent avec la chevalerie les auteurs d'Audigier et de Trubert montrent que la naïveté et l'enthousiasme des xie et xiie siècles étaient déjà loin. La satire et les intentions comiques se montrent nettement dans la 2º partie du Couronnement de Louis avec l'étrange personnage de Rainouart au tinel, dans Aioul, dans le Moniage Guillaume et dans plusieurs autres chansons de geste, où la gravité épique est parfois en défaut. Il faut mettre à part le Voyage ou Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople (Chrest., 5), qu'on chantait dès la fin du xie siècle à la foire de l'Endit à Saint-Denis, et qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'esprit français, on pourrait dire : de l'esprit parisien (car c'est sans donte un Parisien qui en est Laufenr, an muyen âge. Ici, en effet, il n'y a vraiment ni parodie ni satire : la haute antiquité du poème empêche de s'arrêter à cette opinion. L'auteur, plein d'admiration pour Charlemagne comme tous ses comtemporains, a seulement fondu deux sujets disparates, le pélerinage de l'Empereur au Saint-Sépulcre et un conte arabe ou indien dont l'équivalent se retrouve un peu partout ; et il ne s'est pas aperçu du contraste choquant que fait avec la première partie l'élément comique ajouté, je veux dire les gabs de Charlemagne et de ses douze pairs, se vantant d'accomplir les prouesses les plus invraisemblables, que le roi de Constantinople les force à réaliser sous peine de mort, ce qui les mettrait en grand péril, puisqu'ils sont désarmés en leur qualité de pélerins, si Dieu ne leur venait en aide. S'il a voulu faire rire, ce qui est évident, l'auditoire bourgeois ou populaire à qui le poème était destiné, c'a été non aux dépens de Charlemagne, mais aux dépens du roi Hugon et des Grecs, dont l'insolente magnificence choquait les Occidentaux et en particulier les Français. « Par l'esprit qui l'anime, par son mélange de bonhomie et de fanfaronnade, par la malice naïve de son style, par plus d'un trait de détail, le Pèlerinage nous apparait comme un précurseur du charmant roman de Jean de Paris 3. Le succès répondit du reste au mérite de l'œuvre, surtout à l'étranger. En France, la Chanson fut renouvelée au xiiiº siècle, et elle a formé le début du poème de Galien, dont on n'a plus que deux versions en prose, l'une connue sous le nom de Galien le restoré ou rhétoré (c'est-à-dire le nouveau Galien), l'autre incorporée dans la vaste compilation imprimée sous le nom de Garin de Monglane.

Nous pouvons maintenant arrêter un instant notre marche et examiner rapidement la plus ancienne de nos chansons de geste, qui est en même temps la plus belle, tant par le choix du sujet que par la forme que l'auteur anonyme a su lui donner

La Chanson de Roland peut être considérée comme une trilogie épique dont les trois parties sont : la trahison de Ganelon, la mort de Roland, la vengeance que Charlemagnetire de cette mort sur les païens et sur Ganelon. La première partie, l'exposition, est toute en descriptions et en discours : les mœurs guerrières du xiº siècle y sont représentées dans un tableau dont les tons vigoureux, les couleurs naïves conviennent parfaitement à la véritable épopée 4: les faits se

^{1.} Le Chevalier au Cygne n'est qu'une légende mythologique qu'on a essaye de rattacher aux origines de la maison de Bouillon. Voy. Romania, XVII, 634: Golther, Germania, XXXIV, et Petit, Bibliographie der meddelnederlandsche Taal- en Leterkunde (Leyde,

^{2.} Le combat eut lieu entre trente Bretons et trente Anglais en mars 1350, et le poème n'est pas de beaucoup postérieur.

^{3.} G. Paris, Romania, IX, p. 1 sqq.

^{3.} G. Paris, Romania, IA, p. 1 sqq.

4. C. est a dire a lepeque confirmers sain significant engaged of likedo commo b 17p.

18 pars or perudant comparer i likedo. It is pars or perudant comparer i likedo. It is particular de la langua, or perudant i likedo de l'inspiration, la peinture naïve des caracteres et des meurs, la simplicité pleine de grandeur du récit, la plus belle de nos chansons de geste est bien réclient criment criment. Il est l'acceptant de l'inspiration de l'in de Roland.

a voulent naturellement, sans complication ni digression, Charlemagne a conquis l'Espagne entière. Le roi païen Marsile, qui occupe encore Saragosse, envoie à l'Empereur, qui se trouve à Cordres, des ambassadeurs pour se reconnaître son vassal et lui promettre de venir à Aix et de se faire baptiser. Roland est d'avis qu'il faut se défier d'un traître qui a déjà mis à mort deux barons chargés d'un message. Ganelon, le second mari de sa mère, conseille la paix et propose d'envoyer un ambassadeur à Marsile. Sur l'avis de Roland, c'est lui-même qui est chargé de ce périlleux message; il part, mais jure de se venger. Sa vengeance, ce sera le pacte conclu à prix d'or avec Marsile, pacte par lequel il s'engage à faire placer Roland, « le bras droit de l'Empereur », à l'arrière-garde avec une troupe peu nombreuse, que viendront écraser cent mille Sarrasins embusqués dans les passages des Pyrénées. Ainsi fut fait : l'armée des Francs opère sa refraite, et bientôt la vaillante troupe chargée d'assurer ses derrières est entourée d'un nombre toujours croissant d'ennemis. En vain Olivier presse Roland de sonner du cor pour avertir l'Empereur : le héros refuse et sa témérité sublime va causer la perte des meilleurs parmi les compagnons de Charlemagne. Déjà l'archevêque Turpin a béni les guerriers et les a absous de leurs fautes en leur montrant le Paradis ouvert pour recevoir leurs âmes (Chrest., 6, 1); déjà Roland, par quelques paroles rapides, a excité l'enthousiasme des guerriers, en leur rappelant que l'Empereur leur a donné un poste d'honneur et qu'ils doivent justifier cette confiance : la bataille s'engage terrible au cri de Montjoie! et les Français font des prodiges de valeur.

Mais de nouveaux assaillants arrivent sans cesse, et bientôt ce ne sont plus les Sarrasins, ce sont les nôtres qui tombent sous les coups de leurs ennemis. « Ils meurent bravement, résignés et fiers, les regards tournés vers le ciel, comme des martyrs. La beauté du poème, sa supériorité, est précisèment dans cette alliance intime de l'esprit religieux et de la bravoure guerrière : les héros tiennent à la fois du Cid et de Polyeucte. Aucune création poétique du moyenage n'a cette pureté et cette noblesse. Dans les autres chansons de geste, la valeur des barons est souvent brutale, forcenée et même impie : on dirait des païens; le vieux fond de barbarie germanique se trahit par des violences qui ne respectent ni Dieu ni les hommes; la crainte est le seul frein capable de les dompter. Ici une influence meilleure tempère, élève et transfigure ces âmes viriles : le courage est une vertu, l'homme de guerre un chevalier; sur le poème tout entier brille un idéal d'honneur et de générosité. La perfection qui manque à la forme est dans la pensée et dans l'inspiration 1, »

Enfin, à la prière de l'archevêque, Roland se décide à sonner du cor. Il sonne si fort que le sang lui jaillit des tempes. L'Empereur, quoique très éloigné du champ de bataille, entend son appelet, malgré l'avis de Ganelon, revient sur ses pas. Cependant Roland ne peut s'empêcher d'étre ému à la vue des corps de ses compagnons qui jonchent les monts et les plaines, et cet homme de fer laisse couler ses larmes et adresse aux guerriers morts un adieu touchant où perce une tendresse contenue. « C'est en lisant de tels passages qu'on a le vif sentiment de l'effet produit par cette poésie sur les contemporains : elle allait droit à leurs cœurs, et les remuait en exaltant tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces. Comme l'antique poésie grecque, elle pénétrait de son harmonie fortifiante, de son charme attendrissant, ces natures généreuses, mais à demi grossières ; elle y développait le meilleur de l'humanité 2, »

Mais Olivier et Turpin ont succombé à leur tour, et Roland sonne une dernière fois du cor. Tout l'effort des Sarrasins se porte sur lui ; ils n'osent cependant approcher. Percé de traits, Roland tombe: avant de mourir, il veut briser son épée Durandal contre un rocher, pour qu'elle ne tombe pas entre des mains indignes; mais elle résiste et ne peut être entamée. Il meurt bientôt après, épuisé par la perte de son sang, non sans penser une dernière fois à sa douce France, à son seigneur et aux grands coups qu'il frappa pour son service, et sans demander pardon à Dieu de ses fautes : les anges emportent son âme en paradis (Chrest., 6, 2). Cependant Charlemagne arrive à Roncevaux et pleure la mort de ses compagnons. Il poursuit l'ennemi, qui recule jusqu'à l'Èbre, et le soleil s'arrête pour lui permettre d'achever la victoire. Le lendemain matin, Charlemagne revient à Roncevaux pour rendre les derniers devoirs aux guerriers morts, et en particulier à son neveu Roland, qu'il déclare le meilleur soutien de son royaume. Bientôt arrive l'émir Baligant avec une flotte nombreuse partie d'Alexandrie; îl vient secourir Marsile. La grande bataille s'engage, marquée par des prodiges de valeur de part et d'autre. Enfin Charlemagne tue Baligant en combat singulier et les païens sont définitivement vaincus. L'Empereur retourne à Aix, où la belle Aude, fiancée de Roland et sœur d'Olivier, meurt de douleur à ses pieds en apprenant la mort de Roland (Chrest., 6, 3). Ganelon est jugé par ses pairs, qui ordonnent le combat en champ clos. Son champion Pinabel est vaincu par Thierry. qui seul avait été d'avis de ne pas faire grâce à Ganelon, et celui-ci est écartelé.

Quoique la mort de Roland soit le centre et pour ainsi dire le noyau du poème que nous venons d'analyser rapidement, on peut dire que ce qui en constitue la véritable unité, c'est Charlemagne, dont l'imposante figure domine toute l'épopée carolingienne et s'introduit même dans d'autres cycles épiques, preuve incontestable de sa grande et durable popularité. C'est par sa puissance, sa grandeur, sa justice, sa piété, plus encore que par sa force ou son courage, qu'il avait fait une impression si profonde sur les masses. « Elles se le représentèrent généralement comme un vieillard, chez lequel la sagesse n'excluait pas la force, entouré d'hommes extraordinaires qui étaient les ministres de ses volontés,

^{1.} Aubertin. Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge, t. I. p. 183.

^{2.} Aubertin, Histoire, etc., t. I, p. 184.

régnant magnifiquement sur des pays innombrables et soumettant tous ses ennemis à ses lois. C'est ainsi que l'a dépeint l'auteur de la Chanson de Roland 1. » Autour de la grande figure de Charlemagne, le poète a placé des types variés. qui représentent les principaux sentiments et les aspects divers de l'âme humaine, « Roland, c'est le courage indiscipliné, téméraire, superbe, et, pour tout dire en un mot, français. Olivier, c'est le courage réfléchi et qui devient sublime à force d'être modéré. Naimes, c'est la vieillesse sage et conseillère, c'est Nestor. Ganelon, c'est le traitre, mais non pas le traître-né, le traître-formule de nos derniers romans, le traître forcé et à perpétuité : non, c'est l'homme tombé, qui a été d'abord courageux et loyal et que les passions ont un jour terrassé. Turpin, c'est le type brillant, mais déplorable, de l'évêque féodal, qui préfère l'épée à la crosse et le sang au chrême 2, » Si l'on peut admettre, avec Gaston Paris, qu'en général « la faiblesse de la caractéristique est sensible dans l'Épopée française », il faut faire exception pour le Roland : les personnages, du moins les principaux, en sont bien vivants et se distinguent nettement les uns des autres. Le caractère de Roland, en particulier, est renfermé dans des lignes très précises et conserve son unité dans tout le développement du poème. Certes, voilà un héros, et un héros fortement conçu, mais c'est en même temps un héros bien vivant, et un cœur d'homme bat sous son armure. Il est vrai qu'il semble étranger aux tendresses de l'amour : la belle Aude, sa fiancée, n'est mentionnée qu'une fois par le poète, et c'est Olivier qui prononce son nom, pour déclarer que, s'ils survivent, il ne la lui donnera pas en mariage, parce que son obstination a causé la perte de l'armée; à quoi Roland ne répond que ces mots : « Pourquoi me garder rancune? » C'est que l'ivresse du combat ferme son âme à tout sentiment étranger. Mais quand il a succombé dans cette héroïque lutte, le héros redevient homme : il pleure à la vue de ses compagnons morts en combattant pour leur grand empereur; il pleure encore quand succombent à leur tour son fidèle ami Olivier et l'archevêque Turpin ; il n'est pas jusqu'à son épée sur le sort de laquelle il ne s'attendrisse, au souvenir des hauts fait dont elle a été l'instrument, en songeant qu'elle va peut-être tomber entre les mains de l'ennemi 3.

Le mérite principal de l'auteur du Roland, quel qu'il soit 4, c'est, à notre avis, d'avoir produit

une œuvre naïve, forte, saisissante, pleine d'inferet, dans laquelle se reflete exactement l'époque a la fois guerrière et religiouse à la quelle elle a été écrite, et cela par une inspiration personnelle, à la fois indépendante de la tradition classique et de l'esprit religieux exclusif qui demine l'au vi sicele, en un mot une œuvre vraiment nationale et naïve. Sans aller jusqu'à appeler une nouvelle Iliade la plus belle de nos chansons de geste, nous avons le droit d'en être siers comme d'un beau produit spontané de notre sol généreux et de nous réjouir de l'intelligente décision qui en a prescrit l'étude dans les classes d'humanités : il n'est pas d'œuvre plus capable d'entretenir dans l'âme des jeunes générations la flamme viviliante du patriotisme et le culte des sentiments nobles et généreux.

b. La matière de Rome Li Grande, Romans imités de l'Antiquité.

Les œuvres de l'Antiquité ne cessèrent jamais d'être étudiées au moyen âge : je parle de l'antiquité latine, car l'antiquité grecque n'était guère acces-ible que par l'intermédiaire des traductions latines. Mais les clercs ne voyaient plus dans les chefs-d'œuvre que l'extérieur, la forme dont ils avaient besoin pour entendre les Écritures et les livres de doctrine ; ils n'en comprenaient nullement l'esprit. Ce qu'ils recherchaient dans les œuvres païennes, c'était, non le côté esthétique, mais le côté moral. Les rapports de plus en plus suivis entre le monde des laïques et celui des cleres ne tardèrent pas à rendre familiers à la littérature populaire les noms et les choses de l'Antiquité, qu'elle s'exprimât en latin ou en langue vulgaire. « Il en résulta que l'antiquité, transportée dans un milieu hétérogène, subit une nouvelle transformation en passant dans la littérature romanesque, comme elle en avait subi une première dans les écoles; et l'influence du milieu fut si forte que la forme littéraire et les formules poétiques furent totalement transformées aussi bien que la langue, sans que personne s'aperçût d'un changement si radical. Alors on peignit des barons du xue siècle, tout en croyant représenter des Troyens, des Grecs et des Romains 5, » C'est alors qu'un trouvère anonyme compose le Roman de Thèbes Chrest., 16), un autre anonyme l'Énéas, et Benoit de Sainte-Maure 6 le Roman de Troie (Chrest., 17), parcourant ainsi à éux trois tout le cycle des origines de Rome; c'est alors que Jean de Tuin (en Hainaut) écrit, en y ajoutant le curieux épisode des amours de César et de Cléopâtre et (à ce propos un intéressant traité de l'amour courtois, une traduction en prose assez libre de la Pharsale de Lucain, traduction que Jacot de Forest ne tarde

^{1.} G. Paris, Histoire poétique de Charlemagne,

<sup>p. 450.
2. Léon Gautier, La Chanson de Roland, édition</sup>

classique, préface, p. xxxIII-xxxxiv.

3. Le désastre de Roncevanx ent lieu en 778, et le 15 aout, comme le montre l'épitaphe récennment découverte d'Eggilard. l'un des trois morts illustres mentionnés par Eginhart. La forme la plus ancienne de la légende de Roland se trouve dans le chapitre MX du roman latin qui se réclame du nom de l'archeveque Turpin, et qui date du commencement du var sicèle. D'une source sensiblement différente dérivent le Roband. du xr siècle, issu, à ce qu'il semble, d'une chanson du xr dont le Karlamagnussaga serait une traduction, et le Carmen de proditione Guenonis, poème en distipues latins qui est du commencement du xue siècle, mais où

la légende primitive paraît mieux conservée. 4. Il n'est pas sûr que le dernier vers du poème, Ci falt la geste que Turoldus declinet, signifie que Turold

est lauteur du poeme le met est la que le git

moderness, 1 p. 219 Harth Section Cons

More, comme on l'a écrit jusqu'ici le plus souvent : lienot était plus problème et la Maire, près Chate le uit que la suit Maire, près Chate le uit que it suit de la Maire. Troves.

pas à versifier ? ; que Lambert le Tort, et, un peu plus tard. Pierre de Saint-Cloud et Alexandre de Bernay, écrivent le Roman d'Alexandre, sujet sur lequel s'étaient essayés déjà Albéric et le clerc Simon, et que la Bible et les Métamorphoses d'Ovide fournissent la matière d'un grand nombre de poèmes, dont une partie seulement nous reté conservée. Nous allons donner quelques détails sur les plus intéressantes de ces imita-

Il se forma de bonne heure une légende sur Alexandre : on le crut fils de l'enchanteur égyptien Nectanebo, qui aurait trompé la reine Olympias. La plus ancienne forme de ce roman est le Pseudo-Callisthènes, écrit en grec vers le 11º siècle de notre ère, et traduit en latin dès avant le milieu du IVe siècle, par Julius Valérius, et plus tard, au x° siècle, par l'interprète Léon. Le plus ancien poème composé en France sur ce fond latin est l'Alexandre d'Albéric de Briançon ou de Pisançon 2, écrit dans un dialecte dauphinois et dont nous n'avons qu'un court fragment. Comme, du reste, tous les auteurs français de Romans d'Alexandre, il rejette avec indignation la donnée de la légende gréco-latine sur la naissance irrégulière d'Alexandre, qui choquait trop les idées du moyen âge sur l'hérédité des vices et des vertus. Au xuº siècle, parut un renouvellement de 785 vers de dix syllabes, que M. Paul Meyer a publié dans le premier volume de son excellent travail sur Alexandre au moyen âge 3. Ces deux poèmes furent éclipsés, dans la seconde moitié du xII° siècle, d'un côté par l'Alexandreïde en hexamètres latins de Gautier de Châtillon, que l'on expliquait dans les classes, de l'autre par la grande composition en vers de douze syllabes 4 dont les diverses parties sont dues à Lambert le Tort de Châteaudun, à Pierre de Saint-Cloud 5 et à Alexandre de Bernay, dit de Paris, composition qui semble avoir été refaite par ce dernier. Le poème d'Alexandre a sa source première dans la traduction latine du Pseudo-Callisthènes et dans Quinte-Curce; mais l'intention qui y domine, c'est de démontrer la vanité de la gloire humaine par le contraste des merveilleux exploits d'Alexandre, présenté comme l'idéal du héros, avec la mort misérable qui vient le surprendre. Dès avant 1191, Gui de Cambrai, celui-là même qui, au commencement du xiiie siècle, a mis en vers l'histoire de Barlaam et Josaphat (voyez p. 15), donnait une suite au Roman d'Alexandre en écrivant la Vengeance d'Alexandre, sujet qui fut, très peu d'années après, repris par Jean le Venelais, qui avait probablement dédié son œuvre à Henri II de Champagne 6. Enfin, au xive siècle (1312), Jacques de Longuyon (en Lorraine), s'inspirant de l'idée qui domine dans le Roman, écrivit les Vœux du Paon, dont le but évident est de donner à la chevalerie les règles de la courtoisie, de l'amour et du courage, et où apparaissent pour la première fois les neuf preux 7.

Le Roman de Thèbes 8, composé vers 1150, par un anonyme, semble avoir servi de modèle à l'Enéas et au grand poème de Benoit de Sainte-Maure. Ce poème n'est pas simplement une imitation de la Thébaïde de Stace, faite à travers une rédaction latine abrégée ; la liberté avec laquelle l'auteur a traité son modèle, les épisodes qu'il a ajoutés, la peinture exacte des mœurs du xue siècle, en font presque une œuvre originale et dans tous les cas pleine d'intérêt. Aussi son succès n'a-t-il guère été moindre que celui du Roman de Troie, tant à l'étranger qu'en France. La légende d'Œdipe, perpétuée jusqu'à nos jours par des contes populaires finnois, slaves, albanais, cypriotes, etc., était d'ailleurs très répandue au moyen âge, au moins dans le monde des clercs et des laïques instruits, et ses transformations au point de vue chrétien, dont les principales sont représentées par la Légende du pape Grégoire (commencement du xII° siècle) et par la Légende de Judas (xmº siècle), quoique émanant des clercs, devinrent franchement populaires 9.

L'Enéas 10, un peu postérieur au Roman de Thèbes, qu'il imite et auquel il fait allusion, a longtemps été considéré à tort comme l'œuvre de Benoit de Sainte-Maure : l'examen attentif de la langue ne permet pas cette attribution 11. C'est une imitation très libre de l'Enéide, de style un peu prolixe et maniéré, mais qui offre des parties intéressantes, par exemple le naïf récit des amours d'Enée et de Lavinie. Son succès est constaté par la traduction qui en fut faite, dès la fin du xııº siècle, par l'allemand Henri de Veldeke.

Mais c'est Benoit de Sainte-Maure qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'Antiquité, par l'étendue de son poème, par le soin donné au style et par la façon remarquable, quoique déjà conventionnelle, dont il traite les épisodes d'amour. Vassal du roi d'Angleterre, Henri II, il a rimé pour ce prince une Chronique qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin (voy. chap. VII). Mais l'écrivain et le poète

^{1.} M. Settegast a récemment démontré que le poème en alexandrins de Jacques ou Jacot de Forest, le Roman de Jules Gésar, était refait sur le texte en prose de Jean de Tuin, intitulé Histoire de Jules Gésar voy. Chrest. 18 et 19, qu'il a publié, et non celuisci sur le poème. Sur la legende de Gésar, voy. A. Graf, Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo Rome. 1882 3. 1, 248 88.

^{2.} Hypothèse vraisemblable de M. P. Meyer. Le ms.

pearte: de Besançon, Pisancon Hautes, Alpes ou Dromes, serait plus rapproché de la forme traditionnelle. 3. Alexandre le Grand dans la littérature française au moyen âge, 2 vol., Paris, Vieweg, 1883, G. Romania \1. 213 ss

Le nom d'alexandrin donné à ce vers vient ou de La tenom d'alexandrin donne a ce vers went ou de l'auteur, ou du héros du poème; il est dù à la grande segue dont jouit l'œuvre d'Alexandre de Bernay. Nous avons vu, du reste, ce vers employé dans le Voyage de Charlemagne, qui est antérieur d'un siècle. "C'est probablement l'auteur d'une des branches du Roman de Renart.

Voy. Romania, XV, 623.
 Ce poème eut lui-même deux suites : le Restor du Paon, par Jean Brisebarre, et le Parfait du Paon, par Jean de la Motte.

^{8.} Cf. Constans, La Légende d'OEdipe, etc., 2° partie, ch. IV, et Roman de Thèbes, édition critique, publiée d'après tous les manuscrits connus (Société des anciens textes français), 2 forts vol. in-8, 1890. 9. Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, ch. III. Ces

^{9.} Cf. Constans, La Légende d'Œdipe, ch. III. Ces légendes ont pour caractere commun l'inceste, volontaire ou involontaire. Cf. la Vie du pape Grégoire le Grand, publiée par M. Luzarche, 1857, et ses imitations françaises et italiennes, la Leggenda di Vergogna (Bologne, Romagnoli, 1869), le Dit du buef (Jubinal, Nouveau recueil, etc., I, 42), la Bourjoise de Romme (Jubinal, I, 79), etc. L'origine de la légende semble être byzantine, et elle a dû arriver en France par l'Italie. 10. Publié par J. J. Salverda de Grave. Halle, 1891. 11. Cf. J. J. Salverda de Grave, L. c., Introd., p. XXII, et G. Paris, Romania, XXI, 283 ss.

à l'imagination facile se montrent surtout dans le Roman de Troie 1, écrit vers 1160 antérieurement à la Chronique et dédié à Aliénor, femme d'Henri II, où il fant noter principalement l'ingénieuse histoire des amours de Troïlus et Briseïda : Shakespeare s'en est inspiré dans sa pièce de Troïlus et Cressida, non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonnes (Guido delle Colonne), qui, traduisant Benoit vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le Roman de Troie est basé en partie sur le faux Dictys, mais surtout sur le faux Darès, et nullement sur l'Iliade, que le moyen âge ne lisait que dans les 1.075 hexamètres latins du Pseudo-Pindare. L'histoire fabuleuse de la guerre de Troie, en latin, qui se donne comme une traduction du journal grec de Dictys de Crète, compagnon d'Idoménée, lequel aurait écrit le récit d'événements dont il avait été le témoin, est probablement, non une traduction d'un roman grec, mais une invention assez ingénieuse de la deuxième moitié du viº siècle, due à un certain Septimius. Un siècle plus tard, parut à Rome une prétendue traduction d'un journal grec sur le siège de Troie, qui aurait été écrit, au point de vue troyen, par Darès le Phrygien, mentionné dans Homère et Virgile. Le pseudo-traducteur prétend être Cornélius Népos, et dédie son livre à Salluste : il est probable qu'il ne fait que résumer sèchement un récit plus étendu qui doit avoir été écrit, ou peut-être traduit, au mº siècle, et qui est aujourd'hui perdu. Benoit n'avait-il, à sa disposition, outre le Dictys, que le Darès que nous possédons encore ? Il est difficile de l'affirmer. Nous croirions plutôt qu'il a pu utiliser un Darès plus développé, dont l'existence est pour nous certaine. Quoi qu'il en soit, il semble s'être servi très librement de ses sources et il a su en tirer d'agréables développements, qui, sauf quelques longueurs, se laissent lire sans fatigue et offrent même des parties tout à fait remarquables.

Dès le xue siècle, on puisa largement dans les Métamorphoses d'Ovide, en les adaptant au milieu chrétien qu'elles devaient instruire et édifier. Chrétien de Troyes nous apprend qu'il avait mis en vers l'histoire de Pélops (le mors de l'espaule) et celle de Philomèle, que G. Paris a récemment découvert 2. Nous avons de plus conservé, du commencement du xiiie siècle, deux charmants poèmes de cette provenance, publiés dans le recueil de Barbazan et Méon; ce sont : Narcisse et Pyrame et Thisbé. Il a dû en exister d'autres, comme le montrent les fréquentes allusions des troubadours: ainsi il y a en anglais un lai d'Orphée, imité d'un poème français disparu. Enfin, au commencement du xive siècle, un frère mineur inconnu écrivit, pour Jeanne de France, femme de Philippe le Bel, une traduction amplifiée d'Ovide, qu'il appela l'Ovide moralisé et dont le titre indique assez les tendances et les procédés

d'exécution? Pour d'autres œuvre amb es d'Ovide, voy. ch. IV.

c. La matière de Bretagne. — Roman cettique

Parmi les romans du cycle d'Arthur ou de la Table-Ronde, Gaston Paris distingue deux groupes ; les romans français fondés sur des poèmes anglo-normands perdus qui avaient une base galloise, et les romans composés en France à l'imitation des premiers, mais sans modèle anglo-normand et par conséquent gallois. A cette dernière classe de poèmes, qu'il est parfois difficile de distinguer des premiers, et qui sont de véritables romans d'aventure violemment placés dans le cadre de la Table-Ronde, appartiennent vraisemblablement les romans de Meriadoc (le Chevalier aux deux épées, publié par M. Færster), Rigomer (appelé par quelquesuns « Lancelot de Jehan », ms. du château de Chantilly), Meraugis de Portlesquez par Raoul de Houdenc, publié par Michelant), Cligès (Chrest., 23, 1), Guinglain ou Le Bel inconnu (publié par Hippeau), Jaufré, Morien, le Chevalier à la Manche, Torec (conservé dans le Lancelot néerlandais), et plusieurs des romans dont Gauvain est le héros 4. Nous nous occuperons ici exclusivement des romans d'origine

« Les romans bretons », dit Gaston Paris 5, sont le produit du contact de la société française et des Celtes; ce contact a eu lieu surtout, sinon exclusivement, en Angleterre (il faut admettre cependant qu'il s'est produit, quoique plus faiblement, entre Bretons et Normands sur le sol continental); il remonte à la conquête de Guillaume, mais il n'a pas eu d'effet littéraire avant le second tiers (environ) du xuº siècle. A ce moment se produisent, à la fois dans le monde clérical et dans le monde laïque, des tentatives pour faire pénétrer dans la littérature générale les traditions ou les contes propres aux Bretons (Gallois) et restés jusquelà inconnus aux autres peuples. Gaufrei de Monmouth écrit son Historia Britonum et sa Vita Merlini 6; William de Malmesbury, pour illus-

Berguire, l'infatigable traducteur de Tite-Live, i. (i. Paris, Romania, X. p. 108-109), Équi pro-romans de la Table-Ronde, dont nous résumons ici le

^{3.} Ce poème, qui n'a pas meins de 72 cm vers a cre longtemps attribue a un Chretien Legenais, ile 8 cc. More, pres Troyes, qui n'a jamais existit (vev A. Lac-mas, Romani). XXII, 271. Vers be me ne della sur-composition analogue en latin était exécutée par Pierre

debut.

5. Homania, X. p. inc.

6. En 1138 et 1150 ce dernier ouv.a_c en 1135 la Prophétic de Merlin, qu'il emprunte (en donnant le nom de Merlin à l'enfant sans père qui prédit l'avenir au roi au Vortigera a Marcus S. 1. histoire parle pour la premi de la communication de Mennius, qui n'en a écrit que la préface. L'Hispas la source des romans celtiques. Elle a eu au xu siccle un grand ne min de la lui den vers, dont la plus célèbre est celle du normand Robert Ware 110 en vers des Bretes qu'un certain Ren us perce des Bretes la lui des lui des la lui des lui des la lui des lui

^{1.} Publié par M. Joly, avec une intéressante étude sur les Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge. 2 vol., Paris, Vieweg. 1871. 2. Il est incorporé dans l'Ovide moralisé sous le nom de Chrestiens li Gois la serpe ', d'où est sorti le pre-tendu Chrétien le Gouais de Sainte-More. Voyez la note

trer les pretendues antiquités de l'église de Citastonbury, puise dans les légendes bretonnes; des vies apocryphes ou interpolées de saints brotons font penètrer dans l'hagiographie des motors plus ou moins anciennes de proyenance celtique. D'autre part, les jongleurs bretons parcourent l'Angleterre ,et aussi la France en jouant sur la rote ou la harpe des lais, morceaux de musique rattachés à quelque aventure romanesque ou mythologique, dont les poètes français donnent bientôt des versions plus ou moins fidèles 1. Plusieurs de ces lais, rapportés au même personnage, finissent par lui faire une sorte de biographie poétique. Telle paraît être l'origme des romans consacrés à Tristan Chrest., 21 et 22), les plus anciens peut-être qui aient paru en vers français 2 ».

A cette classe, il faut joindre celle des romans épisodiques, qui racontent une aventure particulière, un exploit isolé d'un chevalier : la plupart des romans de ce genre se rapportent à Gauvain. Ces divers romans ont été refaits par les trouvères français, qui les ont adaptés aux mœurs et aux idées de leur temps : c'est dire que la courtoisie, qui déjà dans les poèmes normands avait modifié dans leur forme les aventures traditionnelles, a pris plus d'importance encore, et que l'amour, qui ne domine pas encore comme il le fera plus tard, est intervenu pour susciter l'aventure et mettre en relief la courtoisie du héros 3. C'est ainsi que Chrétien de Troyes (1170-1188), dont le style a des qualités remarquables, refit, à l'instigation de Marie de France, comtesse de Champagne, les romans d'Erec et Enide, d'Yvain ou le Chevalier au lion (Chrest., 23, 2), et ceux qui se rapportent à Lancelot et au saint Graal 4, c'est-à-dire Cligès, (Chrest., 23, 1), Perceval le Gallois 5, Lancelot

tradition. Elle a été publiée par Le Roux de Lincy, et MM. Hofmann et Volmœller ont récemment publié une antre traduction incomplète, egalement en vers de huit syllabes, sous le nom de *Der Münchener Brut* (le *Brut* de Munich). Celle de Geffrei Gaimar (vers 1155)

Brut de Munich). Celle de Geffrei Gaimar (vers 1155) est perdue.

1. Marie de France, l'auteur des Fables, qui savait le breton et l'anglais, a traduit une douzaine de ces lais : l'un des plus intéressants est celui du Chèvrefeulle, qui se rapporte à la légende de Tristan (cf. Chrest.,21). Citons encore le lai d'Ignaure, variante du roman du Châtelain de Coucy (v. p. 17), le lai de Frêne, dont le sujet est développé dans le roman de Galeran (v. p. 17, etc.

2. Voici la légende de Tristan et d'Iseut: Tristan, neveu du roi Marc de Cornouailles, l'a délivré d'un ennemi terrible (à l'origine, un monstre comme le Minotaure). Chargé par lui d'aller chercher sa fiancée Iseut, il boit par erreur un philtre destiné au roi et qui doit assurer un amour inaltérable entre l'homme et la femme qui en aurent bu : de la ses amours avec Iseut, dont le récit, altéré dans les formes postérieures qu'il a prises, était à l'origine empreint d'une poésie sauvage et pénétrante. sauvage et pénétrante.

sauvage et penetrante.
3. G. Paris, Romania, X., p. 468.
4. C'est le nom celtique du vase, où, croyait-on, avait élé recueilli le sang de Jésus-Christ, et que Joseph d'Arimathie avait transporté en Bretagne. Les chevaliers de la Table-Ronde le cherchaient à travers mille

5. Chrétien ne put l'achever. Il fut continué par un Gauvain, et par Gaucher de Dourdan, qui développa le vrai sujet du poème, la recherche du Graal, mais lissa en ore Fouvre inachevée. Plusieurs trouvères s'essayèrent après lui à la terminer: l'un deux écrivit quelques vers seulement, les deux autres furent beaucoup plus abondants. Celui des deux qui eut le plus de succès fut Mennessier de Lille, qui écrivit vers 1220 du Lac ou le Chevalier à la Charrette 6 : c'est ainsi également qu'ont été composés Ider, Durmart le Gallois, Guinglain (fils de Gauvain), etc. En face de ce groupe de récits biographiques ou épisodiques, il faut en signaler un autre, dont le succès a été bien plus considérable et dont les caractères sont sensiblement différents. Arthur et Guenièvre y acquièrent une grande importance : les amours de celle-ci et de Lancelot (dont le Lancelot de Chrétien n'est qu'un épisode) et la quête du saint Graal (que Lancelot ne réussira pas à trouver à cause de son amour coupable, tandis qu'il est trouvé dans certaines versions par Gauvain, dans d'autres par Perceval, dans d'autres par Galaad, fils de Lancelot) sont deux centres de cycles différents, qui d'ailleurs se pénètrent de toutes parts, et où le mysticisme et la courtoisie sont poussés jusqu'à un raffinement excessif. Voici quelques indications sur les romans qui nous restent de ce groupe.

En dehors des continuations du Perceval de Chrétien, il faut signaler la tentative faite, au commencement du xure siècle, par le chevalier Robert de Boron (village près de Montbéliard), pour donner l'histoire complète du Graal. Empruntant à Gaucher l'idée que ce vase avait appartenu à Joseph d'Arimathie, apôtre de la Bretagne, dont le corps était censé reposer dans le monastère de Glastonbury, il écrit d'abord la première partie de l'œuvre, le Joseph d'Arimathie ou le Saint Graal, histoire du Graal en Orient, qui a pour source les évangiles apocryphes. La 2º partie, Merlin, dont il ne reste que 500 vers, s'inspire de Gaufrei de Montmouth et sert de lien entre le Saint Graal et le Perceval, imitation de Chrétien de Troyes, qui ne nous est parvenue qu'en prose. Peu après, entre 1210 et 1250, furent composés les sept grands romans en prose du cycle de la Table-Ronde: 1º le Grand Saint Graal, renouvellement du Joseph d'Arimathie; 2º Merlin, également renouvelé et pourvu de longues suites dont deux subsistent (Chrest., 24); 3° Arthur; 4º Lancelot, en cinq parties; 5º la Quête du saint Graal; 6° la Mort d'Arthur, amplification de la fin du récit de Robert de Boron; 7º le Tristan, de Luce du Gast, qui fut bientôt amplifié, sous le nom de Brait ou Brèt (le dernier cri de Merlin perfidement enfermé dans un tombeau par la femme qu'il aimait), par un certain Elie, qu'on surnomma de Boron, parce qu'on le crut parent de Robert, et à qui l'on attribua l'immense roman de Palamède (également appelé Meliadus dans sa première partie et Guiron le Courtois dans la seconde), lequel est

pour Jeanne de Flandre, petite-nièce du comte Phi-lippe, sous les auspices duquel Chrétien avait com-mencé le roman. L'autre se nommait Gerbert de Montreuil: c'est l'auteur du Roman de la Violette. Sa rédaction est intercalée assez maladroitement dans le rédaction est intercalée assez maladroitement dans le manuscrit, entre la continuation de Gaucher et la rédaction de Menessier, ce qui donne pour l'ensemble du poème plus de 63.000 vers. Voy. G. Paris, La Littérature française au moyen âge, § 58 et 59, et Romania, XVIII, 175 sqq.

6. Ce nom vient de ce que Lancelot, pour suivre la reine Guenièvre, femme d'Arthur, est obligé de monter sur une charrette, ce qui était contraire au lois de la Chevalerie. Lancelot était surnommé « du Lac », parce qu'il avait été éleyé par une fée on « dame du Lac ».

qu'il avait été élevé par une fée ou « dame du Lac ».

consacré aux pères des héros de la Table-Ronde. Gautier Map 2º moitié du xur siècle , à qui l'on a attribué plusieurs de ces romans, semble n'en avoir écrit aucun 1.

Le succès des romans de la Table-Ronde se répandit dans toute l'Europe et persista jusqu'à la fin du xvi' siècle. Vers le milieu du xiv' siècle, on compose encore en France le roman en prose de Perceforest, et aux xvº et xvr, en Espagne et en Portugal, celui d'Amadis, sans doute d'après un original français, Amadis répandit jusqu'à la folie le goût des romans de chevalerie : la spirituelle parodie de Cervantes, Don Quichotte (1605), amena heureusement une réaction salutaire, mais qui dépassa le but et dut contribuer pour beaucoup au dédain que témoignèrent le xvii et le xviii siècles pour l'ensemble de la littérature du moyen âge.

d. - Littérature byzantine. - Romans d'aventure :

La littérature byzantine, qui a exercé une grande influence, encore insuffisamment étudiée, sur une branche importante de la littérature du moyen âge, provient du rapprochement de la Grèce et de l'Orient après la conquête d'Alexandre. Le roman 3 est né en Grèce du contact des deux civilisations. L'œuvre la plus ancienne qui mérite vraiment ce nom est l'Histoire babylonienne, de Jamblique, production orientale revêtue d'une forme grecque. Les Vies de Pythagore par Porphyre et Jamblique, d'Apollonius de Tyane par Philostrate, de Proclus, de Plotin, pleines de miracles et d'inventions merveilleuses, ont eu également une grande vogue, sans qu'on puisse déterminer exactement leur influence sur l'Occident ; mais l'Apollonius de Tyr, dont l'original grec perdu est du mº siècle, et qui, traduit probablement au viº siècle, a fourni, comme nous l'avons vu, en changeant l'époque, la matière de Jourdain de Blaye, a eu des imitations nombreuses. A cette première période, purement littéraire, en succède une autre, plus obscure à cause de la pénurie de documents, qui va de la fondation de Constantinople jusqu'aux croisades; elle nous est surtout connue par la littérature populaire bulgare imitée en Esclavonie et en Russie. Pendant cette période, la France n'a guère communiqué avec l'Orient que par l'Italie méridionale, restée à moitié grecque; elle en a cependant tiré le sujet de plusieurs romans dont nous allons dire un mot.

Le pieux roman grec de Barlaam et Joasaph ou Josaphat, dont l'origine indienne est incontestable 4 (Joasaph est un des noms de Bouddha), a dû être traduit en latin au xuº siècle,

avant de l'être en français, puis en allemand. Le conte indien de Sindibad est celui qui semble avoir eu la meilleure fortune en Occident. Il s'en est formé deux groupes de redactions : Lui composée du Dolopathos, qu'écrivit en latin, probablement d'après un récit tronqué, à la fin du vir siècle le mome distercien Jean de Haute Seille, et de la traduction en vers français qu'en fit Herbert peu de temps après ; l'autre, comprenant plusieurs versions françaises et latines Roman des Sept Sages, Historia Septem Sapien tium, etc.), dont le rapport exact n'est pas encore déterminé, mais dont les relations sont très étroites (cf. Chrest., 26). C'est un roman à tiroirs dans le genre des Mille et une Nuits. En voici le cadre : Un roi veuf se remarie ; il a de sa première femme un fils qu'il a fait élever hors de la cour, et qui y revient son éducation terminée. Sa marâtre, voyant ses propositions galantes repoussées, l'accuse, comme Phèdre et la femme de Putiphar, d'avoir voulu la séduire. Le roi la croit et condamne son fils à mort. Son fils venait de faire vœu, pour obéir aux recommandations de son précepteur Sindibâd, de ne pas prononcer une parole pendant sept jours : il ne peut donc se disculper. Le roi a sept ministres, qui viennent tous les jours lui raconter, sur les dangers de la précipitation et la défiance qu'on doit avoir à l'égard des femmes, une histoire qui décide le roi à ajourner l'exécution au lendemain, et cela jusqu'au septième jour, où l'enfant se disculpe et où la marâtre est punie. Dans les romans du groupe oriental, chacun des sages raconte deux histoires, dans certains romans occidentaux, qui semblent nous donner la tradition primitive, ils n'en disent plus qu'une, et la reine fait la contre-partie; dans d'autres le Dolopathos), les récits de la reine sont supprimés, probablement par suite d'un manque de mémoire de celui qui raconta la légende au moine de Haute-Seille. Ajoutons que Jean a substitué Virgile à Sindibâd dans le rôle de précepteur du prince, et qu'il lui a fait raconter aussi une histoire. Les histoires varient d'ailleurs d'une rédaction à l'autre, et il n'y en a qu'une (Canis) que l'on trouve partout uniformément : c'est celle du chien qui avait sauvé un enfant en tuant un serpent qui allait le dévorer, et que le père tue dans un moment de colère, parce qu'il le croit coupable de meurtre. Celle que l'on désigne sous le nom de Puteus (la femme qui fait semblant de se jeter dans un puits pour rentrer ensuite chez elle), et qui se trouve aussi dans l'œuvre de Jean, ainsi que Gaza (l'histoire du voleur du trésor), est trop connue par Georges Dandin pour qu'il soit utile d'insister. Les autres histoires du Dolopathos sont emprun-

La Vie de Saint Grégoire, dont nous avons déjà dit un mot (v.p. 12), a une source byzantine. C'est encore d'après des traditions de même origine que les grandes figures d'Hippocrate, d'Aristote, de Virgile, ont été travesties et qu'on leur a attribué non seulement un pouvoir magique, mais encore des aventures ridicules, qui démontrent

tées à d'autres sources 5 ».

^{1.} G. Paris, la Littérature française au moyen age, \$\$ 60, 61, 62.
2. Nous empruntons les éléments de ce chapitre à

^{2.} Nous emputations les ferentes de ce chaptire a M. G. Paris, loc. laud., et Romania, passim.

3. Les poiemes imites de l'Antiquité, et les productions du second âge dans l'épopée nationale mélangée d'éléments étrangers, prirent le nom de romans, comme

les poèmes d'aventure proprement dits.

4. Les légendes de source indienne passent ordinairement de l'indou en persan, du persan en syriaque, du syriaque en arabe, de l'arabe en grec et du grec en

^{5.} G. Paris, Romana, IX Romana, II. est sqq.

Le tois et la malice des femmes et les faiblesses auxquelles sont exposés les savants et les sages, comme les autres hommes. C'est ainsi qu'Aristote, qui reprochait à son élève ses complaisances pour sa maîtresse, se voit bientôt forcé par elle de recevoir un bât et de lui servir de monture, à la grande joie d'Alexandre, qui survient tout à coup 1.

Dans la seconde période, celle des croisades, les rapports de l'Orient et de l'Occident sont directs et bien plus fréquents ; aussi en résultet-il un grand accroissement de richesses pour notre littérature. Ce qui domine dans ces compositions, ce sont les voyages merveilleux, les histoires de magie, de talismans, de pirates, les aventures d'amoureux séparés malheureusement et se retrouvant après des événements variés. Voici une liste des principaux romans qui dérivent de cette source : 1º Eracle (Héraclius), par Gauthier d'Arras (vers 1160), publié par M. Læseth: la première parie remonte à un roman gree, dont une forme populaire moderne a été récemment retrouvée dans le poème de Ptocholéon, tandis que la deuxième, d'origine orientale, raconte l'histoire d'un homme réduit en esclavage, qui recouvre sa liberté grâce à ses connaissances magiques ; 2º Floire et Blancheflor, dont on a deux rédactions différentes du XII° siècle : c'est le sujet du Filocopo de Boccace 2, dont une forme altérée se retrouve dans la deuxième partie de la délicieuse chantefable d'Aucassin et Nicolette, écrite au xuº siècle, en partie en prose, en partie en laisses assonantes (voy. ch. III; 3° Cligès, par Chrétien de Troyes, qui a fait entrer son héros dans le cycle de la Table-Ronde (voy. plus haut, p. 13); un second poème a été greffé sur le même sujet, c'est la Femme de Salomon, aujourd'hui perdu sous sa forme originale en français, mais qu'on retrouve en bulgare, en russe, dans le poème allemand de Salomon et Morolt (= Marcolf) et aussi, avec quelques différences, dans le Bâtard de Bouillon, continuation de Baudouin de Sebourc 3 : ce sujet offre beaucoup d'analogie avec Romeo et Juliette; 4º Florimont (intitulé dans un manuscrit Le Roi Philippe de Macédoine, composé en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), par Aimon de Varennes, qui déclare avoir vu son original à Philippopoli : c'est une prétendue histoire des ancêtres d'Alexandre; 5° Athis et Porphirias ou Le Siège d'Athènes (xmº siècle), attribué à Alexandre de Bernay, l'un des auteurs du Roman

d'Alexandre : c'est l'histoire de deux amis qui se font des sacrifices vraiment héroïques ; la première partie a été traitée par Boccace (Décaméron, 8º journée), probablement d'après la même source byzantine, et aussi dans la Disciplina clericalis de Pierre Alphonse et sa traduction française, le Chastoiement (Conseils) d'un père à son fils; 6° le Roman de la Violette, par Gerbert de Montreuil (1230), dont une deuxième forme se trouve dans le Comte de Poitiers (xII° siècle), et des variantes plus altérées dans le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, (publié par M. Servois pour la Société des anciens textes français), dans le conte en prose de Floire et Jeanne, etc.; 7° le Roman de la Mane-kine, par Philippe de Beaumanoir (né à Rémi, Oise), dont le sujet a été souvent traité, principalement en Italie : il s'agit d'une femme, mère d'enfants charmants, qui est accusée d'avoir donné le jour à des monstres (publié par Fr. Michel, et récemment par M. Suchier pour la Société des anciens textes); 8° Parténopeus de Blois (Chrest., 20), une des plus belles œuvres du moyen âge (fin du xue siècle) : c'est l'histoire de Psyché avec interversion des rôles; 9º Florence de Rome (xiv° siècle); 10° le Dit de l'empereur Constant, publié dans la Romania, VI, 161 sqq., par M. Wesselofsky; 11° Floriant et Florette, publié par Fr. Michel; 12° le Roman de Cléomadès, par Adenet le Roi (fin du xiii° siècle), publié par M. Scheler: on y voit un cheval de bois traversant les airs, emprunt aux contes indiens par l'intermédiaire du grec ; le même sujet a été traité par Girard d'Amiens dans Meliacin; 13º Guillaume de Palerne, publié par Michelant pour la Soc. des anc. textes fr. Il y est question d'un prince, fils du Roi d'Espagne, changé en loup par les maléfices de sa marâtre, qui veut assurer le trône à son propre fils. Le loup-garou se fait le protecteur du prince Guillaume, fils du roi de Pouille, exposé dès sa naissance. Celui-ci étant devenu amoureux de Mélior, fille de l'empereur de Grèce, ils s'enfuient revêtus chacun d'une peau d'ours, qu'ils échangent plus tard contre une peau de biche, et grâce à la protection du loup, échappent à toutes les poursuites. Guillaume délivre, sans la connaître, sa mère, qu'assiégeait le roi d'Espagne. Ce dernier retrouve son fils et oblige sa seconde femme à lui rendre la forme humaine. Guillaume, sur les indications du prince d'Espagne, retrouve sa mère et épouse Mélior. Ce roman intéressant peut être donné comme le type du roman d'aventures basé sur une métamorphose; 14° le Roman de l'Escoufle (du Milan), que Michelant a également publié pour la Soc. des anc. textes fr. : le sujet rappelle celui de Pierre de Provence et la Belle Maguelone. Guillaume de Palerne et l'Escoufle pourraient aussi bien être d'origine celtique; 15° Bérinus, roman en prose du xiv° siècle, où l'on retrouve des éléments grecs et orientaux,

Nous citerons enfin quelques romans d'aventure dont la source n'a pu encore être bien établie, et d'autres où des légendes nationales ou celtiques se mêlent à des fictions merveilleuses: 1º Ille et Galleron, par Gautier d'Arras, écrit en 1157; 2º Amadas et Idoine, publié par

^{1.} Voir le Lai d'Aristole, par Henri d'Andeli, trouvère normand du vur sierle, qui est également l'auteur du Dit du chaemetier Philippe, de la Bataille des vins et de la Bataille des sept arts et dont les œuvres ont de publices par M. Heron, Reuen, 1880. Pour la 2 gende de Virgile magicien, on peut consulter l'excelent livre de M. Comparetti, Virgilio mel medio cro, 2 vol., Livourne, 1872, et celui de M. A. Graf, Roma nelle memoria e melle immagnazioni del medio cro (2 vol., Turin, 1883), ch. xvi.

2. Deux enfants qui s'aiment sont séparés par divers accidents; ils finissent par se retrouver et sont heu-1. Voir le Lui d'Aristote, par Henri d'Andeli, trou-

^{3.} La composition cyclique dont faisaient partie ces deux poémes racontait les croisades depuis l'origine, remembre jusqu'aux aucetres de Godefrox de Bouillon, et descendait jusqu'aux guerres de Philippe le Bel contre les Flamands : la perte de cette dernière partie est surtout regrettable.

M. Hippeau, où l'on voit trois fées présider aux destinées humaines : comme Amadis, Amadas est pendant quelque temps fou d'amour ; 3 Galeran de Bretagne, par Renaud, charmant poème qui développe le sujet du lai de Frêne publié par Boucherie : 4º Richard le Beau Chrest., 25., publié par M. Færster, où se trouvent réunies deux légendes souvent traitées au moyen âge et d'origine orientale, celle du Mort reconnaissant, et celle du Fils qui recherche son père : 5 le Chatelain de Concy par Jakemon Sakesep, fin du xiiiº siècle, dont on a une variante dans le lai d'Ignaure: c'est l'histoire émouvante, souvent traitée au moyen âge, d'une femme adultère à qui son mari fait manger le cœur de son amant. Le châtelain de Coucy est d'ailleurs étranger à ce conte : le poète ne l'en a fait le héros que pour pouvoir y insérer plusieurs de ses chansons ; 6° Guillaume de Dole, où se trouvent intercalées, comme dans le précédent, des chansons d'auteurs dissérents; 7º Blonde d'Oxford, par Philippe de Beaumanoir ou de Rémi (Oise), publié par Le Roux de Lincy : a beaucoup d'analogie avec un charmant roman du xvº siècle, Jehan de Paris Chrest., 28 ; 8º la Châtelaine de Vergi, aventure d'amour au dénouement tragique, qui, par la finesse de l'analyse et la délicatesse des sentiments, annonce déià le roman moderne (xiii° siècle; une nouvelle édition en a été donnée en 1892, dans la Romania, par M. G. Raynaud); 9º Joufroi (incomplet, milieu du xur siècle, publié par MM. Hofmann et Muncker: le troubadour Marcabru, Henri Ier, roi d'Angleterre, et sa femme, Aélis de Louvain, y figurent ; 10° Mélusine (la fée), aïeule supposée des Lusignan; 11º Robert le Diable, publié par Trébutien; 12º Eustache le moine, roman en partie historique, où sont racontées les aventures d'un hardi partisan, brigand audacieux autant que chevalier, qui fait le désespoir du conte de Flandre et du roi d'Angleterre (publié par Fr. Michel etc.

e. - Fableaux : Contes et Nouvelles.

Bien qu'on puisse rattacher, pour l'esprit qui y règne, un grand nombre de fableaux 1 à la littérature satirique (voy. section IV), il est cependant difficile de les séparer des récits épiques et des romans, quelque modestes que soient ces piquantes productions de l'esprit français. C'est surtout en Orient qu'il faut chercher la source des fableaux ; plus rarement, ils reproduisent un fait réel ou sont des œuvres de pure imagination. Les contes indiens, créés par les brahmanes ou appropriés par eux au point de morale qu'ils voulaient enseigner, sont arrivés en Europe, d'abord par les Byzantins, puis par les Arabes d'Espagne et les croisades. Le recueil d'exempla formé par Jacques de Vitry en Judée contribua beaucoup à répandre par la prédication le goût de ces histoires dans le peuple; l'esprit malicieux des jongleurs sut tirer parti de cette riche matière en l'assaisonnant d'observations fines, de traits satiriques et trop souvent licencieux. Les vilains, les clercs,

les femmes 2, sont surtout l'objet de leurs attaques : cela s'explique par ce fait que a s fableaux étaient principalement composés pour les chevaliers et les bourgeois. Parfois cependant, le vilain, avec sa rouerie naïve et son gros bon sens, a le beau rôle : ainsi le Vilain qui conquist Paradis par plant, Saint Prepre et le Jongleur, le Vilain Mire 3, Constant Duhamel. Brunain la vache au prestre, d'autres encore, nous montrent, pour ainsi dire, la revanche du pauvre hère méprisé et bafoué. Si un trop grand nombre de ces fableaux, par la grossièreté qu'ils affectent, échappent à l'analyse, on en trouve cependant qui ne sont qu'amusants, comme le Curé qui mangea les mures, ou comme Estula et Brifaut Chrest., 28, 1 et 2, ; d'autres qui respirent la morale la plus pure, comme la Bourse pleine de sens, la Housse partie (ou le Bourgeois d'Abbeville; d'autres encore dont la forme est empreinte d'une exquise délicatesse, comme le Vair Palefroi et l'Oiselet 4. Tous ont pour principal mérite de nous donner un tableau sincère des mœurs des xu° et xur siècles, tableau d'autant plus exact qu'il est moins travaillé et moins voulu, et à ce titre ils constituent une des principales richesses de notre ancienne littérature. Les fableaux sont souvent anonymes; parmi les auteurs connus, nous citerons seulement : Rustebeuf 5 plaisants fableaux, Le Testament de l'ane, Frère Denise, etc.), Huon le Roi (le Vair Palefroi', Courtebarbe les Trois Aveugles de Compiègne), Jean Bedel ou peut-être Bodel 9 fableaux au moins, entre autres Brunain, le Souhait insensé et Gombert et les deux Clercs, qu'ont imité l'Arioste, et La Fontaine dans le Berceau), Eustache d'Amiens le Boucher d'Abheville), Jean le Galois d'Aubepierre (la Bourse pleine de sens', Gautier le long le Valet jeune homme) qui d'aise à malaise se met en se mariant), et la Veuve. Jean, l'auteur probable d'Auberee, portrait remarquable de l'entremetteuse, et Bernier (la Housse partie 5). Tous ces auteurs vivaient au plus tard au xiuº siècle. Dès le xivº, le genre se transforme: la verve railleuse et trop souvent grossière disparaît pour faire place à un art plus raffiné, qui s'inspire des novellieri italiens et donne naissance à des recueils de contes moraux ou simplement amusants, où la galanterie tient plus de place que la morale. Le plus connu de ces recueils est celui des Cent Nouvelles nouvelles

angle normanic dans lieu

angle nermunde dans ben and a la la 3. Ce conte, d'origine indienne, se retrouve dans presque toutes les littératures. Molière, lorsqu'il écrivait Le Médecin malgré lui, en avait certainement lu que le pre imitation, qui person lui dante de notre fabre eu.

4. Public par G. Paris et non mis dans le commerce.

C. Victor I fill france, t. XXIII, p. 114, et pour tous les fableaux eties X de Mintain france, t. I fill france et controlle des fableaux et controlle des fableaux et controlle des fableaux et controlle des fableaux et les fableaux 1872-88, 6 vol.

plur. fableaus, en picard fabliaus, forme qui a prévalu plur, Jableaus, en picara Jabriaus, forme qui a prevatu à tort (5, Panis On appoint Judos des lussimis des contes annisants, que les nebles se d'estient in ter après hoire par les jongleurs dessign es ctaient en vers, in table premait to nem do conte 2. Pami les l'ableaux drig se afte les plus remarquables sont Richeut, peinture réaliste des

^{1.} Fableau, diminutif de fable : fablel donne au reg

Constans. - Chrestomathie.

Chrest., 27, composé à Genappe Belgique, vers 1456, par le Dauphin, fils de Charles VII, qui devait régner sous le nom de Louis XI, et quelques seigneurs de ses amis, mais rédigé peut-être par Antoine de la Sale, l'auteur bien connu des Quinze joies du mariage. Nous ne parlons pas, bien entendu, des auteurs de nouvelles du xviº siècle, la période que nous étudrous ne dépassant pas la fin du xv.

III. - POÉSIE LARIQUE ET PASTORALE

Si l'on veut donner aux mots «poésie lyrique » leur sens le plus large, il convient d'appeler de ce nom toute poésie de courte étendue, régulièrement divisée en strophes, dans laquelle les paroles sont subordonnées au chant. La poésie lyrique exprime d'ailleurs soit des sentiments généraux, soit un sentiment personnel dans lequel s'exalte l'âme du poète : ce dernier trait appartient plutôt aux troubadours, c'est-à-dire aux poètes lyriques du Midi. La poésie lyrique du Nord semble bien être en partie originale, quoiqu'on ait longtemps soutenu le contraire : la publication d'un certain nombre de romances et pastourelles du xn° siècle 1 a montré qu'elle n'était pas moins ancienne que celle du Midi, et le caractère particulier qu'elle affecte est une preuve de plus que, sauf dans certains genres particuliers plus savants, elle s'était développée à l'origine, parallèlement à la poésie provençale. En effet, les plus anciennes romances françaises sont des récits épiques, des chausons d'histoire ou de toile 2, comme on les appelait au moyen âge : les chansons de Rainaud et Belle Erembor, Belle Doette (Chrest., 33), Belle Idoine, Belle Aiglantine, Belle Isabeau, Belle Yolande, etc., sont de véritables petits drames, où l'expression vive et légère, les détails gracieux ou naïfs laissent tout son relief à la lutte des passions qui s'y agitent, et, à ce titre, elles ont un caractère franchement populaire, ou du moins semipopulaire, que n'ont pas les poésies raffinées des troubadours.

Une autre forme ancienne de la poésie lyrique, où le Nord semble également avoir devancé le Midi, est la pastourelle (Chrest., 31, 2). Raimon Vidal, dans son Donat provençal, avoue expressément que le « parler de France, vaut mieux et est plus avenant pour faire romances et pastourelles 3 ». Le sujet en est moins relevé que celui de la romance et la scène est placée à la campagne ; cependant, de bonne heure, les hautes classes y figurent. Tantôt un chevalier offre son amour à une bergère qui, le plus souvent, lui préfère le berger son voisin : c'est ce thème qui, développé et augmenté de la peinture des jeux des bergers, a fourni la matière des nombreuses pastourelles de Robin et Marion, et plus tard du Jeu de même nom, par Adam de la Halle (Chrest., 53). Tantôt un chevalier rencontre une dame dans un verger ou un sentier fleuri, et engage avec elle une conversation amourcuse, où l'on voit poindre déjà les allégories du Roman de la Rose; ou encore, comme dans la délicieuse chantefable d'Aucassin et Nicolette (Chrest., 30) dont il convient de détacher la deuxième partie, qui a un tout autre caractère (voy. p. 16), l'auteur place dans un cadre pastoral d'une fraîcheur charmante le récit d'un amour à la fois naïf et passionné.

Il faut citer encore parmi les genres lyriques qui ne doivent rien au provençal, le lai chanté, le motet (Chrest., 34), dont la forme est empruntée aux chants liturgiques, la rotrouenge (Chrest., 36), ordinairement munie d'un refrain 4, le serventois (nom donné spécialement aux prières consacrées à la Vierge), la chanson de croisade, la chanson pieuse, où se distingue Gautier de Coinci, qui imite et parodie les chansons d'amour à la mode, enfin les diverses chansons destinées à accompagner la danse, telles que la ballette, l'estampie, le rondeau, devenu plus tard le triolet, etc.

Ces formes primitives de la lyrique française, d'origine essentiellement populaire, ont des strophes inégales de trois à huit vers à rimes consécutives et terminées par un refrain de rime différente. L'assonance y domine à la première époque ; mais, dès le commencement du xmº siècle, elle est remplacée par la rime, et Audrefroy le Bâtard, d'Arras, introduit les rimes croisées, qui semblent bien être une imitation provençale. Sous l'influence des troubadours, la poésie lyrique devient de plus en plus savante et artistique, et un grand nombre de trouveurs, surtout parmi les nobles, s'ingénient à imaginer des combinaisons nouvelles. Les genres qu'on imite le plus volontiers sont : la chanson d'amour (divisée en trois groupes de strophes différentes, chaque strophe à son tour se subdivisant en trois parties, dont les deux premières se font pendant, tandis que la troisième est asymétrique) (voy. Chrest., 31, 1), l'aube, le salut d'amour (épître) et le jeu parti (Chrest., 35). Huon d'Oisi, le comte Conon de Béthune, Gautier d'Espinaus, Renaud, le roi Richard d'Angleterre, le châtelain de Coucy, le chevalier Gace Brûlé (Chrest., 31, 1), Thibaut de Champagne, roi de Navarre (Chrest., 31, 2), Gautier de Coinci (Chrest., 32), Colin Muset, sont les meilleurs des chansonniers connus au xiii° siècle et dans le dernier quart du xii°.

Avec le xive siècle, l'inspiration diminue, et la difficulté vaincue semble être le but auquel tendent principalement les trouveurs. Le chant royal, destiné à célébrer surtout Dieu et la Vierge, la ballade (l'ancienne ballette asservie à des règles plus rigoureuses), le rondeau simple ou double, prennent dans la faveur

^{1.} All-franzæsische Romanzen und Pastourellen, lo ransgegeben von Karl Bartsch, Leipzig, 1870. Cf. Jeanwoy, Origines de la poésie lyrique en France,

a angoy. Origines de la poésie lyrique en France, 2 (d. Paris, 1904. 2 Cestà-dire « chansons qu'on chante en filant ou en tissant la toile à la veillée : aujourd hui encore, on appeale « chansons de filasse » des chansons ana-logues.

La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far romanz et pasturellas. « Grammaires provençales. p. p. Guessard. 2º édit., p. 71.

^{4.} A ce genre appartiennent, bien qu'elles ne soient 4. A ce gener appartiement, men qu'elles ne soient pas toujours ainsi dénonmées, presque toutes les pièces lyriques destinées à être chantées qui ne sont pas d'imitation provençale, en particulier les pièces d'un caractère plaisant, politique ou satirique compo-sées à Arras au xmt siècle. Cf. G. Paris, La Littéra-ture fr. au moyen âge, § 119.

publique la place des formes plus libres et plus simples créées par les trouveurs de l'âge précédent. D'abord Eustache Deschamps, dans son Art de dicter et faire chansons, etc., puis, au siècle suivant. Henry de Croy, dans son Art et science de rhétorique, s'épuisent en efforts ridicules pour nous apprendre à distinguer les innombrables espèces de rimes et les différentes formes de ballades et de rondeaux à la mode. Deschamps (Chrest., 38) joignant l'exemple au précepte, n'écrivit pas moins de 1.175 ballades. 171 rondeaux, 80 virelais, sans compter le Miroir du mariage, en 13,000 vers environ, et quantité de menus poèmes. Son maître et son ami, Guillaume de Machaut chef-lieu de canton des Ardennes), l'auteur du Voir Dit 1, dont les œuvres ne tardèrent pas à vicillir après avoir joui d'une très grande popularité, n'avait pas été aussi fécond; il reste cependant de lui 200 ballades, 100 rondeaux, la Prise d'Alexandrie, en vers octosyllabiques, et d'autres poèmes assez importants. En même temps que Deschamps, dans la deuxième moitié du xivi siècle, florissait le chroniqueur-poète Froissart, dont les poésies (voy. Chrest., 37), publiées par M. A. Scheler 2, sans atteindre à la valeur de sa prose, ne manquent ni de grâce ni d'intérêt. Les plus importants de ses poèmes sont : le Trettie de l'Espinette amoureuse, le Joli buisson de Jonèce, le Paradis d'amour et la Prison amoureuse, où se trouvent mêlées des lettres en prose. Peu après, la savante Christine de Pisan. qui se dit l'élève d'Eustache Deschamps, se délasse de la composition de ses graves traités de politique et de morale par des poésies amoureuses non dépourvues d'afféterie, et aussi par des poésies d'un caractère plus élevé, comme le Poème de la Pucelle (1419), ou même purement didactique, comme le Livre de Mutacion de fortune (1403), essai d'histoire universelle, le Chemin de long estude, recherche de la vertu qui convient le mieux au gouvernement du monde, et l'Epistre d'Othea la deesse a Hector de Troye, conseils adressés au jeune duc d'Orléans, fils de Charles V, sous une forme allégorique, où la prose explique les vers.

Le xvº siècle est rempli, en outre, par les noms d'Alain Chartier, de Martial d'Auvergne (l'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour, publié par Michelant pour la Société des anciens textes français, les Arrêts d'amours, les Vigiles de Charles VII, etc.), de Charles d'Orléans, d'Olivier Basselin et de Villon, poètes de valeur inégale, mais que rassemblent un vif sentiment des malheurs qui désolent la France et un patriotisme d'un bon exemple à cette époque troublée. Après le remarquable éloge de Jeanne d'Arc, de Christine, viennent le Lay de la Paix et la Ballade de Fougères, d'Alain Chartier, où le poète appelle de tous ses vœux la fin des hostilités et la libération définitive du territoire ; puis les Vigiles de Charles VII, de Martial, œuvre plus louable

par l'intention que par l'exécution : puis encore les joyeux et patriotiques Vaux-de-Vire du foulon Olivier Basselin, qui trouva la mort dans un combat contre les Anglais Charles d'Orléans même, dont la douceur élégante et un peu triste semblait peu faite pour s'élever si haut, trouve des accents vraiment lyriques pour exprimer la joie que lui inspire la conquête de la Guyenne et de la Normandie : et de son côté, Villon, le poète de la rue, dont le talent est pour ainsi dire la contre-partie de celui de Charles, dans sa Ballade de l'honneur français, lance d'énergiques malédictions contre ceux qui mal vouldroient au royaume de France 4 ».

Mais ce n'est pas seulement dans cette pièce, c'est dans toutes ses œuvres, bigarrées et diverses comme son existence, que Villon fait preuve, et pour le fond et pour la forme, de qualités vraiment nationales : son esprit tout parisien abonde en saillies imprévues et originales; son style vif et piquant fait songer aux meilleures pièces de Voltaire. Après avoir donné le Petit Testament, dont les legs satiriques constituent le fond, il agrandit sa matière en la reprenant dans le Grand Testament. Mûri par le malheur (il avait déjà failli être pendu à Paris pour ses méfaits et sortait des prisons de l'évêque d'Orléans, à Meun-sur-Loire', corrigé, pour un temps du moins, de sa légèreté coupable, il est dominé par la pensée de la mort et de l'instabilité des choses humaines, et trouve pour l'exprimer des accents d'une vérité saisissante, comme dans cette admirable Ballade des dames du temps jadis (Chrest., 40, 1), où, énumérant les beautés célèbres des temps écoulés, il les compare mélancoliquement aux neiges d'antan. Le rire arrive à son tour, bientôt suivi de larmes, quand, ayant par hasard parlé des « Innocents », ce mot lui rappelle les ossements qu'on y avait rassemblés, et qu'il se figure ravonnantes de gloire, de jeunesse et de beauté les têtes des heureux de la terre maintenant confondus dans une triste égalité. Cette souplesse merveilleuse, cette aptitude à rendre les sentiments les plus opposés, cette élévation de la pensée, le font bien supérieur à son contemporain, le chanoine-procureur Coquillart (mort en 1510), dont la poésie facile et provinciale tourne sans cesse dans le cercle étroit de la satire des mœurs bourgeoises, qu'il savait du reste merveilleusement observer. Ces deux noms nous permettent de passer sans transition à la poésie satirique, à laquelle il convient d'associer la poésie descriptive et didactique.

IV. - POÉSIE SATIRIQUE, DESCRIPTIVE ET DIDACTIQUE

Si l'apologue se rapproche du fableau, parce que c'est un récit, il s'en distingue nettement par la

^{1.} Ce poème raconte les relations littéraires de G. de Machauf avec une jeune princesse de dix-sept ans. Agnès de Navarre, scur de Charles le Mauvais, et leur entrevue à la cour de ce prince. 2. Bruxelles, 1871, 3 vol.

^{3.} Les poesies publices sous son neux 3 de l'avecut de Vire Jean Le II ex in 1145, comme l'a démontré M. Gaste, Elaté sur 1188, et les vrais Vaur qu'Vre de II se de la joyense societé qu'il présidant sois les chansons populaires de la Vormandie Voy (1) de l'action de la Vormandie Voy (1) de CE. Aubertin, Hesterre de la Vormandie Voy (1) de l'action de la Vormandie de la Vormandie voy (1) de l'action de la Vormandie voy (1) de l'action de la Vormandie de la Vormandie voy (1) de l'action de la Voyantie de la Vormandie voyant de la Voyantie de la Vormandie de la Vormandie de la Voyantie de la Voyantie

ture françaises au moyer age, II, 1118

Morale, qui en est l'élément essentiel, et à ce titre il se rattache mieux à la poésie didactique qu'à la poésie narrative. Les fables ésopiques. en partie d'origine indienne, en partie d'origine grecque, ont été simplement traduites par les Rumains, Phèdre, Avianus fin du 1vº siècle, à plus forte raison le prétendu Romulus imperator au plus tard au vuº siècle), dont les trois livres de fables en prose ne sont qu'un dérangement des jambes de Phèdre, n'ont rien inventé. Vers le xº siècle, on a ajouté au Romulus un appendice, composé de fables venues sans doute de l'Asic par la tradition orale; c'est surtout cet appendice qu'a traduit Marie de France (Chrest., 41), sous le nom d'Ysopet, nom qu'on donnait alors à Romulus. Ses fables, qu'elle dit avoir traduites d'une version anglo-saxonne, aujourd'hui perdue, du roi Alfred le Grand, ont été composées sous Henri II avant 1189 : malgré leur sécheresse, elles méritent la grande popularité dont elles ont joui, principalement par la Moralité, qui se distingue par sa hardiesse et un sentiment très vif des souffrances des faibles et des opprimés. Un autre recueil de fables a été traduit quatre fois en vers français : c'est celui qui est connu sous le nom bizarre de Anonymus Neveleti, et que le moyen âge appelait Ysopus Ce n'est d'ailleurs qu'une réfection en distiques latins des trois premiers livres de Romulus, non utilisés par Marie.

Le Roman de Renart (Chrest., 42), dans sa forme française primitive du xiº siècle, est aujourd'hui perdu; mais nous pouvons nous en faire une idée par les épisodes qui furent traités en vers latins dans les Flandres (Isengrinus, 1120; Reinardus, avant 1160), et par une imitation allemande de Henri de Gliechesare (vers 1180). C'était, à l'origine, une suite d'apologues, dont la lutte du loup, devenu Isengrin, et du goupil, devenu Renart, constituait l'unité. Il n'y avait, non plus que dans les premières branches du roman que nous possédons, ni allusions satiriques, ni vues philosophiques: c'était tout simplement matière à plaisanterie inventée par des clercs pour l'amusement des laïques. Autour des deux principaux personnages, dont les noms, très répandus au moyen âge en Allemagne, ne prouvent nullement l'existence d'un Thierepos! germanique, se groupent Chanteclair (le coq), Barbue (la chèvre), Couard (le lièvre), Noble (le lion) Brun (l'ours), Belin (le mouton), Tibert (le chat), Drouineau (le moineau), etc., tour à tour victimes des tours pendables de Renart, qui réussit toujours à éviter le châtiment dû à ses méfaits. Les plus anciennes branches du cycle que nous possédions sont le Pèlerinage Renart, qui est peut-être de Pierre de Saint-Cloud, (fin du xu° siècle), et le Jugement de Renart, par un anonyme : ces deux poèmes, par l'excellence de la langue, le naturel du style, la finesse des descriptions, peuvent être rangés parmi les meilleures productions du moyen âge. Mais, dès le milieu du xiiiº siècle, l'abus des imitations amène la décadence; les peintures obscènes, les attaques violentes contre la société dominent et débordent l'ancien cadre devenu trop étroit. Alors paraissent le Couronnement de Renart, Renart le nouvel (1288), par Jacquemard Gelée. Enfin, au commencement du xivº siècle, Renart le contrefait, par un clerc de Troyes, qui avait été épicier, clôt la série des romans de Renart par une immense composition assez indigeste, mais précieuse pour l'étude des mœurs de cette époque, où règne un esprit frondeur et même vraiment démocratique : on y trouve de tout, même une histoire universelle en partie en

La satire a pris d'ailleurs de bonne heure différentes formes dans notre littérature; une des plus anciennes est celle qui consiste à peindre satiriquement et de suite les diverses classes de la société, comme dans les formes variées des États du monde et dans le Livre des manières, de l'évêque de Rennes, Étienne de Fougères (vers 1170), publié d'abord en autographie par M. Talbert, puis, après révision, par MM. Boucherie et W. Færster dans la Revue des langues romanes. Il faut en rapprocher les Bibles de Guiot de Provins (vers 1220) et de Hugues de Berzé, très curieuses, surtout la première, pour l'étude des mœurs, et aussi l'amusante facétie de la Riote du monde (en prose). Les satires contre les femmes abondent : elles sont dues pour la plupart à des clercs et dictées par la défiance et la crainte des pièges que la femme est censée tendre à leur vertu. L'Évangile aux femmes Chrest., 43), que l'on a à tort attribué successivement à Marie de Compiègne, à Jean Durpain, à Marie de France, etc., est sans doute l'œuvre d'un homme : ce petit poème du xuº siècle, de forme piquante (l'auteur détruit au 4° vers de chaque strophe les éloges qu'il a décernés à la femme dans les trois premiers), s'est accru par des additions successives de valeur fort inégale, mais le nombre des strophes originales ne peut guère dépasser onze ou douze. Les grandes puissances du temps excitent aussi la verve des trouvères: les Templiers sont violemment ttaqués, peut-être sur l'ordre de Philippe-le-Bel, dans le Roman de Fauvel (commencement du xive siècle), remanié vers 1310 par François des Rues et Chaillou de Pestain. La royauté, à son tour, quoique l'attaque soit indirecte, n'est pas ménagée dans le Dit du pape, du roy et des monnaies et dans les Avisements au roy Loys, qu'un bourgeois de Paris, Godefroy, se permit d'adresser au fils de Philippe-le-Bel, au début de son règne. Les bourgeois, les vilains (Les vingtquatre manières de vilains, etc.), les usuriers, les modes (Dit des cornettes, etc.), l'Université, vivement soutenue par Rutebœuf contre les ordres mendiants, exercent tour à tour la verve de nos trouveurs.

Outre ces productions, où domine la note satirique, il faut mentionner les nombreuses poésies légères dont le but est surtout d'amuser: 1° les Dits: dits des Rues de Paris, des Moustiers, des Cris de Paris, de la Maille, de l'Erberie, par Rutebeuf (Chrest., 48), de la Denl, par Archevesque (Chrest., 49), etc., dont quelques-

^{1.} C'est le nom que donnait Grimm à un groupe de pepées, dont les héres auraient été des animaux, et qui auraient constitué le patrimoine particulier de la trace germanique avant la séparation des différentes tutais. L'épopée animale serait le pendant des Nichelungen. P. Paris a démontré depuis longtemps l'inatite de cette hypothèse.

uns cependant out un but moral, comme le dit des Trois morts et des trois vifs et les dits assez développés de Baudoin de Condé fin du MIT siècle, de son fils Jean Chrest., 50, qui a aussi écrit les deux fableaux du Clerc caché et du Sentier battu, et du Liègeois Watriquet de Couvin, qui lui est un peu postérieur; 2º les Débats, Disputoisons ou Batailles, cadre commode dont on a beaucoup usé : débat de l'Ame et du corps, de Synagogue et Sainte Église, du Croisé et du Descroisé (par Rutebeuf, du Vin et de l'eau, etc.; la Bataille des vins, celle des Sept Ars, par Henri d'Andeli, où l'on trouverait les éléments d'une étude sur l'enseignement au xii° siècle, etc.; 3° les Testaments, dont nous avons dit un mot à propos de Villon; 4º les Conges (Jean Bodel, Claude Fastoul, etc.); 5° les Fatrasies ou Resveries (parodies du pater, du credo, coq-à-l'ane, etc.); 6° enfin, les traductions de Vies de saints, le plus souvent légendaires, ou de Miracles, en particulier des miracles de la Vierge (voy. section VII, et les poésies d'un caractère purement moral ou religieux, comme la Chantepleure, le très instructif traité (en prose des Quatre ages de l'homme, de Philippe de Novare, chancelier de Chypre (mort vers 1263), le Besant de Dieu, de Guillaume le Clerc (de Normandie, le Roman des Romans, œuvre bien écrite, qui est peut-être aussi de Guillaume, la Voie de paradis (trois rédactions différentes au xiiie siècle, et, au xive, une immense compilation de Guillaume de Guilleville, le Pèlerinage de la Vie humaine, sur le même sujet), et surtout le Miserere et le Roman de la Charité, du Renclus de Molliens (dernier quart du xue siècle), dont M. Van Hamel a donné une excellente édition critique (1885), et les Vers de la Mort d'Hélinand 1, dont le succès fut immense au xiiie siècle et dans les siècles suivants.

Nous mentionnerons ici, plutôt qu'au chapitre des traductions, à cause de l'indépendance dont elles font preuve, la série des « 'Arts d'amour », dont le de Arte amatoria d'Ovide est le point de départ. La plupart nous donnent de précieux renseignements sur la vie mondaine et s'inspirent du livre d'André le Chapelain De arte honeste amandi, commencement du xiiie siècle, le code le plus complet de cet amour courtois que glorifient les troubadours et que mettent en action les romans de la Table Ronde, livre bientôt traduit en vers par Drouart la Vache, et ussi en prose. Il convient de citer la traduction, dont la seconde moitié est perdue, de Maître Élie (xmº siècle), une traduction glosée en prose du commencement du xive siècle, et surtout la Clef d'amour (récemment publiée par M. Doutrepont) et le poème de Jacques d'Amiens xiiiº siècle), à cause des détails curieux qu'on y trouve sur les relations entre les deux sexes à cette époque.

Les poèmes allégoriques doivent nous arrêter un peu plus longtemps, en particulier le Roman de la Rose, dont la première partie, due à Guil-

La seconde partie du Roman de la Rose, qu'écrivit à Paris, où il étudiait, vers 1277, Jean de Meun-sur-Loire, quoique maintenue dans le mème cadre et gardant les mêmes personnages, est d'un tout autre caractère et appartient plutôt à la poésie satirique, et aussi à la poésie scientifique, dont nous allons dire un mot tout à l'heure. Un esprit nouveau, l'esprit de recherche et de libre examen, anime les pâles acteurs du drame. « La mythologie ne leur est pas moins familière que l'Évangile; déjà paraît chez eux ce paganisme de langage et presque de croyance, cette idolàtrie érudite et poétique qui éclatera deux siècles plus tard dans l'enthousiasme de la Renaissance. Guillaume de Lorris avait dispersé parmi les bosquets du Jardin d'Amour un essaim de sylphes gracieux : Jean de Meung en a fait une académie, un collège d'encyclopédistes. A leur tête il a placé deux personnages créés par lui, dame Nature et son chapelain Génius: l'un et l'autre ont le secret de la pensée du poète et reçoivent la mission spéciale de faire connaître le fond de la doctrine 4. »

Cette science de Jean de Meung est naturellement celle de son temps, mélange de vérités, d'erreurs grossières et de légendes bizarres, amenées par la manie de tout moraliser qui avait transformé d'une façon si étrange les Métamorphoses d'Ovide et qui devait plus tard, sous la plume de Christine de Pisan, faire servir les poétiques légendes de la mythologie grecque à l'éducation du fils de Charles V 5. De bonne heure, la poésie de langue vulgaire avait disputé au latin l'honneur de faire connaître les sciences, en particulier l'astronomie et l'histoire naturelle. Dès le premier tiers du xuº siècle, le Normand Philippe de Thaon écrivait son Comput Chrest... 46) et son Bestiaire; peu après, le livre de Gemmis de Marbode (évêque de Rennes à partir de 1096) était traduit en octosyllabes Chrest., 47), et les imitations de ce premier Lapidaire

laume de Lorris vers 1237 n'est en sountage qu'une espèce d'Art d'aimer, développé, non sans agrément, dans le cadre d'une allégorie assez froide, où la rose, que l'amant cherche à conquérir dans le jardin d'amour, représente la possession de la femme aimée. L'auteur s'inspire d'Ovide, mais en se conformant à l'idéal de la courtoisie au xmº siècle, idéal peu élevé, qui se résume dans l'art de faire des conquêtes. L'innovation 2 consiste dans la dramatisation des faits dont l'âme est le théâtre et dans la personnification des sentiments qui s'y manifestent. Dangier (résistance), Bel-Accueil, Male-Bouche. etc. : innovation fâcheuse d'ailleurs, malgré son énorme succès, qui faussa jusqu'à la fin du xv° siècle les conditions normales de la poésie amoureuse. Les applications les plus anciennes et peut-être les meilleures du système se trouvent dans le Roman de la Poire, de messire Thibaut Chrest., 45), et dans le Songe vert, récemment publié par nous d'après les deux mss. connus 3.

^{1.} Récemment publié par Em. Walberg pour la Soc. des anc. textes fr. — Hélinand, moine de Froidmont, mourut en 1220. Son poème affecte une forme très particulière : la strophe est de 12 vers octosyllabiques disposés sur deux rimes.

^{2.} L'allégorie, en particulier dans les questions amoureuses, se montre déjà dans des romans et des pastourelles du xu^e siècle, mais sans être encore éri-

^{4.} Aubertin, Histoire, etc., II, 37.
5. Voy. plus haut, p. 19.

mançais se succèdent en France et à l'étranger jusqu'au xvi siècle. Les Volucraires et les Bestracres ne sont pas moins nombreux : les plus fameux sont le Bestiaire divin de Guillaume le Clerc (de Normandie), auteur de plusieurs autres ouvrages voy, pp. 21 et 25, et le Bestiaire d'Amour de Richard de Furnival, publiés tous deux par M. Hippeau, où les moralités et les allégories remplacent le plus souvent les observations scientifiques 1.

V. - Poésie dramatique

La forme la plus ancienne de la poésie dramatique en France est le Mystère, issu lui-même du Trope, cantique rimé et dialogué en latin, qu'on intercala dès le xº siècle dans les offices célébrés aux grandes fètes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Le plus ancien trope qui nous soit parvenu est celui des Prophètes du Christ (fin du xie siècle), qui est basé, comme l'a démontré M. Sepet 2, sur un sermon faussement attribué à saint Augustin, dans lequel les personnages interpellés viennent successivement rendre témoignage au Christ. Les éléments constitutifs de ce drame liturgique, en se développant, donnèrent naissance à de nouveaux drames latins, comme ceux d'Abraham, de Moïse, de David, de Daniel, où déjà le français est mêlé au latin, et à des drames en français, comme la Résurrection (en anglo-normand), où le dialogue est encore emprisonné dans le récit, et Adam (écrit également en Angleterre, mais plus tôt, au xue siècle; voy. Chrest., 51), qui fut certainement joué hors de l'église, sur le parvis, comme le montrent les indications et les détails qui se trouvent dans le manuscrit sur les décors, les machines, etc., qu'il convient d'employer. Cette œuvre, dont certaines parties sont remarquables pour l'époque, a été découverte à Tours et publiée par M. Luzarche en 1854 3.

L'histoire des rapports entre le théâtre des xu° et xur° siècles et celui du xv° siècle, si différent à plusieurs titres, n'a pas encore été complètement éclaircie, malgré les savants travaux de MM. L. Gautier 4 et Sepet. Les éléments pour l'étude de la période transitoire manquent presque complétement, par suite de l'usage où l'on était de confier surtout les rôles à la mémoire. Nous avons bien, du xiiie et du xive siècles un certain nombre d'œuvres laïques représentées hors de l'église, tantôt par des clercs, tantôt par des laïques, entre autres le Jeu de saint Nicolas de Jean Bodel (Chrest., 52) et le Théophile de Rutebeuf, et ces 40 Miracles de la Vierge, du xivo siècle, réunis dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qu'a publiés la Société des anciens textes français, et qui montrent quelle teinte de mysticisme aveugle et parfois douloureux avait revêtu, durant cette époque malheureuse et tourmentée, la dévotion à la Vierge; mais il y a loin de là à ces immenses compositions qui embrassent tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament, et dont la Passion d'Arnoul Gréban, du Mans (Chrest., 54), plus tard développée par Jean Michel, nous offre le meilleur échantillon. Malgré ses 34.574 vers, divisés en quatre journées, la pièce est intéressante en certaines de ses parties, non pas dans les passages de style relevé, mais comme le disent les éditeurs dans leur Préface 5, dans ceux où l'auteur « quittant le cothurne, parle avec aisance, parfois avec gaieté, la bonne et franche langue populaire. »

Les origines du théâtre comique sont peutêtre encore plus obscures. Avant l'établissement des confrères de la Passion, qui occupent, à partir de 1402, le théâtre de l'hôpital de la Trinité, les Enfants Sans-Souci et les Clercs de la Bazoche avaient été autorisés à jouer en public des Farces, des Moralités et des Sotties. La sottie se rattache à ces fatras ou fatrasies, dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples; on en distingue deux espèces : la sottie amoureuse, destinée à être récitée dans des puys de rhétorique, et le jeu des pois pilés, petit poème dramatique débité par des sots ou baladins, qui l'accompagnaient souvent de culbutes, et qui n'était en somme qu'une espèce de parade destinée à préparer le public à la partie sérieuse du spectacle, le Sermon ou la Moralité; après quoi venait la Farce, pour clore gaiement la représentation 6. La plus ancienne farce que l'on connaisse est celle du Garçon et de l'Aveugle, jouée vers 1277 à Tournai et publiée par M. P. Meyer dans le Jarhbuch für romanische Literatur. Mais c'est aux xvº et xviº siècles qu'appartiennent presque toutes les pièces de l'ancien théàtre comique. La meilleure, qui est en même temps une des plus anciennes du répertoire, est La farce Pathelin (Chrest., 55), dont Brueys et Palaprat tirèrent en 1706 une comédie en trois actes, rajeunie de nos jours par Ed. Fournier et reprise au Théâtre-Français, Il faut noter à part, au xiiie siècle, les deux pièces d'Adam de la Halle, dont l'une, d'un caractère tout aristocratique, le Jeu de Robin et de Marion (Chrest., 53), n'est qu'une pastourelle mise en action; quant à l'autre, le Jeu de la Feuillée, c'est un bizarre petit chef-d'œuvre d'un caractère tout personnel, où la satire prend des libertés presque aristophanesques. Ces deux pièces semblent être, avec la farce déjà signalée, les plus anciens représentants du théâtre profane.

Bibliothèque de l'École des Charles, t. XXVIII et

^{1.} Il faut mettre à part les diverses encyclopédies qui ne sont guére que des traductions, comme l'Image du Monde de Cautier de Metz 1235), le Secret des secrets de Jofroi de Watrefort et Servais Copale (traduction d'un livre latin du moyen âge dont l'original c'aut attribué à tort à Aristote : différents traités sur les Propriétés des choses, etc.

^{1.} Pour toute la bibliographie du théatre du moyen a_e, voy. Petit de Julleville, Les Mysteres Paris, 1880, 2 vol. : et Répertoire du théâtre comique au moyen âge (Paris, 1887). i. Articles dans le journal Le Monde des 16, 17, 28, 49 aout et 4 septembre 1872.

^{5.} G. Paris et G. Raynaud, Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban (Paris, Vieweg, 1878). — Arnou Gréban a encore composé, en collaboration avec son frère Simon, l'immense Mystère des Actes des Apôtres. 6. Voy. Picot, La Soltie en France (Romania, VII, 236 sqq.), qui donne une longue liste des sotties qui nous sont parvenues. M. Picot a entrepris, pour la Société des anciens lextes français, la publication du Recueil général des sotties (le t. 1er a paru en 1902, le 2e vient de paraître).

VI. — сикохідет іл півтови.

C'est en Angleterre, dans la première moitié du xir siècle, que la Chronique rimée se montre pour la première fois, dans ce mouvement littéraire si remarquable qui se rattache au nom d'Aélis de Louvain, femme, puis veuve de Henri Ior. Aélis avait d'abord fait écrire par un certain David l'histoire de son mari, probablement sous une forme voisine de celle des chansons de geste. Geoffroy Gaimar, protégé d'Aélis, fait allusion à ce fait dans son Estore des Angleis, écrite en vers de huit syllabes à rimes plates (forme ordinaire de la Chronique', premier essai d'histoire générale en anglo-normand, dont la deuxième partie, qui s'arrête à l'avenement de Henri Ier 1087), nous est seule parvenue 1. Peu après. Wace (né à Jersey vers 1100, mort vers 1175), qui avait déjà écrit des poèmes religieux (Conception, Vie de saint Nicolas, de sainte Marquerite, etc.), compose deux grands poèmes historiques, le Roman de Brut (Geste des Bretons, 1155) et le Roman de Rou (Rollon) (Geste des Normands, commencée en 1160), publiés le premier par Le Roux de Liney, le second par M. Andresen (Chrest., 57a). Le Rou comprend deux parties, dont la dernière, composée 10 ou 12 ans après la première partie, est en tirades monorimes et doit être précédée des 314 alexandrins monorimes jusqu'ici publiés à part sous le nom de Chronique ascendante (G. Paris), dont le titre indique que l'auteur remonte le cours du temps pour résumer les événements jusqu'au règne de Henri II. L'œuvre de Wace ne manque pas de mérite; mais son style simple et un peu naïf fut démodé avant qu'il eût achevé son œuvre, et le roi le remplaça (vers 1175) par Benoit de Sainte-Maure, en Touraine, l'auteur du Roman de Troie, dont le style, plus travaillé, mais moins naïf et un peu prolixe, était plus conforme au goût du jour. Sa Chronique des ducs de Normandie (Chrest., 57b) complète, avec la Chronique de Jourdain Fantosme 2 et la Conquête de l'Irlande, d'un anonyme qui traduisait Morice Regan, latinier du roi d'Irlande Dermod, le groupe important des chroniques rimées sur l'histoire d'Angleterre au xii° siècle. Il faut y joindre, au xiie siècle aussi, le beau poème de St Thomas le martyr, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence (Chrest. 56), et, au xiii°, l'œuvre très intéressante récemment découverte à Cheltenham et publiée par l'éminent directeur de l'École des Chartes, M. P. Meyer. Ce poème historique, qui est consacré à l'histoire des troubles du temps du roi Étienne, porte le nom de Histoire de Guillaume le Maréchal (Chrest., 58) et a été composé peu après la mort du roi d'Angleterre Henri III (1219) par un poète originaire d'une des provinces anglaises du continent. « Son style simple, exempt des chevilles qui déparent tant de vers de cette époque, prend, à l'occasion, une vigueur et une animation peu

communes... Son poème est assurement un des documents les plus importants qui nous soient parvenus non sculement sur l'histoire, mais sur les mœurs, les habitudes, la vie sociale, les facons de penser, de sentir et de dire du vir et du

En France, on sentit aussi de bonne heure la nécessité de dégager la vérité historique des embellissements de la poesie , des la fin du vir siècle, on reproche aux chansons de geste de déguiser les faits et l'on cherche à remonter au latin, comme à la vraie source de toute vérité. La Chronique de Turpin est alors souvent traduite en prose car les vers sont désormais suspects) et à ses légendes viennent s'en ajouter de nouvelles. L'histoire nationale commence à être écrite en langue vulgaire : un des manuscrits du Turpin contient une Chronique des rois de France, où les interpolations ne manquent pas. Vers 1260, le ménestrel du comte de Poitiers traduit les Chroniques latines de Saint-Denis, et Joinville mentionne, sous le nom de roman, une autre de ces traductions, qui est devenue la base de cette chronique générale. si souvent remaniée, qui va de la prise de Troie au règne de Charles V 4. L'histoire universelle même est inaugurée. Dès la fin du xue siècle, le futur empereur de Constantinople, Beaudoin VI, comte de Flandre, faisait rédiger en français un recueil d'histoires qui portait le nom d'Histoires de Beaudouin et que fit continuer son petit-fils Beaudouin d'Avesnes († 1289) : la partie la plus ancienne est encore inédite. Peu après, en 1225, un clerc entreprit de raconter, pour le châtelain de Lille Roger, dans le Livre des Histoires, les événements depuis le commencement du monde; mais il s'arrêta au temps de César. Son livre, qui eut un grand succès et fut traduit en italien, est souvent joint dans les manuscrits aux Faits des Romains, ouvrage remarquable qui devait contenir l'histoire des douze premiers empereurs romains et qui s'arrête malheureusement à la mort de Jules César. La Chronique rimée de Philippe Mousket (plus de 31.000 vers', qui va de la prise de Troie à l'an 1242, se borne à l'histoire de France : elle a de la valeur pour l'histoire de l'époque contemporaine à l'auteur, et, de plus, elle est précieuse pour l'histoire littéraire par l'usage que l'auteur a fait de chansons de geste perdues. La chronique rimée de Guillaume Guiart, sergent d'armes d'Orléans, intitulée Branche des royaux lignages (12.500 vers. composée en 1306), est écrite, au contraire, dans un esprit d'opposition aux chansons de geste et affecte un caractère purement bourgeois. L'auteur raconte la guerre de Flandre de Philippe IV. en 1304; il y a ajouté, à l'aide des Chroniques de Saint-Denis, une introduction qui s'étend de 1180 à 1304, et qui n'ajoute pas grand'chose à la valeur, du reste considérable, de la partie personnelle de son œuvre.

Mais ce sont surtout les croisades qui ont fourni la matière aux meilleurs chroniqueurs et historiens français, et en particulier aux histo-

tirades monorimes d'alexandrins.

^{1.} Publiée, sous le nom de Chroniques des rois anglo-saxons, dans les Chroniques anglo-normandes, par M. Fr. Michel.
2. Guerre de Henri II contre le roi d'Écosse, en

^{3.} Vov. G. Paris, La Littérature française au moyen

iqe, s vi. i. Voy. G. Paris. La Litte e v vv. s ve venjen age.

riens en prose. Nous avons déjà vu la première croisade racontée dans une chanson historique en vers, la Chanson d'Antioche ou de Jérusalem. M. P. Meyer a découvert et publié Romania, V. 1 sqq. une traduction en vers de l'Historia hierosolymitana de Baudri de Bourgueil, composée vers la fin du xuº siècle et racontant la première croisade, et aussi (dans un des deux mss.) les événements subséquents jusqu'à Baudouin II. La troisième a produit l'Estoire de la querre sainte, œuvre sincère d'un jongleur nommé Ambroise, attaché à la personne de Richard Cœur-de-Lion (12.352 vers de huit syllabes, publiés avec une traduction par G. Paris, 1897). Un épisode fabuleux de cette croisade est raconté dans le Pas de Saladin, médiocre poème de la fin du xiiiº siècle. La quatrième a été immortalisée par l'œuvre de Villehardouin (vers 1207), qui inaugure avec éclat l'histoire personnelle et subjective (Chrest., 59), en même temps que la prose s'y dégage des entraves du latin, qui se font sentir encore dans les traductions du xII° siècle. Son continuateur, Henri de Valenciennes, qui s'est occupé des années 1207 et 1208, quoiqu'il ait plus de brillant et de mouvement, n'atteint pas au mérite du grave maréchal de Champagne 2; mais Robert de Clari, qui a écrit l'histoire de la croisade à un point de vue tout différent de celui de Villehardouin, celui de la gent menue, est, à ce titre, extrêmement intéressant et mérite d'être étudié. Les événements des trois premières croisades se trouvent réunis dans le Livre de la Terre-Sainte, traduit dès la fin du xiiº siècle, du latin de Guillaume de Tyr (1184), et continué par plusieurs chroniqueurs, dont le meilleur est un certain Ernoul : cette continuation a seule été publiée par M. de Mas-Latrie. Enfin la septième croisade est racontée dans la Vie de saint Louis de Joinville (1224-1319), rédigée en 1309 (Chrest., 61). Joinville n'est ni un homme de guerre ni un diplomate, comme Villehardouin: c'est simplement un honnête homme plein de bon sens et de cœur, plus bourgeois que chevalier, s'épanchant librement avec une naïveté qui fera le charme éternel de son œuvre. La relation de Pierre Sarrazin, quoique plus exacte et plus claire, est loin d'avoir la même valeur littéraire. Il faut aussi signaler le livre, si intéressant pour l'histoire des mœurs, du Ménestrel de Reims (Chrest., 60), composé en 1260. C'est un récit de la croisade, avec de nombreuses digressions, où la vérité historique se trouve travestie de la manière la plus naïve : le style, plein de grâce et de mouvement, plaît par sa naïveté charmante. M. N. de Wailly l'a très soigneusement édité (1878), comme il avait déjà fait pour Joinville et Villehardouin.

Au commencement du xive siècle appartiennent la chronique en 8.000 vers assez médiocres de Godefroi de Paris, chronique essentiellement parisienne qui va de 1300 à 1316, et le

très curieux Livre de Marco Polo, rédigé en fran-1. Voy. l'excellente édition qu'en a donnée M. Natalis de Wailly et le chapitre qu'y consacre M. Aubertin dans son ouvrage plusieurs fois cité, t. II, p. 168 sqq. 2. Publiègen 1874 par M. Hopf, d'après le manuscrit unique de Copenhague.

cais un peu altéré par Rusticien de Pise, qui partageait à Gênes la prison du fameux voyageur oriental pendant une guerre civile, et traduit dans toutes les langues de l'Europe 3. Les progrès de la géographie moderne ont montré l'étonnante exactitude de ces récits: les fables invraisemblables qu'on y trouve mêlées ne sont pas de l'invention de Marco Polo, mais proviennent de renseignements qu'il ne pouvait contrôler. Dans le dernier tiers du même siècle, Froissart compose sa Chronique (Chrest., 62), qui va de 1326 jusqu'à 1400, et dont la première partie (de 1326 à 1360), imitée de très près de l'œuvre du chanoine de Liège, Jean Le Bel (vers 1350), a été rédigée jusqu'à trois fois, de 1372 à 1410, date de la mort de l'auteur, de facon à rendre sans cesse l'œuvre plus complète et plus personnelle 4. Pour le reste de la Chronique, Froissart ne relève que de lui-même et vole, comme il dit, de ses propres ailes, grâce aux renseignements qu'il a passé sa vie à recueillir dans les cours et sur les grandes routes du continent et de la Grande-Bretagne. Voici comment le naîf Montaigne juge le célèbre chroniqueur : « J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose du leur et qui n'y rapportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notion et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la connaissance de la vérité. Tel est, par exemple, le bon Froissart, etc. » Bien différent est Philippe de Commines, mort un siècle après Froissart. Ses Mémoires (Chrest., 63) inaugurent l'histoire politique : ils nous montrent la lutte intéressante et dramatique entre l'esprit politique qui vient de naître, dans la personne de l'habile et perfide Louis XI, champion de l'unité française, et l'esprit féodal qui va succomber avec Charles de Bourgogne, dernier représentant de cette féodalité brillante dont Froissart se plaît à nous peindre les brillantes passes d'armes. Le siècle qui sépare ces deux écrivains remarquables est rempli par un grand nombre d'ouvrages historiques affectant le plus souvent la forme de Mémoires, de Biographies, de Journaux, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici.

VII. — SERMONS, TRADUCTIONS ET OEUVRES DIVERSES EN PROSE

Le plus ancien sermon vraiment populaire que nous possédions en français est le sermon en vers, du commencement du xue siècle, qui commence par les mots: Grand mal fist Adam (voy. Chrest., 64), d'abord publié par M. Jubinal. M. Suchier en a donné en 1879 une nouvelle édition fort améliorée, en y joignant un autre sermon un peu postérieur, de même forme (sixains rimant en aabccb) 5 et de même dialecte

^{3.} Publié par G. Pauthier, Paris, 1865. Sur la ques-tion, un peu obscure, des rédactions diverses par où a passé le livre, voy. Rom., XI, 429. 4. Voy. la belle édition de Siméon Luce et celle de

Kervyn de Lettenhove (Bruxelles).

5. Seulement ici les vers de six syllabes se mêlent aux vers de cinq syllabes.

(anglo-normand). Les sermons de saint Bernard Chrest., 65 n'out point été composés en francais: ils ont été traduits du latin dans la deuxième moitié du xir siècle, dans la région des Vosges. Ceux de Maurice de Sully, évêque de Paris Chrest., 66, qui ne sont guère postérieurs. offrent un mérite littéraire suffisant pour expliquer la vogue immense dont ils ont joui. L'éloquence de la chaire a, d'ailleurs, fourni en France, au xiiiº siècle, un assez grand nombre d'œuvres remarquables 1; mais au xivo, il semble que l'on se soit borné à piller l'âge précédent, jusqu'au moment où Gerson (Chrest., 67), qui devait être plus tard chancelier de l'Université, prêcha devant la cour (1389-97) des sermons qui n'étaient pas exempts de recherche, mais où la science et le talent se montraient déjà. Plus tard, devenu curé de Saint-Jean-en-Grève, il composa pour ses paroissiens des instructions familières que l'on peut citer comme ce qu'il a fait de mieux (1400-1414), et qui furent, en grande partie, publiées pour la première fois en 1502, après avoir été traduites en latin. L'orateur, rigoureux dans son raisonnement et pédant dans son exposition, s'y montre trop souvent gêné par les lourdes formes de la méthode scolastique et n'atteint pas à la noble simplicité de Maurice de Sully : il ne se montre vraiment lui-même que lorsque, mettant de côté tout l'appareil de l'école, il se laisse naturellement emporter par la vive sympathie qu'il éprouve pour le « pauvre commun ».

Outre les sermons, le moyen âge eut toute une littérature en langue vulgaire basée sur les livres saints (surtout les apocryphes), et destinée à l'édification des fidèles. Les évangiles apocryphes, les Actes des Apôtres, développés par des légendes concernant ceux des apôtres dont la vie ne paraissait pas assez remplie, les Gesta Pilati, les Vitæ patrum, etc., eurent une grande vogue. Le Nouveau-Testament fut traduit dès la fin du xu° siècle. L'Ancien-Testament l'avait d'abord été par parties séparées; c'est ainsi que nous avons la belle traduction des quatre livres des Rois (deuxième moitié du xue siècle, voy. Chrest., 68) publiée par Le Roux de Lincy, le Livre de Job, les Psautiers d'Oxford et de Cambridge, la belle traduction anglo-normande en vers des Proverbes de Salomon (avec une glose allégorique) par Simon de Nanteuil (xuº siècle), l'agréable imitation du livre de Tobie par Guillaume le Clerc, et plusieurs traductions complètes de la Bible, encore manuscrites. De même le Dialogus Gregorii papæ (fin du viº siècle) fut traduit au commencement du xiiiº siècle une fois en prose et, avec addition de la vie de Grégoire, deux fois en vers. Vers la fin du même siècle, Macé, curé de La Charité, raconte librement l'Ancien Testament en 40,000 vers. Déjà le livre des Macchabées avait fourni la matière d'une chanson de geste perdue, dont nous avons deux remaniements encore manuscrits, l'un d'environ 22,000 vers du milieu du xIIIº siècle, l'autre d'environ 8,000 daté de 1295. De ces traductions édifiantes, il convient de

La légende de la Vierge avait donné naissance à toute une littérature, qui comprend non seulement l'histoire de sa naissance légende de sainte Anne, de son père saint Fanuel, de son mariage, basée sur un apocryphe qu'ont traduit en vers Wace et Gautier de Coinci, prieur de Vicsur-Aisne + 1236, mais encore sa vie entière, racontée par Henri de Valenciennes (milieu du xII° siècle) et par d'autres, et surtout les nombreux et parfois stupéfiants miracles obtenus par son intercession. Le plus célèbre des quatre recueils des Miracles de la Vierge que nous possédons est celui de Gautier de Coinci environ 30.000 vers), œuvre singulière, de style recherché et plein de jeux de mots, où se reflète exactement la piété naïve du moyen âge, mais qui attriste par le fanatisme intolérant qui s'en dégage.

Les Vitæ patrum (déjà traduites en prose (avec prologue en vers) au début du xmº siècle, pour Blanche de Navarre, comtesse de Champagne), augmentées de légendes de diverses provenances, ont produit en français de nombreuses biographies édifiantes ou ascétiques de source orientale (Vie de sainte Thaïs, Vie de sainte Euphrosyne, les Sept Dormants, etc.), auxquels font pendant la Vie de saint Martin, de Paien Gastinel, empruntée au recueil hagiographique latin de Sulpice Sévère (v° siècle), la Vie de saint Léger (Chrest., 3) et une foule d'autres vies de saints d'Occident ou d'Orient beaucoup plus romanesques et souvent purement fabuleuses. Il faut en rapprocher un assez grand nombre de contes dévots, parmi lesquels nous citerons seulement l'Ange et l'Ermite, dont Voltaire a tiré un des meilleurs épisodes de Zadig, la Bourgeoise de Rome (rattaché à la légende d'OEdipe) et le Chevalier au barisel, qui, condamné par l'ermite qui l'a absous à remplir d'eau un barillet, n'y peut réussir jusqu'au moment où il y verse une larme de vrai repentir. A ces contes se rattachent les nombreux exemples qu'on trouve dans les sermons et dont nous avons un intéressant recueil dù au franciscain anglais Nicole Bozon (xiiiº siècle), récemment publié par M. P. Meyer pour la Société des anciens textes français.

Dans l'ordre des lettres profanes, il nous reste à mentionner quelques ouvrages en prose qui n'ont pu trouver place dans les chapitres précèdents. Et tout d'abord, ce livre étomant de l'Italien Brunet Latin, le Livre du Trésor [Chrest., 70], moins remarquable encore par la richesse de l'érudition dont il est la preuve que par l'éclatant témoignage que l'auteur rend dans sa préface à notre langue, en déclarant que, s'il a écrit son livre en français, c'est « par ce que françois est plus delitables langages et plus communs que moult d'autres »; puis le curieux traité de Jehan d'Arkel, Li ars d'amour, de vertu et de boneürté (Chrest., 71), probablement basé sur des sources latines et où la science

rapprocher plusieurs traités de morale, de la fin du xur siècle, comme le Manuel des péchés de Guillaume de Waddington, et la Somme le Roi, du frère Laurence, appelé aussi le Miroir du monde ou Des vices et des vertus, dont certairpassages semblent annoncer l'Imitation de Jésus-Christ.

^{1.} Voir Lecoy de La Marche, La chaire française an XIIIº siècle, et Aubertin, Histoire, etc., t. II, p. 296 sqq.

scolastique déborde de toutes parts; et ces habiles traducteurs de nos classiques latins, Jean de Meung traduction de Végèce , Pierre Berçuire, Simon de Hesdin (Valère-Maxime), Laurent de Premierfait (Cicéron), Vasque de Lucène (Quinte-Curce), précurseurs des savants de la Renaissance; enfin Christine de Pisan, dont nous avons déjà signalé les œuvres poétiques, mais dont nous ne saurions passer sous silence les principales œuvres de politique et de morale en prose, par exemple, le Livre des fais et bonnes meurs du roy Charles V, seul monument contemporain pour l'histoire de ce roi, le Trésor de la cité des dames ou Livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses, le Corps de Politie, le Livre de la Paix, et ces curieuses Épîtres sur le roman de la Rose, où le grave écrivain s'indigne, avec une honnêteté peut-être un peu naïve, de la vogue d'un poème dont elle croit la lecture dangereuse pour l'honneur des femmes et des jeunes filles.

Cette revue, trop rapide assurément, mais que nous ne pouvions développer sans dépasser les bornes étroites d'un Manuel, aura du moins suffi à faire entrevoir à nos jeunes humanistes et aux élèves de nos Universités la richesse de cette littérature du moyen âge si longtemps ignorée et dédaignée dans notre pays. Puisset-elle exciter chez eux une curiosité féconde qui les pousse à pénétrer plus avant dans ces études et à faire une connaissance plus intime avec les œuvres de nos vieux auteurs! Nos peines et nos soins n'auront pas été perdus.

CHRESTOMATHIE

1)1

L'ANCIEN FRANÇAIS

I

LES PLUS ANCIENS TEXTES*

4. SERMENTS DE STRASBOURG DE 842**

1. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si

1. Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu m'en donne l'intellisalvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

gence et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles ici présent par mon aide et en toute chose, comme on doit par droit soutenir son frère, tout autant qu'il fera de même pour moi, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, de mon gré, soit au détriment de mon frère Charles ici présent.

* Les notes afférentes aux plus anciens textes sont surtout grammaticales et philologiques. Pour les morceaux non traduits, elles sont surtout explicatives. On voudra bien se reporter aux notes des six premiers morceaux pour la solution générale des principales questions de phonétique: nous y renvoyons une fois pour toutes, sauf à signaler au passage les cas particuliers qui pourront se présenter.

pour toutes, sauf à signaler au passage les cas particuliers qui pourront se présenter.

"Ms. Bibl. nat., fs. lat., 9768. — Les plus anciens monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires par Ed. Koschwitz, 2º éd., Heilbronn, 1880. — Fac-similé en héliogravure dans l'album de la Soc. des anciens textes français. — Dans ce texte, l'orthographe, altérée par l'inexpérience du scribe, qui écrivait ordinairement du latin, ne donne pas toujours des renseignements exacts sur la prononciation de l'époque, de sorte que le dialecte ne peut en être sûrement déterminé. — Pour ce texte et le suivant, cf. Ed. Koschwitz, Commentar zu den æltesten franzosischen Sprachdenkmætern Heilbronn. 1880.

1. Deo n'est pas un mot latin, mais une représentation graphique de la diphtongue éu, où l'o a un son fermé peu différent de l'u latin = ou français. Cf. meos, meon, et, dans la Séquence de sainte Eulalie, Deo. La place du régime indirect (Deo pour de Deo, de Deu) entre la préposition et le nom n'a rien d'insolite. On trouve souvent des expressions comme celle-ci: li Deu enemi, les ennemis de Dieu(s. pl.); cf. 2, 3. — 3. Savir et podir (au xiº siècle saveir et podeir = "sapère, "potère) montrent, chez le scribe des Serments, une hésitation dans la notation de ei. Cf. savier, dans le ms. du Saint Léger. L'i ne doit pas être confondu avec celui des verbes de la 2º conjugaison, où l'è était précédé en latin de c (plaisir, v. fr. taisir, etc.). Cf. sit, diff (= dèbet), mi, et d'autre part quid, in, int, ist, cist: dans ces derniers mots, l'on a sans doute affaire à une orthographe étymologique, et il faut prononcer é. Quant à prindrai, dont on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante, cet exemple ne suffit pas pour qu'on puisse admettre que les Serments ont un caractère dialectal. — Me est un accusatif, et non un datif. Nous sommes donc en présence d'une proposi-

2. SURMENT DE L'ARMÉE DE CHARLES LE CHAUVE

Si Lodhuvies sagrament, que son fradre Kario jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sue part lo suon fraint, si io returnar non l'int pois, ne io ne neüls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Ludhuwig nun li iu er.

2. Si Louis tient le serment qu'il jure à son frère et si, de son côté, Charles, mon seigneur, le viole, au cas où je ne l'en pourrais détourner, je ne lui serai d'aucun secours contre Louis, ni moi ni personne que L'en puisse détourner,

SÉQUENCE DE SAINTE EULALIE*

Buona pulcella fut Eulalia, 2 Bel avret corps, bellezour anima.

Eulalie était bonne pucelle : elle avait beau le corps, plus belle l'âme. — Les ennemis de

* Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux, par Paul Meyer, Paris, Vieweg, 1877, p. 193. — Texte revu par nous sur le fac-similé en héliogravure de l'album de la Soc. des anciens textes français. — La séquence de sainte Eulalie a été composée dans la région nord-est du domaine, et nous donne de précieux renseignements sur l'état de la langue à la fin du IX® siècle, quoique le manuscrit qui nous l'a conservée soit postérieur d'un demi-siècle environ. Vov. ci-dessus notre Talleau sommaire de la environ. Voy. ci-dessus notre Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge, p. 6.

bable. Les Serments ont, il est vrai, quelques autres mots à forme purement latine, comme in 1, 2, etc., pro, 1, 1, quid, 1, 6, nunquam, 1, 7, jurat, conservat, 2, 2, mais cela ne prouve nullement que ces mots aient été réellement prononcés comme en latin : il faut plutôt admettre l'inexpérience du scribe à noter les sons reconstinces. populaires.

populaires.

2, 2. Sendra, avec l'accent sur la première syllabe, pour sendre (cf. fradra). A côté de sendre, on trouve sindre, et d'autre part sire, qui vient d'une forme où l'n a disparu par suite de l'emploi fréquent de ce mot comme proclitique (*se'ior, cf. pire = pejor).

4. Pois 'poesum pour 'polsum, qui a du exister à côté de po s s u m. Le groupe ls change régulièrement sa dentale en gutturale, qui à son tour devient yod (i consonne) et forme diphtongue avec la voyelle qui précéde (cf. coist = coxit, 2, 20). Cette explication, due à M. Chabaneau, a été contestée, mais on n'en a pas présentée jusqu'ici de plus plausible. Puis = post, que M. Chabaneau explique de même, est moins sûr : nous admettrions plutôt avec G. Paris l'étymologie *pôstius.

Neûls = ne ullus, forme populaire usitée à côté de admettrions plutôt avec G. Paris l'étymologie *pōstius.

Neūls = ne ullus, forme populaire usitée à côté de nullus. Cf. ici-mème nul, nulla. — Cui, régime direct. Cette forme du relatif (écrite aussi à tort qui) se rencontre fréquemment dans l'ancien français, même au pluriel, aussi bien comme régime direct que comme régime indirect sans préposition (datif). Il est plus rarement employé pour remplacer un nom de chose.

1. Eulatia, et 2, anima. L'a, ici pas plus que dans les Serments, ne saurait être pur. Il se prononçait entre a et e féminin. Ce dernier e était d'ailleurs encore sonore au commencement du xry siècle. Cf. Romania, III. 371 2. Arret habuerat, plus que partait organique au sens de l'imparfait. Cf. 20 et 3, 120 (li avret pardonét), où il est joint à un participe passé et forme

pardonet), où il est joint à un participe passé et forme ainsi un plus-que-parfait périphrastique. Pouret 9, furet 18, coldret 21, roveret 22 ont le sens du parfait

Voldrent la veintre li Deo inimi,

1 Voldrent la faire diavle servir.

El nont eskoltet les mals conseillers 6 Qu'el Deo raneiet chi máent sus en ciel.

Ne por or ned argent ne paramenz

8 Por manatce regiel ne preiement.

Niüle cose non la pouret omque pleier 10 La polle sempre non amast lo Deo menes-

Dieu voulurent la vaincre, ils voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'écoute pas les mauvais conseillers qui l'engagent à renier (littért : en ceci qu'elle renie)*, Dieu qui habite en haut au ciel, - ni pour or, ni pour argent, ni pour parures, pour menace venant du roi, ni pour prière. — Rien ne put jamais faire plier la jeune fille [et empêcher] qu'elle n'aimât toujours le service de Dieu. — Et à

* Les mots entre parenthèses donnent la traduction littérale ou expliquent les mots précédents; ceux entre crochets sont ajoutés pour rendre la traduction plus intelligible. Dans les textes, les mots entre paren-thèses doivent être retranchés du texte; les mots entre crochets doivent être ajoutés.

3. Veintre. La forme vaincre, qui n'est pas aoristique. — 3. Veintre. La forme vainere, qui n'est pas encore dans le Roland, est un retour à l'étymologie dû à l'analogie. Par un changement contraire, qui remonte au latin populaire, tr est devenu er dans craindre = tremere. De veintre, il faut rapprocher chartre (cartre 3, 80) = carcerem, et de craindre, le changement de tl en el dans vieil = vetulum, *veclum. — 5. El (ms. et 1º éd. Elle). Jusque vers le milieu du xnº siècle, e venant de é, il latin entravé (suivi de plusieurs consonnes) ne rime pas avec e venant de é latin entravé. C'était donc un e plus ou moins fermé; pous l'avjons en conséquence dans les éditions précénous l'avions en conséquence, dans les éditions précénous l'avions en consequence, dans les editions prece-dentes, marqué d'un accent aigu, sans affirmer cepen-dant son identité parfaite avec l'é actuel. Nous avions fait de même pour e provenant de a latin accentué. La difficulté de préciser nous a décidé à n'employer l'ac-cent aigu sur l'e que lorsqu'il termine un mot et que la syllabe où il se trouve porte l'accent. De même, nous n'employons l'accent grave sur l'e que lorsqu'il importe de le distinguer de l'e muet ou semi-muet. importe de le distinguer de l'e muet ou semi-muet. — 6. Raneiet. A répond assez souvent à e, i latins antétoniques en ancien français, surtout dans les plus anciens textes et dans certains dialectes. Le g médial, comme le c (cf. pleier 9, preiement 8), est déjà tombé, après avoir dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec la voyelle précédente. — Chi, prononcez ki. — Mâent. D'après M. L. Havet (Romania, VI, 324), a tonique a donné d'abord Aa, puis par « réfraction » Aè, et ce dernier, qui est devenu Aè dans l'Etulatie, est ensuite passé à Ai devant les nasales (máint), et à é devant les autres consonnes (è en Normandie, éi en Bourgogne, en passant par èi). Dans tous les cas, nous avons affaire ici à une diphtongue descendante (ou forte) áe, dans laquelle l'e a naturellement un son faible. Au xvıı² siècie, é est devenu è dans les mots où la consonne suivante n'était pas muette (mèr, mère, mais menér). — 7. Ned. Le d est euphonique; de mème, plus bas, dans qued 14. 17. 27, comme le montre la forme que 26, où le d de quod est déjà tombé. Cf. sed (= si) 3, 73. 75. 77; 4, 63). — 8. Manatee. Orthographe phonétique, qui indique la vraie prononciation du c doux français (correspondant à celle de ch = tch) pendant la première période du moyen âge (·f. czo 21, domniselle 23 et lassier 24). Pour l'a = i latin antétonique, voy. à raneiet. — Regiel = regalem, forme unique pour les deux genres. Le g est dur comme dans pagiens, et comme le ch dans chielt 13, chief 22 (= kielt, etc.) de notre texte. De mème dans les Serments et le Saint Léqer (cf. Romania, VII, 128). Tout au plus pourrait-on admettre la pronononciation intermédiaire kyélt, etc., dans la série k, ky, teh (prononciation régulière de ch dans les anciens textes). Pour l'Alexis et le Roland, il est plus probable que nous avons affaire à de véritables chuintantes : tch, dj. Raneiet. A répond assez souvent à e, i latins antétoque nous avons affaire à de véritables chuintantes :

E por o fut presentede Maximiien. 12 Chi rex cret a cels dis sourc pagiens.

dont lei nonque chieft. El li enortet. 14 Qued elle fuiet lo nom christiien.

Ell'ent adunet lo suon element : 16 Melz sostendreiet les empedement/

Qued elle perdesse sa virginitét; 18 Por os furet morte a grand honestet.

Enz enl fou la getterent. come arde tost; 20 Elle colpes non avret: por o nos coist.

A ezo nos voldret concreidre li rex pa giens:

22 Ad une spede li roveret tolir lo chief.

La domnizelle celle kose non contredist : 24 Volt lo seule lazsier. si ruovet Krist.

cause de cela, elle fut mise en présence de Maximien, qui en ces jours réquait sur les païens. - Il l'exhorte, ce dont il ne lui chaut, à renoncer au nom de chrétienne. -Elle concentre donc toute son énergie : elle supporterait plutôt la torture - que de perdre sa virginité; aussi mourut-elle à grand honneur (très honorablement). - On la jeta dans le feu, afin qu'elle brûlât promptement : elle n'avait pas de fautes [à se reprocher], aussi ne put-elle brûler (litt' cuire . - Le roi païen ne voulut pas se fier à cela (au feu); il commanda qu'on lui tranchât la tête avec une épée. — La demoiselle ne protesta pas; elle veut quitter ce monde (litt' le siècle) : ainsi le commande le Christ.

In figure de colomb volat a cul 26 Tuit orain que por nos de_net preser

Qued avmsset de nos Christus mercit. 28 Post la mort, et a luinos laist venir

Par souve clementia,

Elle s'enrola au ciel sous forme de co tombe. Prions tous qu'elle daigne interceder pour nous, - afin que le Christ ait merci de nous après la mort et nous laisse venir à lui par sa clémence.

3. VIE DE SAINT LEGER!

17 Envir lo fist, non volontiers Laisset l'entrer en un monstier. Co fut Lusos o il entrat, Clerc Evruin thoc trovat.

[17] Il le fit malgré lui, non volontiers : il le laisse entrer dans un monastère. Ce fut à Luxeuil qu'il entra; il y trouva Ebroin [qui y était moine, Cet Ebroin lui voulait beau-

* La Vie de saint Léger, texte revu sur le ms. de Clermont-Ferrand, par G. Paris (Romania, I. 273 sqq. Restitution critique du texte). Cf. Boncherie, Lucunouelle rivision des poemes de Clermont Bev des sqq. — Ce poème en assonances a été composé vers le milieu du x siècle. d'après une vie latine que nous possédens très prohablement par un Bourguigne, et possédons, très probablement par un Bourguignon, et transcrit par un Provençal. Il nous a été transmis dans un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Clermont, qui contient aussi la Passion du Christ. Voyez Tableau, etc., p. 6.

pour orem, plus tard orom, oromes. La conservation de Fa est due, suivant quelques critiques, à l'influence de l'r (cf. 3, 5, note). C'est peut-être simplement une preuve que le son de a n'était pas encore tout à fait arrivé à é (cf. 3, 5, note), ou bien un souvenir de l'orthographe latine. — 27. Arviissel. Le plus-que-parfait du subj. latin a formé, comme on sait. l'imparfait du subj. français. La latine.—27. Arnissel. Le plus-que-parfait du subj. latina formé, comme on sait. l'imparfait du subj. français. La syntaxe semblerait exiger ici le présent.— Arnissel, qu'il faut peut-être prononcer awissel, en donnant à we le son qu'il a en anglais. devient, dans l'Alexis, oùssel, Pour le maintien de au (av), cl. aul, Saint-Léger, à côté de out. Alexis.—28. Post et 29, elementia. mots purement latins. Pour ce dernier, voy, note à Eulalie. 2, 1.—Soure. L'u latin, représenté ici par ou, a développé un u consonne (r). C'est un phénomène que l'on rencontre assez souvent à l'extrémité nord-est du domaine, région à laquelle appartient notre texte. Notez de plus que û (de même ô dans hellezour 2) est représenté par on et non par o, comme dans non. eskoltet, etc. M. Lücking en conclut avec quelque raison qu'il faut voir dans ou une diphtongue primitive généralement resserrée en o. mais persistant dialectalement devant r. s ou une voyelle, ce qui constitue un parallélisme exact avec éi, issu de ê, i latins.

1. Lo (cf. ço, passim). Quoique l'élision ait déjà lieu dans ce texte (l'entrer, etc.), l'article et le pronom ne sont pas encore arrivés à la forme le devant une consonne.—Lo fist. Il s'agit du roi Childéric II. à qui saint Léger vient de refuser de redevenir son conseiller,—2. Laisset l'entrer, il le laisse entrer. On aurait dit également en ancien fr.: entrer le laisset. De même aujourd'hui, à l'impératif, où le pronom-sujet est également supprimé, on dit: laisse-le entrer. Du reste, l'ancienne langue jouissait d'une grande liberté pour la place à donner au pronom-régime d'un infinitif dépendant d'un autre verbe.—4. Clerc Errûin. Le comte Ebroîn s'était retiré dans ce couvent, de dépit de n'avoir pu faire donner la couronne à Théodoric, frère de Childéric II.

^{11.} Maximiién = Maximianum. A devant une nasale 11. Maximuen = Maximanum. A devant une nasale ne donne le qu'après i jet, christière 14; ou après une chuintante juggien, plus tard paien, est à part . — 13. Dont = ce dont. Chiell. Voy. 8, note à regiel. — 14. Qued. Nous ne peusons pas qu'il faille lire qu'ed et le tirer de quid, à cause du quid des Serments: le sens sy oppose. — 15. Adunet. La dentale médiale (d ou t affaibli de bonne heure en d) ne disposeit en favencie qu'è le fai de la dentale médiale (d ou t affaibli de bonne heure en d) ne Serments: le sens s'y oppose. — 15. Adunet. La dentale médiale (d ou t affaibli de bonne heure en d) ne disparait en français qu'à la fin du x' siècle. La dentale finale se maintient un demi-siècle environ plus tard, et pendant tout le xm² siècle dans le dialecte picard, où on la trouve encore isolément au xxy siècle, principalement dans les mots en -ié, précédé ou non d'une chuintante. — Element. Mot savant. Le seus est détourné d'une façon remarquable. V. Ducange: Elementa potus et cibus. M. Bæhmer (Rom. Studien, III. 192), qui lit e le ment. traduit ainsi: « Elle en réunit [de la doctrine chrétienne] le son et l'idée. »—19. Fóu = focum. Le c s'est absorbé dans la voyelle labiale suivante, en produisant d'abord une aspiration, qui n'a pas tardé à disparaitre, ce qui a amené la réunion de l'u à la voyelle précédente (*fohu, fou, et d'autre part fuén. Jéu et fu. De menne. graceum a donné grieu, griu, gri, et d'autre part gréu, gré fagum, fóu, etc. L'u s'est conserve: l'appres un a on un e, dont il était séparé par e ou b (clou); 2º après au, o, dont il était séparé par c ou g (trou); 3º quand il suivait immédiatement la voyelle e ou æ (Dieu). — 20. Coist = coxit, *cocsit. Le c placé entre uae voyelle et une autre consonne se transforme régulièrement en yod (i consonne), qui se joint à la voyelle précédente que voyelle et une autre consonne se transforme régulièrement en yod (i consonne), qui se joint à la voyelle précédente descendantes (ou fortes) ói, ûi ainsi formées ont persisté jusqu'au commencement du xive siècle, ôi étant d'ailleurs devenu ui lorsqu'il était de formation antérieure au x s'siècle (L. Havel). Cf. 4, 6, note. — L'o est ici ouvert, comme le montré l'assonance. — 26. Oram,

- Cal Evruïns molt li volst mel. 5 Tot par envidie, non por el.
- 18 Et sanz Ledgiers fist son mestier: Evroiu prist a castiier. Clete me grand et cel corropt, Co li preiat laissast lo tot; Fist lo por Dicu, nel fist por lui:
- 12 Ço li preiat paiast s'od lui.
- 18 Com il edrat par mele feid.

coup de mal, uniquement par envie, non pour autre motif. — [18] Et saint Léger fit son office: il se mit à exhorter Ebroïn. Cette grande colère, ce courroux, il le pria de laisser tout cela. Il le fit pour Dieu, et non pour lui: il le pria de se réconcilier avec tui. — [19] Et Ebroïn fit une feinte paix: il fit semblant de se réconcilier. Tant qu'il resta dans ce monastère, il fit semblant d'être son ami. Mais vous entendrez (verrez) plus loin comme il agit avec mauvaise foi. —

a. Mel. Forme régulière (cf. 3, 5, etc., et chiell, 2, 13; b. 2, 7b, a tonique domant e, plus ou moins fermé. La forme mal, qui a prévalu (cf. ostal à coté de ostel, al à côté de el, etc., est due à l'influence conservatrice de l, qui dans certains dialectes du Midi a même développé un a adventice après i (viula, pial). C'est peut-être à une influence analogue qu'est di l'a de oram 2, 2b, -8, Prist a (cf. 3b, etc., et sans a 86), commença à, se mit à. On dit aujourd'hui, dans un sens un peu spécial : il se pril à, mais ce verbe n'est plus employé, dans ce cas, ni comme impersonnel (cf. 6, 2, 41), ni comme neutre. — Castiier, exhorter (cf. le moderne châtier). Ce texte conserve encore intact le c latin placé devant a (cf. quier, calsist, etc.). ter (cf. le moderne châtier). Ce texte conserve encore intact le c latin placé devant a (cf. quier, calsist, etc.), ce qui ne prouve pas cependant qu'il appartienne à la région du Nord et du Nord-Est, où la gutturale a persisté jusqu'à nos jours. Voy. la note à regiél, 2, 8.—9. Corropt. Le p'indique ici la véritable étymologie = corruptum. Voy. l'article de Littré, au mot courroux. — 10. Laissast, paiast. L'ellipse de la conjonction que est fréquent en ancien français. Ce qu'i l'est moins, c'est cette même ellipse lorsque la conjonction est annoncée par le démonstratif neutre ce (ici ço). — 12. Paiast est pris dans son sens étymologique, Pacare. moins, c'est cette même cllipse lorsque la conjonction cst annoncée par le démonstratif neutre ce (ici ço).—
12. Paiast est pris dans son sens étymologique, Pacare, pacifier, faire la paix, se retrouve encore beaucoup plus tard. Cf. Couronnement de Louis, 2061. 2130, Charroi de Nimes, 343, etc. Le c médial, avant de tomber, a dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec a. Il tombe régulièrement, sauf dans quelques cas où il a été protégé par une liquide (aigle, aigre, etc.).—
13-5. Pais : paiast. Cette assonance montre que ai était une véritable diphtongue. C'est seulement dans la deuxième partie du xne siècle que l'on rencontre ai rimant avec è, c'est-à-dire devenu son simple. Mais, tout d'abord, ce n'est que devant un groupe de trois consonnes (mestre); devant une ou deux consonnes, la simplification du son n'est arrivée que beaucoup plus tard et toujours en passant par la prononciation intermédiaire éi. Quant aux cas où ai se trouve devant un e muel, la prononciation siex est encore signalée au xyré siècle par Meigret, et Th. de Bèze, qui la traite de provinciale, dit qu'il faut prononcer-èie. Notre texte nous offre encore la triphtongue iéu assonant avec la diphtongue ié : Bieu : preier. A. : predier 89, : ciel l'ir et 112, et d'autre par leu avec é dans bien : charitét lo le second élément u prononcez ou, de la diphtongue descendante ne comptant pas dans l'assonance, qui n'exige l'homophonie que pour la voyelle accenqui n'exige l'homophonie que pour la voyelle accenqu

- [20] Reis Chelperis il se fut morz:
 Par lo regnét lo sovrent tost.
 Vindrent parent et lor ami,
 Li sant Ledgier, li Evruïn:
 Ço confortent ad ambes dous
 - 24 Que s'ent ralgent en lor honors.
- [21] Et sanz Ledgiers donc firet bien, Que s'ent ralat en s'evesquiét; Et Evruïns donc firet mel, Que donc devint anatemez:

[20] Le roi Chilpéric était mort: on le sut bientôt par le royaume. Leurs parents et leurs amis arrivèrent, ceux de saint Léger, ceux d'Ebroïn; ils les engagent tous deux à s'en retourner dans leurs terres. — [21] Et en cette occasion Ebroïn fit mal, car alors il devint anathème: sa tête, qu'il avait tonsu-

guère usité qu'au présent et à l'imparfait et au sens de guère usité qu'au présent et à l'imparfait et au sens de être sur le point de mourir ». En anc. fr., il pouvait signifier : au sens actif, « se donner la mort », et au sens neutre, « mourir », et était employé à tous les temps. — Fut. Le parfait pour l'imparfait, comme très souvent dans l'ancienne langue (cf. aut 62, « avait »); ou plutôt, fut étant ici employé comme auxiliaire, c'est un passé antérieur au lieu du plus-que-parfait (cf. 4, 48). — Notez l'emploi (très régulier en ancien français) du cas-sujet pour le participe du verbe réfléchi : morz et non pas mort. Cf. avoir nom, également avec le cas suiet. — 20. Souvrent = sampérunt. d'où *siurrent. et non pas mort. Gl. avoir nom, egalement avec le cas sujet. — 20. Sourvent = Sapuërunt, d'où *sáuvrent, sovrent. On a, d'autre part, sa(p)uërunt, *sáuvrent, sovent. De même au sing, sóut 60, et plus souvent sot. De sout rapprochez jout 67 = ja(c)uit, pout 92.122 = po(t)uit, aut 62, etc. = ha(b)uit (cf. avvet 120, avrent 129). — 21. C'est à cause de la césure que lor a été 129). — 21. C'est à cause de la césure que lor a été placé devant le second des substantifs qu'il détermine. — 22. Li sant Ledgier, ceux (litl^{*}: les) de saint Léger. Cette tournure est restée dans les patois méridionaux. Quant à l'ellipse de la préposition de devant le nom de personne régime, qui alors se place quelquefois devant le nom déterminé, si c'est un nom propre (cf. pro Deo amur 1, 1, 1; li Deo inimi, 2, 3), elle est on ne peut plus fréquente. — Evruin. L'assonance avec ami (cf. 34 et 140) montre que in ne se prononce pas èn, mais in. D'ailleurs, la nasalisation, qui s'est développée d'abord avec maintien de la consonne (ân (¹), ên, etc.), puis l'a chassée (â, ê, etc.), n'existait pas encore au x's siècle. Elle a commencé par les voyelles claires a, e, i, probablement à la fin du xi° siècle, et fini par les sourdes o, Elle a commence par les voyelles claires \hat{a}, e, t , probablement à la fin du x^{t} siècle, et fini par les sourdes o, u, qui étaient encore pures à cette date. — 23. Conforlent que, encouragent à. Cf. le v. prov. conortar. Il y a sans doute eu confusion entre "confortare et cohortari. — 25 et 27. Donc (plus tard aussi dont). Il est parfois difficile de distinguer, dans les plus anciens textes, si ce mot signifie « alors » ou « donc », les deux sens étant voisins et sortis tous deux de celui du latin tunc. étant voisins et sortis tous deux de celui du latin lunc.

— 25, 27 et 56. Firet = fecerat, plus-que-parfait organique au sens du parfait aoristique. Cf. laiseret 30, exastret 95, esteret 134. 138, et voy. 2, 2, note. Averet 120 a le sens de l'imparfait et forme avec le participe purdonet un plus-que-parfait périphrastique; furet 101 a le sens de l'imparfait. — 26. S'evesquièt = sa ev. L'emploi du masculin du possessif pour le féminin devant les mots commençant par une voyelle ne commence qu'au xiv siècle. On dit encore: ma mie, ma mour, mauvise graphie pour m'amie = ma commence qu'au xive siècle. On dit encore: ma mie, ma mie, etc. Le genre de evesquièt a changé d'après l'analogie de duché, conté (cf. encore aujourd'hui: Franche-Comté). Ces derniers mots ont emprunté le geure des mots parallèles ducheé, comteé, où le suffixe -atum a été échangé contre le suffixe -itatem. — Evesquièt suppose *prispocatum pour episcopatum, car l'i n'a pu se produire qu'avant le changement de a en é, et cet i se conserve, comme on sait, même dans les dialectes où c latin devant, a ne devient pas ch. les dialectes où c latin devant a ne devient pas ch.

^{*} Nous représentons ainsi les voyelles nasales actuelles.

- Son quiev, que il at coronet.
 30 Tot lo laiseret recimer.
- [22] Domine Dicu iluoc laissat Et a diable's comandat. Qui done fut mels et a lui vint, Il volontiers semprel recivt: Com fole en aut grand adunét.
- 36 Lo regne prist a devaster.
- [23] A fou, a flamme vait ardant,
 Et a glavies persecutant:
 Por quant il puot tant fait de mel,
 Por Dicu nel vuolt il observer.
 Cil ne fut nez de medre vifs,
 12 Qui tel exercite vedist.
- 24 A Ostedun, a celle civt,
 Dom sant Ledgier vait asalir.
 Ne puot entrer en la citét:
 Defors l'asist, fist i grand mel;
 Et sanz Ledgiers molt en fut trists
 48 Por cel tel mel que defors vit.

rée, il la laissa se couvrir tout entière de cheveux. — [22] Il laissa là Dieu et se recommanda aux diables. Quiconque alors était mauvais et venait à lui, il l'accueillait toujours volontiers : lorsqu'il en eut réuni une grande multitude (de ces gens-là), il se mit à dévaster le royaume, — 23° Il va brûlant [tout] avec le feu, avec la flamme, poursuivant [les fuyards] l'épée à la main : il fait autant de mal qu'il peut; pour rien au monde il ne garderait quelque mesure (litt' pour Dieu; il ne veut y prendre garde). Il n'y eut jamais d'homme vivant, né de mère, qui vit une pareille armée. — [24] A Autun, cette cité fameuse, il va attaquer Monseigneur saint Léger. Ne pouvant (litte il ne peut) entrer dans la ville, il l'assiégea au dehors et y fit de grands ravages; et saint Léger s'attrista beaucoup pour les grands ravages qu'il vit [faire] au dehors. — [25] Il a pris [avec lui]

- 25 Sos clers alt pris et revestiz. Et od ses crois fors s'ent cissit Por ont cissit, volst li preier Que tot cel mel kirssast por Dieu . Cal Evruins, quel horel vit.
- 54 Prendrel royat, Iner lo fist,
- 26 Hore en odreiz les peines granz Que il ent firet, li tiranz. La perfides Leat fut crudels. Les uoils del quiev li fait crever; Com si l'aut fait, mist l'en reclus ;
- 60 Ne sout nuls knom quest devenuz
- [27] Ambes levres li fait talier, And la langue que aut et quint. Com si l'aut tot vituperet, Dist Evruïns, qui tant fut mels : « Hor[e] at perdut don[t] Dieu parler;
- 66 Ja nen podrat mars Dien loder.
- [28] A terre jout, molt fut affliz; Nen aut od sei cui en calsist.

ses clercs et les a fait revêtir [de leurs habits de cérémonie], et il est sorti de la ville avec ses croix. Il en sortit, parce qu'il voulait (litte voulut), au nom de Dieu, le prier de renoncer à tous ces ravages. Cet Ebroin, des qu'il le vit, ordonna de le saisir et le fit charger de liens. - [26] Maintenant vous entendrez le récit des grands supplices qu'il en tira, le tyran. Le perfide fut si cruel qu'il lui fit crever les yeux (litt' les yeux de la tête). Quand il eut fait cela, il le mit en prison : personne ne sut ce qu'il était devenu. — [27] Il lui fait fendre les deux lèvres et aussi la langue litte la langue qu'il avait dans la tête). Quand il l'eut ainsi honteusement mutilé, Ebroïn, qui tant fut mauvais, dit : « Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu; désormais, il ne pourra plus louer Dieu. » — [28] Il gisait à terre, bien affligé : il n'avait avec lui

du passe indefini de l'action équivalent à un passent de l'état) au parfait aoristique. De même, l'ancienne langue passe volontiers du présent historique au parfait aoristique, et réciproquement. — 53. Quel horel, et 54, prendrel, voy. 34, n. — 57. Crudels, assonant avec crever, montre qu'il vient de 'crudalem', et non de crudelem'; car on sait que è tonique donne et (oi). — 60. Ne sout... qu'est devenus. On dirait aujourd'hui: « ce qu'il était devenu ». Cf. 57, tant fut crudels (que) les uoils del quier li fait crever. L'ancien français usait d'une plus grande liberté que le fr. moderne dans la concordance des temps; cependant il faut reconnaitre que cette liberté se réduit le plus souvent à la confusion du présent historique et du parfait aoristique. De même, dans les propositions coordonnées; voy. 51, note. — 62. Anc. aussi cf. 87, semble confirmer l'étymologie proposée par Diez pour aime adhace of l'étymologie proposée par Diez pour aime adhace of l'étymologie proposée par Diez pour aime adhace de l'étymer (f. Pais, R. 1812). L'imperare est appliqué à la mutilation par les hagiographes, comme dehemestare, deturpare (f. 71). Nous disons de même : « avoir de quoi manger ». — Dieu, a Dieu. On trouve assez souvent, surtout aux xi et xix s'écles, le casrégime des noms de personnes employé pour le datif au singulier (rarement au plurich. Cf. 6, 1, 20 et 63; 6, 2, 20; 1, 1, 20; 1, 2

^{31.} Domine Deu, plus tard: Domne- (Damne-, Damre-, Damer-, Damel-, Damel-, Damel-) -Dieu, -Deu, -De'. Le premier mot ne se décline pas, parce qu'il est joint au second dans la prononciation. — 33-4. Vint: recivt. Voy. la note a Errain 22.—34. Semprel = sempre le (cf. quel horel 53, prendrel 54, sourels 134). Les pronoms personnels ne s'appuient que rarement (et antérieurement au xur siècle- à des mots autres que des pronoms. En ancien provençal, ce phénomène est plus fréquent. — 37. Fon. Voy. 2. 19. note. — 38. Persecutant, forme savante due à l'emploi fréquent de *persecutant, forme savante due à l'emploi fréquent de *persecutant et dans la langue religieuse. — 30. Por quant. Gror la trictives modernes: pour autant que, lont autant que. — 41. Vifs. vif vivant est souvent emptoyé comme un epitheton ornans dans des phrases semblables. Cf. 6, 1, 5, de nut ome vivant, etc., et surfout 19, 254, vif vecevant. — 42. Exercite, mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'i bret qui serait tombé, si le mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'i bret qui serait tombé, si le mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'i bret qui serait tombé, si le mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'i bret qui serait tombé, si le mot savant, comme le montre le deplacement de l'accent latin et le maintien de l'i bret parte de l'accent latin et le maintien de l'i bret parte de l'accent latin et le maintien de l'i bret parte de l'accent latin et le maintien de l'i bret parte de l'accent latin et le maintien de l'i bret l'accent la la deseit, et non assedit. — 49-50. At pris, s'ent eissit. L'auteur passe

- Sovre les piez ne puot ester. Que toz les at il condamnez. Hor e- at perdut don t' Dieu parler,
- 72 Ja nen podrat mais Dieu loder,
- 29 Sed il nen at langue a parler, Dieus exodist les sons pensers; Et sed il nen at noils carnels, En cuor les at espiritels; Et sed en corps at grand torment,
- 78 L'aneme ent avrat consolement.
- [30] Guenin aut non cuil comandat: La jus en cartres l'ent menat, Et en Fescan, en cel monstier, Iluoc reclusdrent sant Ledgier. Domine Dieus en cel flaiel
- 81 I visitet Ledgier son serf.
- [31] Les levres li at restorét: Si com desanz Dieu prist loder; Et anc ent aut mercit si grant, Parler lo fist si com desanz. Donc prist Ledgiers a predi[i]er,
- 90 Lo puople bien fist creidre en Dieu.

personne qui s'en émût. Il ne peut se tenir sur ses pieds, car il les a tous deux entravés. Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu : désormais il ne pourra plus louer Dieu. - [29] S'il n'a plus de langue pour parler, Dieu entend sa pensée; et s'il n'a plus au corps des yeux charnels, il en a dans l'âme de spirituels; et s'il a au corps grant tourment, son âme en aura consolation. - [30] Celui à qui il Ebroîn le confia s'appelait (litt! avait nom) Guenin: il l'emmena au fond d'une prison. A Fécamp, dans le monastère de cette ville, on enferma saint Léger. Dans cette cruelle épreuve, Dieu visita Léger, son serviteur. — [31] Il lui remit les lèvres en état et il commença à louer Dieu comme auparavant ; il en eut si grand'pitié qu'il le fit parler comme auparavant. Léger se mit donc à prêcher et il convertit (litt' il fit bien croire en Dieu : les gens [qui l'entouraient]. — [32]

73. Sed. avec un d euphonique non étymologique. Cf. 75. 77; 4. 63. et ned 2, 7. — 78. Aneme (cf. 141), dissyllabe, comme jorene, angele caussi angle, ordene aussi orne, et imagene trissyllabe. Ces mots sont à demi savants. — 82. Reclusdrent = recluserunt. On attendrait reclustrent, 18 se liant mieux avec le t, qui est du meme degré. Dans cette forme, d'aileurs dialectale, le d constitue sans doute un retouran radical latin re-clud. Cf. prisdrent 3, 114, 116. — 83. Flaiel a signifié successivement : « fouct, punition (et en particulier : punition de Dieu : souffrance et en particulier : souffrance des martyrs, persécution subje), essentien infligée fureur des persécutions . « Voy. Remania, I. 344, et notre Glossaire, so et 88. Desanz des auts. Ans est le meme mot que ainz cf. anc et a ne cavant, plutot unle et s adverbiale. — \$9. Predicer et, prediat 117 — 'predicare, pour pracheure, por confusion avec prædicere, tandis que prechier, qui se ten entre aussi, représente praed care. Dans presseher prescher A. 2, 31, par la contraction de ce et la rividention de le à x² — 'praedictare, l'x est deve, que par la chaintante : la forme normale est precchier. — 95. Tirant. Voy. 15, 2, 13, note et le Glos-

- [32] Et Evruïns si com l'odit, Creidre nel pout entro quel vit; Com il lo vit, fut coroços; Donc aut od lui dures raisons; El cuor exastret al tirant,
- 96 Peis li promist ad en avant.
- [33] A grant furor, a grant flaiel, S'il recom ndet Lodebert: Ço li rovat et noit et di, Mel li fesist dentro qu'il vit. Cil Lodeberz furet buons huom,
- 102 Et sant Ledgier duist a son duom.
- [34] Il li volst faire molt amét:
 Beivre li rovat aporter.
 Guardat, si vit grant claritét:
 De ciel vindret, fut de par Deu.
 Si com roors en ciel est granz;
- 108 Eissi com flamme est cler ardanz.
- [35] Cil Lodeberz, quel horel vit, Tornat s'als altres, si lor dist: « Cest homne, cel, molt aime Dieus,

Et Ebroin, quant il l'ouit dire, ne put [se résoudre à] le croire jusqu'à ce qu'il l'eut vu; quand il l'eut vu, il en fut courroucé. Alors il s'emporta en paroles contre lui (litt' il eut avec lui de dures raisons). La fureur s'alluma dans le cœur du tyran : il lui promit de nouvelles tortures (litt des tortures désormais). — [33] Il recommande à Lodebert de le torturer furieusement. Il lui ordonna de le tourmenter nuit et jour tant qu'il vivrait. Ce Lodebert était un brave homme : il emmena chez lui saint Léger. — [34] Il voulait lui faire ce qui pouvait lui être le plus agréable : il lui fit apporter à boire. Il regarda et vit une grande clarté: elle venait du ciel, envoyée de Dieu (litt elle existait de par [la volonté de] Dieu), s'étendant comme un arc lumineux dans le ciel, éclatante comme une flamme. — [35] Lodebert, des qu'il vit cela, se tourna vers les autres (ceux qui le suivaient) et leur dit : « Cet homme, pour qui une pareille manifes-

saire. — 104. Beirre doit être considéré comme pris substantivement sans article, construction moins dure que l'ellipse de a avec aporter. — 106. De ciel (cf. en ciel 107). Ciel a été parfois considéré comme un nom propre de lieu, et, comme tel, employé sans article. De même et plus souvent paradis (cf. 16, 138). Cf. 29, 2, 55, rient en meson, et voy. Tobler, Zeitschrift für rom. Philologie, XIII, 194, 199. — 108. Cler ardans. Dans le cas où deux adjectifs sont ainsi rapprochés, le premier n'est pas toujours, comme ici, pris comme adverbe et invariable. On trouve en ancien français de nombreuses expressions où les deux adjectifs prennent l'accord. Cf. com sui male eûree (Aliscans, 50; oeus durs cuils (Mesnagier de Paris, 2, p. 225); des choses pures humaines (Amyot, Paul-Emile, 58), etc. On dit encore aujourd'hui : une rose fraîche éclose, une influence toute puissante, etc. Cf. 5, 113 et la note. — 111. Cest homne, cel. Pléonasme destiné à renforcer l'idée (cf. 123). Cel (*ecc-illum) a d'ailleurs le sens emphatique du latin, tandis que cest (*ecc-istum) désigne la personne qu'on montre du doigt.

- Por cui tels cose vient de ciel. « Por cels signes que vidrent tels 114 Dieu prisdrent molt a conloder.
- [36] Toit li homne de cest païs
- Toth homme de cest païs
 Trestoit lai prisdrent a venir.
 Et sanz Ledgiers les prediat:
 Domine Dien il les lucrat.
 Rendit cel fruit espiritel
 120 Que Dieus li avret pardonét.
- [37] Et Evruïns, com il l'odit, Creidre nel pout entro quel vit. Cil biens qu'il fist, cil li pesat : A ocidre lo comandat. Quatre homnes i tramist armez, 126 Qui lui alassent decoller.

tation se produit au ciel. Dieu l'aime bien. «
A cause de ces signes qu'ils virent ainsi se
produire, ils se mirent à louer Dieu hautement. — [36] Tous les gens du pays accoururent vers lui, et saint Léger les évangélisait : il les gagnait au Seigneur, se montrant
ainsi reconnaissant des dons spirituels que
Dieu lui avait accordés. — [37] Et Ebroïn,
quand il l'ou't dire, ne put se résoudre à] le
croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu. Le bien que
faisait cet homme lui pesait sur le cœur : il
donna l'ordre de le tuer. Il envoya quatre
hommes armés qui allassent lui trancher la

**112. Tels cose. La présence, dans le manuscrit de Clermont, de l's au nominatif singulier des adjectifs de la 3º déclinaison a lieu de surprendre à cette date. Faut-il y voir une influence provençale ? M. G. Paris ne le pense pas. — 114 et 116. Prisdrent = *pre în se runt. L'i provient (ici comme aux 1ºº et 2º pers. du plur.), par analogie, de la 1ºº pers. du sing. pris = *pre în se runt. L'i provient (ici comme aux 1ºº et 2º pers. du plur.), par analogie, de la 1ºº pers. du sing. pris = *pre în se réguit à ribitat a influencé la tonique (é donne régulièrement ie, et iei se réduit à i). Le d'euphonique, intercalé au lieu de t (pristrent) dans cette forme dialectale, a sans doute été amené par le d des autres formes de prendre. Cf. reclusdrent 82. — 115. Toit = *totti. Ce mot. comme la 1ºº pers. de la plupart des parfaits en i. a été influence par l'i final. L'i atone final explique de même le maintien de i dans il. icil. icist. cil. cist au sujet pluriel, à côté de icel, icest. etc., au rég. sing. et plur. : le maintien de i dans il. icil. icist. cil. cist au sujet pluriel, à côté de icel, icest. etc., au rég. sing. et plur. : le maintien de l'i au suj. sing., où il y a un e final, serait plus surprenant. Il faut sans doute attribuer l'i aux formes parallèles illic, istic. — 116. Trestoit = trans-*totti. Trans a ici, comme souvent isolément, ou en composition, le sens augmentatif. — Lai = (il)lac : prononcez l'ai. L'i provient de la transformation en yod du c final, qui est tombé dans la forme commune la. Cf. 136. etc. Mais lai cf. jai. 63. 8. etc., s'explique différenment. — 123. Cil biens... cil. Cf. 111. 124. A occidre lo comanda (litt': « le confia à tuer »). Cf. 26, 140, commanda son enfant a mourir (mourir au sens actif), et sans préposition aucune: Il t'a ocire comandé (Roman de Thèbes, 75, dans notre édition pour la Société des anc. textes fr., 1890). Cf. 6, 1, 69, les comandet ferir, où commander a dejà pris le sens moderne, et voy. la note à 4, 26. — 126. Lini, fém. lei, puis li de même moi, toi, so

- 38 Li treis vindrent a sant Led., cr. Jus se giterent a sos prez: De lor pequiez que avrent laiz. Il les asolst et pardonat. Li quarz, uns fel, nom aut Vaciart. 132 Od un espét lo decollat.
- [39] Et com li aut tolut lo quiev, Li corps esteret sourels piez: Ço fut lones dis que non cadit. Lai s'aproismat qui lui ferit: Entro taliat les piez dejus,
- 138 Li corps esteret sempre sus.
- [40] Del corps asez l'aveiz odit, Et dels flaiels que granz sostint. L'aueme recivt Domme Dieus: Als altres sanz ent vait en ciel. Il nos aint od cel seinor.
- 144 Por cui sostint tels passions!

tèle. — 38 Trois d'entre eux allerent a saint Léger et se prosternèrent à ses pieds : il leur donna l'absolution et le pardon des péchés qu'ils avaient commis. Le quatrième, un félon — il sa nommait Vadart — lui trancha la tête avec une épée. — [39] Et quand il lui eut enlevé la tête, le corps resta debout sur les pieds : il resta longtemps sans tomber. Celui qui l'avait frappé s'approcha : jusqu'à ce qu'il lui eut tranché les pieds près de terre, le corps continua à rester debout. -[40] Vous avez assez entendu parler du corps de saint Léyer] et des grandes tortures qu'il subit. Quant à l'âme, Dieu la reçut : elle alla (littt : va) au ciel rejoindre les autres saints. Puisse-t-il nous venir en aide avec le maitre pour qui il souffrit un tel martyre!

mettrions lui, etc. Cf. 4, 77; 51, 79. — 133. Li aut (éd. 7ll l'aut), correct. nécessaire, parce que l'élision du pronom li est inadmissible au datif. — 134. Esterel cf. 138). Plus-que-parfait organique de ester (= "slateprat pour steterat), influencé par eret. imparfait de estre; il a le sens d'un parfait aoristique. Cf. 2, 2, note. — 135. Ço fut lones dis que. Lones dis est un accusatif de temps et non un nominatif. Cf. toz dis, tous dis. toujours. L'emploi de cette expression, pour indiquer un temps qui, d'après la source latine. Int d'une heure, semble prouver que di avait déjà perdu le sens limité de «durée de vingt-quatre heures ». — 137. Entro pour entro que (cf. 92. 122). L'ellipse de que dans les locutions conjonctives n'est pas rare dans les propositions conjonctives n'est pas rare dans les propositions finales et consécutives (afin que, de sorte que. — 143. Aiut = adjutet. Ad du latin a été ici, par exception, traité, non comme préfixe, mais comme faisant partie du verbe. Adjutare a donc été assimilé aux verbes qui, ayant un radical de plusieurs syllabes, prennent l'accent tantôt sur la dernière syllabe radicale, qui alors se maintient (aiúe, manjúe, parôle, etc., à l'indic, prés.), tantôt sur la terminaison, ce qui amène la chute de la voyelle antétonique (aidier, manjúe, parole, etc., à l'indic, prés.), tantôt sur la terminaison, ce qui amène la chute de la voyelle antétonique (aidier, manfier, paraler, etc.). — Aiul, non ajul, comme le prouve la forme aiudha des Sere, a se sur la dernida de la vien prononcé adjudha, dj., son du j dans le haut moyen age, pouvant fort bien se noter di.

1. VIE DE SAINT ALEXIS*

- 78 Quant of li pedre co que dit at la chartre, Ad ambes mains deroint sa blanche barbe. L! Ch. dist il. com doloros message! Vis atendeie qued a mei repaidrasses,
 - " Par Den moreit que tum reconfortasses. "
- 79 A halte voiz prist li pedre a crider : Filz Alexis, quels duels m'est presentez!

78 Quand le père eut entendu ce que disait (litt' : a dit) la lettre, il arrache à deux mains sa barbe blanche: « Ah! mon fils », dit-il, « quel douloureux message! J'espérais que tu me reviendrais vivant, et que, grâce à Dieu, tu me réconforterais. » — [79] Le père se met à crier bien haut : « Mon fils Alexis,

La Vie de saint Alexis, poème du yr siècle, texte critique accompagné d'un lexique complet et d'une table des assonances, publié par G. Paris. Paris, Emile Bouillon, 1903 (str. 78-101). — Le texte de cette édition, destinée aux élèves de l'école des Hautes-Etudes, tion, destinée aux élèves de l'école des Hautes-Etudes, est, comme celui de 1885, un peu différent du texte de la première Bibliotheque de l'Ecole des Hautes-Eludes, fasc. V, 1872), que nous avons suivi dans notre l'é édition (voy. à l'Appendice critique). Nous n'avons pas reproduit, pour cause de difficultés typographiques, les innovations graphiques de la dernière édition, et nous nous en sommes tenu sur ce point à l'édition de 1885; de plus, nous continuons à noter par o (et non ou) le représentant de ō ŭ latin tonique libre, mais nous imprimons en italique l'e des proparovylons apparents. fibre, mais nous imprimons en italique l'e des proparoxytons (aneme) et l'i des proparoxytons apparents (bronfe), qui ne comptent pas dans la mesure du vers.

— Ce poème en assonances, de la seconde moitié du xiscele, a été composé d'après une vie latine de saint Alexis, probablement en Normandie, en tout cas à l'Ouest de Paris, peut-être par Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen. (Voyez Tableau, etc., p. 6). La légende de saint Alexis est encore vivante. Entre autres preuves qu'on pourrait en fournir, nous nous bornerons à cette citation empruntée à l'Armana proureneim de 1889, où le Cascarelet (Roumanille), parmi vençau de 1889, où le Cascarelet (Roumanille), parmi les curieuses recommandations d'une grand'mère à les curieuses recommandations d'une grand'mère à son petit-fils, donne celle-ci: « Quand trounara, abro uno e-andeleto, e bouto te, s'as pon, souto lis escatié, que sant Alèssi è mouriqué. Quand il tonnera, allume une petite chandelle, et fourre-toi, si tu as peur, sous l'escalier, car saint Alesis y mourut. » Ajoutons qu'on dit couramment en Provence, parmi le peuple: « Etre derrière la porte, comme saint Alexis. » D'autre part, on nous assure qu'une complainte de saint Alexis se chante ercors en Reurrograe et sens deute ailleure. chante encore en Bourgogne et sans doute ailleurs. – Alexis, fils du gonfanonier de l'empereur, quitte secrè areas, ins du gontaionier de l'empereur, quitte secré-tement son épouse, le soir même de ses noces, pour aller vivre d'aumônes. Il revient au bout de dix-sept ans, sans être reconnu, dans le palais de son père, et y reste dix-sept autres années dans une misère volontaire. Il laisse en mourant un écrit, que le pape seul peut arracher de sa main et qui dévoile la vérité.

1. Pedre (cf. medre, crider, etc.). La dentale médiale forte, déjà transformée en douce (d) dans Eulalie (cf. spede), ne disparait complètement qu'à la fin du xi siècle. La dentale finale s'est conservée beaucoup plus tard (cf. Vogage de Charlemagne, Chanson de Roland, Comput, etc.), principalement dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, où on la trouve encore isolément au commencement du xive siècle, principalement au commencement du xive siècle.

Malvaise guarde t'ai fait soz mon degret. A! las pechables, com par fui avoglez! 10 Tant f'ai vedut, si net poi aviser!

- [80] « Filz Alexis, de ta dolente medre! Tantes dolors at por tei enduredes, Et tantes fains e tantes seiz passedes, Et tantes lairmes por le ton cors ploredes!
- 15 Cist duels l'avrat encui par acorede.
- [81] « O filz, cui ierent mes granz ereditez, Mes larges terres dont jo aveie assez, Mi grant palais en Rome la citét? Empor tei, filz, m'en esteie penez :
- 20 Puis mon decès en fusses onorez.

quel deuil m'arrive! Je t'ai bien mal gardé sous mon degré. Hélas! coupable [que je suis], combien j'ai été aveugle! Je t'ai vu si souvent, et je n'ai pu te reconnaître. — [80] Mon fils Alexis, quel deuil pour ta mère! Pour toi, elle a enduré tant de souffrances, supporté si souvent la faim et la soif; pour toi elle a pleuré tant de larmes! Ce malheur, qu'elle va apprendre (litt^t : aujourd'hui), lui percera le cœur. — [81] O mon fils! à qui reviendra mon vaste héritage, mes grands domaines, dont j'avais à foison, mes grands palais dans Rome la cité? C'est pour toi que je m'étais donné la peine d'en prendre soin : après ma mort, tu en aurais eu la seigneurie.

ε6). On trouve aussi souvent e! las, e! lasse, d'où l'on a tiré hélas, devenu invariable et pris comme interjection. E, au sens de ah! hélas! se trouve ici, v. 3 et 48. — Com par. La particule augmentative par (= per, dans permagnus, perdiscre) est le plus souvent réunie à un adverbe de quantité, et dans ce cas est intraduisible en français moderne. Cl. tant par 5, 21, trop par 20, 36, etc. Au v. 15, elle est isolée. — 10. Si (= sic), particule souvent à peu près explétive, mais qui ici indique une opposition : « et cependant v. — 11. De ta dolenle medre! Expression elliptique exclamative. Cl. 66 et 91, où il s'agit d'un nom de qualité remplaçant un nom de personne. Il est à remarquer que, dans ces phrases, il y a toujours une épithèle, et que la tournure en question sert à lui donner du reliet, avec une idée de regret, de sorte que de la dolt nle medre équidée. nure en qu'estion s'ert à lui donner du reliet, avec une idée de regret, de sorte que de la dolcule medre équivaut pour le sens à que la mère est dolcule, affligée! Grammaticalement, de doit être expliqué par « au sujet de », et il faut sous-entende qu'elque chose comme « que va-t-il arriver? » pour notre exemple, et « qu'est-il arrivé? qu'est devenu? » peur les deux autres. Cf. le génitif exclamatif en guec et en latin. — 12-14. Tantes (cf. 86 sqq.). Tant pouvait s'employer de trois façons : 1° comme adjectif variable, reproduisant le latin tantum et accompagné de la préposition de et d'un nem singulier ou pluriel; 3° comme reproduisant le latin tantum et accompagné de la préposition de et d'un nem singulier ou pluriel; 3° comme adverhe de quantité. L'emploi de l'adjectif est allé en diminuant d'importance à partir du xur siècle. — 13. Seiz = 'sites. Le singulier était sei, plus tard soi. L'f de soif ne date que du xv siècle; mais muef = modum et fief = 'leodum sont anciens). — 19. Esteie. La forme d'imparfait empruntée au verbe ester (stare) est, comme on voit, très ancienne dans la langue. Elle n'a supplanté définitivement la forme organique qu'au xv siecle. = 20. I urs sert ici de préposition = 'pos-M's siccle. = 20. Luis sert ici de préposition = tius. Cf. 1, 2, 3, note.

- [82] « Blane ai le chief e la barbe ai chenude . Ma grant onor aveie retenude Empor tei, filz, mais n'en averes cure, Si grant dolor ui m'est apareude!
- 25 Filz, la toë aneme seit el ciel assolude!
- [83] " Tei covenist helme e bronie a porter, Espede a ceindre come tui altre per, Ta grant maismede densses zoverner, Le gonfanon l'emperedor porter,
- 30 Com fist tes pedre e li tons parentez.
- 84] " A tel dolor et a si grant poverte, Filz, t'iés deduiz par aliënes terres! Et d'icel bien qui toz deüst tons estre Pou en perneies en ta povre herberge :
- 35 Se Deu ploüst, sire en deüsses estre. »
- [85] De la dolor que demenat li pedre Grant fut la noise, si l'entendit la medre : La vint corant com feme forsenede. Batant ses palmes, cridant, eschevelede :
 - 10 Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.
- 82' Blanche j'ai la tête et chenne j'ai la barbe; c'est pour toi, mon fils, que j'avais conservé ma vaste seigneurie, mais tu n'en avais cure. Quelle douleur s'est aujourd'hui montrée à moi! Mon fils, puisse ton âme être au ciel pardonnée! - [83] Tu aurais dû (litt': il t'aurait convenu) porter heaume et haubert, ceindre l'épée comme tes pareils; tu aurais du commander à ta nombreuse maison et porter le gonfanon de l'empereur, comme l'avaient fait ton père et tes ancêtres. - [84] Au milieu de quelles souffrances et de quelle pauvreté tu as vécu sur la terre étrangère, ô mon fils! De ces biens, qui auraient dû t'appartenir entièrement, tu ne prenais que bien peu dans ton pauvre réduit. Si Dieu l'eût voulu, tu devais en être seigneur et maître. » — [85] Ainsi le père exprimait bruyamment sa douleur : la mère l'entend et accourt comme femme hors de sens, frappant ses mains l'une contre l'autre, poussant des cris, échevelée. Elle voit son fils mort et se laisse aller à terre toute pimée.

- 86 Qui done li vit son grant dout , i mura Son par debatic e son con al. tar Ses crins defraire e sun vicum selle, L'aminimit al finisi i et aculi-
- in New to a different places
- 87 Trait ses chevels e debat sa peitrine, A grant duel met la soë charn medisme : I | HD, the the sent would chieffle! E jo, dolente, com par fui avoglide!
- or Volamorsson plus pris pur and realist
- 88 Plorent sur, and sure the Sempres regreted a Marco and productive Et de ta medre que n'aveies mercit? Por teim vedeies desidrer a morir
- 55 Cost grant merveille que pitiet ne t'en prist!
- 89] « A! lasse mesdre, com oi fort aventure! Ci vei jo morte tote ma portedure. Ma longe atente a grant duel est venude. Que podrai faire, dolente, malfadude?

Parmi ceux qui la virent alors se livrer à sa profonde douleur, frapper sa poitrine et renverser son corps en arrière, s'arracher les cheveux et se meurtrir le visage, baiser et embrasser le cadarre de son fils, personne n'eut le cœur si dur qu'il ne fut force de pleurer. - [87] Elle s'arrache les chereux et se frappe la poitrine; elle torture sa propre chair : « Ah! mon fils, » dit-elle, « comme tu me détestais! Et moi, infortunée, comme j'étais areugle. Je ne te reconnaissais pas plus que si je ne t'eusse jamais vu. » — [88] Ses yeux versent des larmes et elle jette de grands cris. Elle ne cesse de se plaindre : « Quel malheur que je t'aie portée [dans mes flancs], beau fils! Ta pauvre mère, que n'en avais-lu pitié? Tu me voyais désirer la mort à cause de toi : il est bien surprenant (litt' : c'est grand'merveille) que tu n'en aies pas été pris de pitié. - [89] Ah! déplorable mère! Quel terrible malheur j'apprends! Je vois là mort mon unique enfant (litt': toute ma portée). Ma longue attente a abouti à un grand deuil. Que pourrai-je faire [maintenant], paurre

lrequent en ancien francais tache leise discondiner, non au sujet, comme fei, mais ur régime. — 41. Qui donc li vit. Voy, au Glossaire, s. v. que 1. — 46. Chevels. Cf. met 47, regretet 52, etc., et voy, la note a 2. — 18. Un nons chimin prise en bane. Para la ciris v. v. 19. — 19. L'ellipse de si est un latinisme. — 31. Plorent si neil. Ces deux mots s'associent volontiers dans les anciens fextes. Cf. 6, 2, 80, et 6, 3, 8, ploret des eulz. — 52. Man met 19. — 19.

^{26.} A porter. Convenir se construisait souvent avec a au lieu de de devant un infinitif. Il en est de meme de commander, désirer el. 1. 51: 10. 22. oublier, craindre, jurer (cf. 6, 3, 6) et quelques autres. — 27. Tui aitre per. Altre lait ici pléonasme avec per. On sait que pour la 3º déclinaison il y a en au sujet pluriel assimilation à la 2º, de sorte que pares a été traité comme muri et a donné per et non pers. — 30. Parentez, étant du masculin, doit être tiré de "parentatum. et non de "parentatem. (1. 6). 87. 31. Poverte = "pauperta (latin populaire) et non : paupertas, comme tempeste = "tempesta. Paupertalem a donné régulièrement povreté. Cette alternance des suffixes -tas (-tus) et-ta a eu lieu parfois même dans le latin classique. Cf. juventa (en français jovente) à côté de fixes -tas (-tus) et-la à eu lieu parfois même dans le latin classique. Cf. juventa (en français jovente) à côté de juventus. — 32. Aliènes, mot savant. — 34. Herberge (anc. haut-all. heriberga) a donné, en français moderne, hér)berger. Une forme plus ancienne, ariberga, a donné auberge, en passant par arberge, alberge. Dans les deux cas, l'euphonie a fait son œuvre, et une des deux r a disparu, soit par suppression, soit en se transformant en une autre liquide. Cf. pèlerin = peregrimum. et surtout le v. fr. albre, la cote de arbre. 38. Corant (= currendo) est un gérondif neutre. On dirait aujourd'hui: en courant (cf. cependant chemin faisant, tambour batlant). Cet emploi du gérondif est

on Cost grant merveille que li miens cuers tant [duret!

- 90 Filz Alexis, molt ons dur corage Quant adossas tot ton gentil lignage! Sed a mei sole vels une feiz parlasses, Ta lasse medre si la reconfortasses,
- ob Qui sist dolente! Chiers filz, buer i alasses.
- [91] « Filz Alexis, de la toë charn tendre!

 A quel dolor deduit as ta jovente!

 Por queim foïs? Jat portai en mon ventre;

 E Deus le set que tote sui dolente:

 70 Ja mais n'ier liede por ome ne por feme.
- 92] « Ainz que t'oüsse en fui molt desidrose; Ainz que nez fusses sin fui molt angoissose; Quant jot vi net sin fui liede e joiose; Or te vei mort, tote en sui corroçose:
- 75 Ço peiset mei que ma fin tant demoret.
- [93] « Seignor de Rome, por amor Deu, mercit! Aidiez m'a plaindre le duel de mon ami.

mulheureuse? Je m'étonne que mon corps y résiste si longtemps. — '90 Alexis, mon fils, tu as eu le cœur bien dur quand tu as abandonné tout ton noble lignage! Si tu m'avais parlé, rien qu'à moi, du moins une fois, tu aurais ainsi réconforté ta pauvre mère, qui est si affligée; tu serais parti sous d'heureux auspices, ô mon cher fils. - [91] Alexis, mon fils, toi si délicat! Dans quelles souffrances tu as passé ta jeunesse! Pourquoi m'as-tu fuie? Je te portai autrefois dans mon sein, et cependant Dieu sait que je suis aujourd'hui toute dolente : jamais plus je n'aurai de joie, quoi qu'il arrive (litt': ni pour homme ni pour femme). — [92] Avant de t'avoir, je te désirai fort; avant de naître, tu me causas bien des angoisses; quand je te vis né, j'en fus contente et joyeuse; maintenant je te vois mort et j'en suis tout attristée : ce m'est un cruel chagrin (littt : cela me pèse) que ma mort tarde tant. - [93] Seigneurs de Rome, pitié, pour l'amour de Dieu! Aidez-moi à pleurer le deuil de mon ami, Grand est le

61-5. Il s'agit ici, non de la mort d'Alexis, mais de son départ secret, le soir de ses noces, pour aller vivre en mendiant. — 65. Buer i alasses, tu serais parti sous d'heureux auspices (avec ma bénédiction). Ce mot était le plus souvent accompagné du verbe maitre etre m', d'on l'interpetion d'encouragement huerné; qui traduit le latin enge, dans le Livre des Psaumes, 66. De la tox charn lendre cf. de la jovente bele 91, et por le tuen cors 87. Périphauss fréquente pour désigner une personne, surtout au neoven de cors accompagné d'un possessif ou d'un complément déterminatif (voy. cors au Glossaire). Cette périphrase se rencontre aussi quelquefois avec non (« nom »), persone, chief, membres. Pour la tournure exclamative avec de, voy, note au vers 11. 70. Ler ero. On trouve quelquefois iere, ou le c est difficile a expliquer. Je l'attribuerais à la tendance a certifier la prenen intion de le dans un monosyllabe. Cl. iere, a cote de ler heri, dans certains patois du Midi. — Liede (cf. 73) = lata); æ latin a subi généralement le sort de e bref, et æ celui de e long, i bref (prononcés e fermé en latin vulgaire). — 77. Aidiez m'a plaindre. Voy, note à 3, 126. — 80. Filie (fille dans la dernière édition). Le

- Granz est li duels qui sour mei est vertiz; Ne puis tant faire que mes cuers s'en sazit; 80 Nen est merveille : n'ai mais filie ne fil. »
- [94] Entre le duel del pedre et de la medre Vint la pulcele qued il out esposede : « Sire, » dist ele, « com longe demorede! Atendut t'ai en la maison ton pedre,
- 85 Ou tum laissas dolente et esguarede!
- [95] « Sire Alexis, tanz jorz t'ai desidrét, E tantes lairmes por le ton cors plorét, E tantes feiz por tei en loinz guardét Se revenisses ta spose conforter,
 - 90 Por felonie neient ne por lastét!
- [96] « O chiers amis, de ta jovente bele! Ço peiset mei que podrirat en terre! E! gentilz om, com dolente puis estre! Jo atendeie de tei bones noveles,
- 95 Mais or les vei si dures et si pesmes!
- [97] « O bele boche, bels vis, bele faiture, Com vei mudede vostre bele figure! Plus vos amai que nule creature.

deuil qui est venu sur moi; je ne puis parvenir à le maîtriser (litt': je ne puis tant faire que mon corps s'en saisisse). Ce n'est pas étonnant : je n'ai plus ni fille, ni fils. » -[94] Au milieu du deuil du père et de la mère, vint la pucelle qu'il avait épousée : « Seigneur, » dit-elle, « combien longue a été mon attente! Je t'ai attendu dans la maison de ton père, où tu me laissas dolente et égarée. -— [95] Seigneur Alexis, je t'ai désiré de si longs jours et pleuré tant de larmes pour toi, et regardé tant de fois au loin [pour voir si tu revenais consoler ton épouse, et non par félonie ou par lassitude! — [96] Cher ami, belle jeunesse, il m'est dur de penser (littt: cela me pèse) qu'elle pourrira dans la terre! Ah! noble seigneur, quelle ne doit pas être mon affliction! J'attendais de toi bonnes nouvelles, mais aujourd'hui j les ai (littt: je les vois) bien tristes et bien mauvaises! -[97] Belle bouche, beau visage, belle prestance, qu'êtes-rous devenus (litt': comme je vois votre belle forme changée!) Je vous ai plus aimé que nulle créature, Aujourd'hui, si

second i indique que l'I est moullée. La différence de trailement avec merreille provient de ce qu'ici l'i tonique latin était long et devait rester, d'où l'impossibilité d'écrire un second i devant l'I, tandis que dans merreille, l'i tonique latin, étant bref, devait donner e en position romane (mirabilja), ce qui permettait d'écrire un i devant l, sans que pour cela il format diphtongue avec e. — Demorede (litt: « demeurée »), participe fém. sing. Cf. allée, venue, etc. — 84. Ton pedre = de ton pedre. Cf. 3, 22, note, et voy. au Glossaire, s. v. de. — 88. En boinz. Dans emprès, empor, envers, etc., en ne fait souvent que fortifier l'adverbe ou la préposition. Ici, il indique la direction, comme a dans âu (a le) loin, et loinz est pris substantivement. Pour la forme, en loinz est à emprès ce que au loin est a aupres. En était souvent employé là où nous mettons à. Quant à dans, on ne le trouve pas avant Ronsard, et son emploi semble coïncider avec la disparition de el ou, est en le, en les (barmesteter).

Si grant dolor ui m'est apareüde! 100 Mielz me venist, amis, que morte fusse.

- [98] « Se jot sousse la jus soz le derrét. On as geut de longe enfermetet. Ja tote gent nem soussent torner Qu'ensemble ot tei n'ousse conversét :
- 105 Se mei leüst, si t'oüsse guardet.
- [99] « Or jo sui vedve, sire, « dist la pulcele; « Ja mais ledece n'avrai, quer ne puet estre, Ne charnel home n'avrai ja mais en terre. Deu servirai, le rei qui tot governet :
- 110 Il nem faldrat, s'il veit que jo lui serve. »

grant deuil m'est venu qu'il vaudrait mieux pour moi, cher' ami, que je fusse morte. — 98 Si je l'avais su là-bas, sous le degré ou tu es resté si longtemps malade, personne n'aurait pu m'empécher d'aller rester avec toi; si on me l'eût permis, je l'aurais gardé. — [99] Maintenant, seigneur, je suis complètement veuve », dit la jeune fille; « jamais plus je n'aurai joie au cœur, car cela ne peut être; jamais non plus je n'aurai d'époux charnel sur cette terre; je servirai Dieu, le roi qui gouverne tout : il ne me faillira pas, s'il voit que je le sers. » — [100] Tant y pleurèrent et

100. Mielz me venist que, il aurait mieux valu pour moi que (cf. 14, 117). L'imparfait du subjoncti servant de conditionnel représente en ancien français, surtout dans les verbes impersonnels, aussi bien le passé que le présent. Il semble qu'il y ait là une tradition étymologique, l'imparfait du subjonctif français venant, comme on sart, du plus-que-parfait latin. — 106. Or jo sui vedre Devenue veuve de fait, avant d'être épouse, 34 ans auparavant, par le départ d'Alexis, elle est maintenant tout à fait , réellement veuve. — 111. L'éest-à-dire

- 100 Tant i placerent e la profese la modus Et la pedicido, que tinte en els cont Luciant demonstres la entre demonstre de Tort ellera este del la estimación
- the tren julia aid que par tell Commercial
- 101 Section of India to Add the protection Queen all the critic control that make it
- Con que soll lin. quet in Quer par cestui avrons bone adjutorie : 120 Si li preions que de toz mals nos tolget."

le pere et le mere et pau forces furent complètement abattues. Cependant tous les seigneurs présents arrangèrent le saint corps et le rerétirent d'un habit d'apparat. Heureur cesa que par n'amb l'un rer par un acte de foi! — [101] « Seign urs, que faites-vous? dit le pape; que signifient ces cris, ces plaintes et ce bruit? Fasse deuil qui voudra (litt¹: à qui que soit deuil): pour nous, nous devons nous réjouir (litt¹: à notre usage il est joie), car par lui nous aurons bonne aide. Prions-le donc de nous délivrer de tous nos maux. »

pres du corps d'Alexis . All: En tant descritore Expression pléonastique. Pour en tant = alors, pendant ce temps, et. a tant . H. Are no sens voisin de ou, comme souvent en ancien français plus souvent en corre en mean [§] varied la sepropositions interrogatives, conditionnelles, dubitatives ou indéterminées. — 120. Tolget = 'tolliat. Cf. ralgent 3, 24, doingniez 24, 234, dange, 51, 4, etc., où la chuintante est due également à la substitution de la désinence -lam à -am, par analogie avec les verbes de la z et de la tant de tant

H

POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE — ROMANS

A. -- GESTE DU ROI

5. PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE*

E dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber : Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler

....« Il est bien juste, leur dit Charlemagne, que je fasse mon gab le premier. Le

**Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein allfranzusisches Heldemgetzelt des Alten Jahrhunderts, heerausgegelem von Ert Kroschwitz, Heilbronn, 2° édition, 1883 (Allfranzesische Bibliothek, herrausgegeben von Dr. W. Forester, II. al. y a eu en 1893 une 3° éd. que nous n'avons pu voir, v. 433-485 et 493-633. — Ce poème anonyme, dont la première moitié est absolument sérieuse, contient, dans sa seconde moitié, que nous reproduisons en partie (gabs de Charlemagne et de ses pairs), la mise en œuvre d'un conte oriental dont les équivalents sont nombreux. C'est de beaucoup le plus ancien emploi du

De tote sa maisniec, tant seit forz et membrez, Ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,

roi Hugues le Fort peut prendre dans toute sa suite un jeune chevalier, si fort et si bien

vers de douze syllabes que l'on connaisse, puisqu'il remonte à 1000 environ (voyez *Tableau*, etc., p. 9 ; il est, naturellement, écrit en assonances.

I some in distriction and et sojourét:

I morphississes est dipour for adobét,

horris e difestadors un diferent plus cler.

I morphis fallo, soft as heimes gennez,

holto oran dissolated destrict sojourét.

Litable de la sontraction de la saler.

Ja n'en iert maiz retraiz par nul home charnel, Tres qu'il seit pleine hanste de terre desterrez. Par Dan qu'ilst l'escolte, a forz estes et

[membrez : Que tols ast it ress Hugue, quant vos prestat [ostel.

15 Se anuit mais vos oi de folie parler, Al matin par son l'albe vos ferai congeer. »

Et dist li emperere : « Gabez, bel niès Rollanz!

Volentiers, » dist il, « sire, tot al vostre co[mant.

Dites al rei Hugon me prest son olifant, 20 Puis si m'en irai jo la defors en cel plain, Tant par iert fort m'alcine et li venz si bruianz

membre soit-il : qu'il rerête deux hauberts et deux heaumes et se place sur un destrier agile et bien en point. Si le roi veut bien me prêter son épée à la poignée d'or travaillé, je frapperai sur les heaumes à l'endroit le plus brillant, et je trancherai les hauberts et les heaumes ornés de pierres précieuses, et aussi le feutre et la selle du destrier vigoureux. Jenfoncerai du coup l'épée dans la terre : si je la lâche, personne au monde (littt : aucun homme charnel) ne pourra l'en retirer sans fouiller la terre à une profondeur égale à la longueur d'un bois de lance. » - « Par Dieu! » dit l'espion, « vous êtes fort et bien membré; le roi Hugues a agi comme un fou (littt: fit ce que [ferait] un fou), quand il vous a donné l'hospitalité. Si cette nuit je vous entends encore dire des folies, demain matin, dès l'aube, je vous ferai congédier. » — (V. 17.) " Faites un gab, mon beau neveu Roland! » dit l'empereur. - « Volontiers, sire, répondit-il, [je suis] tout à vos ordres! Dites au roi Hugues qu'il me prête son cor d'ivoire, et je m'en irai hors de la ville dans cette plaine que voilà. [Je soufflerai dans le cor] et mon haleine sera si forte et si bruyante que, Qu'en tote la citét, que si est ample et grant, N'i remaindrat ja porte ne postiz en estant De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz, L'uns ne fierget a l'altre par le vent qu'iert 25 [bruianz.

Molt iert forz li reis Hugue, s'il se met en avant, Ne perdet de la barbe les gernons en bruslant Et les granz pels de martre qu'at al col en tor-

Le peliçon d'ermine del dos en reversant.

— Par Deu! » ço dist l'escolte, « ci at mal gabe-30 [ment.

Que fols fist li reis Hugue, qu'il herberjat tel

— Gabez, sire Oliviers, » dist Rollans li corteis. « Volentiers, » dist li coens, « mais que Charles [l'otreit. »

"Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos?
— Oïl," ço dist Turpins, "par le comant Charlon. 35
Treis des meillors destriers qui en sa citét sont
Prenget il reis demain, sin facet faire un cors
La defors en cel plain. Quant mielz s'eslaisseront,
Jo i vendrai sor destre corant par tel vigor

dans touie la ville, qui est si vaste et si grande, il ne restera debout ni porte, ni poterne, fût-elle de cuivre ou d'acier, et aussi solide et aussi lourde que l'on voudra, sans que l'une aille frapper l'autre, poussée par la violence de mon souffle. Et si le roi Hugues se met devant, il faudra qu'il soit bien fort pour ne pas voir brûler ses moustaches, et pour ne pas perdre, en tournant sur lui-même, les grandes fourrures de martre qu'il a au cou, et, en se renversant, la pelice d'hermine qu'il a sur le dos. » -- « Par Dieu! dit l'espion, voici un méchant gab. Le roi Hugues a agi comme un fou en hébergeant de telles gens. » - (V. 32.) « Faites un gab, seigneur Olivier, » dit Roland le Courtois. — « Volontiers, » dit le comte, « pourvu que Charles me le permette...» — « Et vous, seigneur archevêque, ferez-vous un gab avec nous? » — « Oui, » dit Turpin, « pour obéir à Charles. Que le roi prenne demain trois des meilleurs destriers qu'il y ait dans sa cité, et qu'il les fasse courir hors de la ville dans cette plaine que voilà. Quand ils seront le mieux lancés, j'arriverai sur la droite courant avec tant de force que je m'as-

^{5.} Si (= sic) est une simple copule; mais au v. 7, il signifie « alors, à cette condition ». — Fertil i signifie « alors, à cette condition ». — Fertil i signifie « alors, à cette condition». — Fertil i signifie « alors, à cette condition». — Fertil i signifie « alors les deux r de ferrai cf. courrai, mourrai). L'i ne s'est maintenu que dans les verbes où il aurait été difficile de prononcer le groupe des consonnes finales du radical en y ajoutant -rai de misserfic de l'infinitifie de l'infinit

10 Que me serrai al tierz, et si larrai les dous ;
Et tendrai quatre pomes molt grosses en mon
, pom.
. Sis irai estruant et jetant contre mont,

Et larrai les destriers aler a lor bandon. Se pome m'en eschapet, ne altre en chiet del (poin,

45 Charlemaignes, mis sire, me criet les oilz del {front.

- Par Deu! « ço dist l'escolte, « cist gas est bels et bons :

Dist Guillelmes d'Orenge: « Seignors, or gaberai.

N'i at hontage nul vers le rei, mon seignor. »

Veez cele pelote, onc graignor ne vi mais;

50 Entre or fin et argent guardez combien i at!

Mainte feiz i out mis trente homes en essai:

Ne la pourent muër, tant fu pesanz li fais.

A une sole main par matin la prendrai,

Puis la larrai aler tres par mi cel palais,

55 Mais de quarante teises del mur en abatrai.

Par Deu! » ço dist l'escolte, « ja ne vos en

— Par Deu! » ço dist l'escolte, « ja ne vos en [crerrai.

siérai sur le troisième sans toucher aux deux autres. Je tiendrai dans ma main quatre pommes très grosses et je jonglerai avec elles en laissant les destriers aller à leur gré. Si une seule pomme m'échappe et tombe de mon poing, (je consens) que Charlemagne, mon seigneur, me crève les yeux (litt': les yeux du front). » - « Par Dieu! dit l'espion, ce gab est bel et bon; il n'y a rien là qui puisse blesser le roi, mon maître. » — (V. 48.) « Seigneurs, » dit Guillaume d'Orange, « je vais faire mon gab. Vous voyez cette boule : je n'en ai jamais vu de plus grande. Voyez combien il y a et d'or fin et d'argent! Maintes fois on y a mis trente hommes à l'essai : ils n'ont pu la remuer, tant le fardeau était lourd. Demain matin, je la prendrai d'une seule main; puis je la laisserai aller à travers ce palais et j'abattrai plus de quarante toises du mur. » — « Par Dieu! dit l'espion, je ne vous en croirai jamais. Le roi

Trestoz seit fel li reis, s'essaiier ne vos fait! Ainz que seiiez chalciez, le matin le dirai. »

Et dist li emperere : « Or zaberat Ozners. Li dus de Danemarche, qui l'int poet travalli « co « Volentiers, « dist li ber, « tot al vostre con giét.

Vecz vos cele estache que le palais soztient Que hui matin veïstes si menut torneiier? Demain la me verrez par vertut embracier: Nen iert tant fort l'estache ne l'estoccet brisier, 65 Et le palais verser vers terre et tresbuchier; Qui la iert conseüz, ja guarantiz nen iert. Multiert fols li reis Hugue, s'il ne se vait mucier. — Par Den! « co dist l'escolte. — est hant est fenragiez!

Onques Deus ne vos doinst cel gab a commen-70

Que fols fist li reis Hugue qui vos at herbers [giét. »

Et dist li emperere : « Gabez, Naime, li dus!

— Volentiers, » dist li ber. « Tot le peil ai cha[nut :

Dites al rei Hugon prest mei son halbere brun:
Demain, quant jo l'avrai endossét e vestut,... 75
Le me verrez escorre par force a tel vertut,
N'iert tant forz li halbers d'acier ne blanc ne

aurait bien tort de ne pas vous faire essayer (litt': que le roi soit [déclaré] absolument félon, s'il ne v. fait e.). Demain matin, avant que vous soyez chaussés, je le lui dirai. » -(V. 59.) « Maintenant, » dit l'empereur, « c'est au tour d'Ogier, le duc de Danemark, qui est capable de tant de prouesses. » - « Volontiers, » dit le baron, « [il sera fait] entièrement selon vos désirs. Voyez-vous ce pilier qui soutient le palais, que vous avez vu ce matin tourner si rapidement? Demain, vous me le verrez embrasser vigoureusement, et le palais chanceler et s'écrouler. Celui qui sera atteint ne pourra échapper à la mort. Le roi Hugues sera bien fou, s'il ne se va cacher. » — « Par Dieu! dit l'espion, cet homme est enragé! Puisse Dieu ne jamais vous permettre de commencer l'accomplissement de ce gab! Le roi Hugues a agi comme un fou en vous hébergeant. » - (V. 72.) « Faites un gab, duc Naimon, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le baron. « J'ai la tête chenue : eh bien! dites au roi Hugues qu'il me prête son haubert brun. Demain, quand je l'aurai endossé et revêtu..., vous me verrez me secouer violemment d'une telle force que du haubert d'acier, soit blanc, soit brun, tant fort soit-il, les mailles tom-

^{40.} Serrai (cf. 112. 125) = sed(e)rábeo, avec assimilation du d en r., tandis que dans le moderne assimilation du d en r., tandis que dans le moderne assimilation arepris le radical des formes accentuées he é tonique). (As, soirai est refait sur assoyons, asseyons (ancien asseons). Serrai a aussi servi, jusqu'au xume siècle, de futur à estre, concurremment avec serai. — Al tierz, sur le troisième, celui qui sera le dernier à gauche. — Et si larrai les dous. Les chevaux sont censés attachés ensemble : sinon, on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait à en supposer trois au lieu d'un, car ils ne courraient pas parallèlement. — Pour les dous, cf. 14, 52 et voy. 6, 2, 32, note. — 44. En, des quatre. — Ne. on [si]. — 45. Les oilz del front. Il teste quelque chose de ce pléonasme dans l'expression : couler les yeux de la tête. — 50. Entre or fin el. Voy, au Gloss, s. v. entre. — 51. I out mis, on y a eu (il y a été) mis. Tournure impersonnelle hardie calquée sur a et i a (plus tard il i a). Dans les deux tournures, le cas régime est obligatoire, car le nom est complément di cet du verbe. — 44. Tres par mi cel palais, tent à fait au milleu, au beau milleu (de) ce palais. A la rigueur, mi pourrait être ici pris pour un adjectif masculin s'accordant avec palais, mas l'ellipse de de rend seule compte de la formation de la préposition parmi. Cf. l'ancien enmi. — 63. Que représente le palais. — Tor-

neiter. Le palais merveilleux de l'empereur tournait, au moindre vent, autour du pilier central, grace aux cors d'ivoire dans lesquels sonfflaient les deux enfants de bronze qui surmontaient chacune des cent colonnes de marbre placees tout autour comencier, vous accorde, vous permette de commencer. Nouvel exemple de l'ong est moderne mettrait de. Voy. 4, 26, note. — 77. X'iert, sous-entendu que.

Quiv. en cheent les malles ensement com fes-[tus.]

Far Deu — co dist l'escolte, vielz estes et

[chanuz : 90 Pet avez le per blanc, molt avez les ners durs, «

If dist h computere: Ciabez, danz Berengiers!
Volcadiers, dist h coens, quant vos le
[m'otreiiez.

Prenget li reis especs de toz ses chevaliers, Facet les enterrer entresqu'as helz d'or mier, 85 Que les pointes en scient contre mont vers le [ciel:

En la plus halte tor m'en monterai piét, Et puis sor les espees m'en larrai derochier : La verrez branz croissir et espees brisier, L'un acier depecier a l'altre et entroschier. 90 Ja n'en troverez une que m'ait en charn tochiét, Ne le cuir entamét ne en parfont plaiiét.

Par Deu! go dist l'escolte, « cist hoen est [enragiez!

Se il cel gab demostret, de fer est o d'acier. »

E dist li emperere : « Sire Bernarz, gabez ! 95 — Volentiers, » dist li coens, « quant vos le co-[mandez.

Veïstes la grant eve que si bruit a cel guét? Demain la ferai tote eissir de son canel,

beront à terre comme fétus. » — « Par Dieu! » dit l'espion, « vous êtes vieux et chenu, vous avez le poil tout blanc, mais vous avez les muscles litt': les nerfs biens durs. " -- (V. 81.) Failes un gab, seigneur Bérenger, » dit Tempereur. = " Volontiers, " dit le comte, « puisque vous me le permettez. Que le roi prenne les épées de tous ses chevaliers ; qu'il les fasse enterrer jusqu'à l'extrémité de la garde d'or pur, la pointe dressée en haut rers le ciel. Je monterai à pied sur la plus haute tour [du palais], puis je me laisserai tomber sur les épées. Alors vous verrez les épées craquer et se briser, et les lames d'acier s'ébrécher mutuellement. Vous n'en trouverez pas une qui m'ait effleuré la chair, ni entamé la peau, ni blessé profondément. » — « Par Dien! » dit l'espion, « cet homme est enragé! S'il réalise ce gab, il est de fer ou d'acier. » - (V. 94.) « Seigneur Bernard », dit l'empereur, « faites un gab. — « Volontiers'», dit le comte, « puisque vous l'ordonnez. Vous avez vu cette masse d'eau qui court avec si grand bruit? Demain, je la ferai toute sortir de son Espandre par cez chans, que vos tuit le verrez,
Toz les celiers emplir qui sont en la citét,
La gent le rei Hugon et moillier et guaer,
En la plus halte tor lui meïsme monter:
Ja nen descendrat mais, si l'avrai comandét.
— Par Deu! « ço dist l'escolte, « cist hoen est
(forsenez!

Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel, Le matin par son l'albe serez tuit congeét. » 105

Et dist li coens Bertrans : « Or gaberat mis [oncles.

— Volentiers, par ma feit! » dist Ernalz de Gi-

« Or prenget li reis Hugue de plom quatre granz [somes.

Sis facet en chaldieres totes ensemble fondre;
Et prenget une cuve que seit grande et parfonde, 110
Si la facet raser de si que as espondes;
Puis me serrai en mi tresque la basse none.
Quant li plons iert toz pris et rassises les ondes,
Com il iert bien serez, donc me verrez escorre,
Et le plom despartir et desor mei desrompre:

lit, se répandre parmi ces plaines sous vos yeux à tous et remplir tous les celliers qui sont dans la ville; je forcerai les gens du roi Hugon à se mouiller et à marcher dans l'eau et le roi lui-même à monter sur la plus haute tour. Il n'en descendra que lorsque je le lui aurai commandé. » — « Par Dieu! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens! Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité, Demain matin, dès l'aube, vous serez tous congédiés. » — (V. 106.) " Maintenant mon oncle va faire son gab, " dit le comte Bertrand. — « Volontiers, par ma foi! » dit Hernaut de Gironde. « Que le roi prenne quatre grandes charges de plomb et qu'il les fasse fondre toutes ensemble dans des chaudières; qu'il prenne une cuve qui soit grande et profonde et qu'il la fasse remplir jusqu'aux bords. Alors je m'assiérai au milieu jusqu'à la fin de la neuvième heure. Quand le plomb sera entièrement pris et les ondes liquides aplanies, quand il sera bien serré, alors vous me verrez me secouer, et séparer le plomb et le rompre au-dessus de mes membres : il n'y en restera pas le poids

(neutre), emplir (actif), moillier (neutre), etc., dépendent tous de faire, et ont pour sujet logique la. — 102. Si (= sic), jusqu'à ce que. Nous croyons, avec G. Paris (Romania, VIII, 297), que si, dans ces sortes de phrases, a une valeur adversative ou plutôt restrictive, comme le prouve la substitution, qui a lieu parfois, de ainz, ainçois à si. « Le verbe, dit G. Paris, est toujours à un temps périphrastique, c'est-à-dire à un temps contenant à la fois l'idée de présent (ou de futur) et celle de passé : celui qui parle nie qu'il fasse une action avant d'en avoir accompli une autre; puis il se représente, par un tour extrémement vif et tout à fait populaire, faisant cette première action et ayant, par conséquent, accompli la seconde. »— 105. Serez. Voy. la note au v. 40. — 109. Sis = si les, et les. — 113. Toz pris. L'adjectif tout s'employait régulièrement au sens de « tout à fait », là où l'adverbe serait aujourd'hui nécessaire. Cf. 3, 108, note.

S: Espees, Labsence de l'anticle devant un nom en ut d'un complément déterminatif est justifié par sens des épères empruntées a tous ses chevaliers indistinctement. « Or, on sait que l'ancienne langue supprime volontiers l'article et surtout l'article infiliat (1 16 et 160 et vev. Tebler. Zeilschrift für l'haldiogie XIII 194 sept. 86. Men monderni. In terr francus taisant de en un emploi plus étendu que aus et. 6. 1. 30, étc. Il dissiit. Neu monder, sen renir ten renir 162, etc. Nous n'avons guère conservé que con aller. 889. Croussir, hirsier, depecier, entroschier. Cf. 6, 2, 3, et voy. la note. — 91. En parfent. 62 en long, en lorge. 98. Espandre

N'en i remaindrat ja pesant une eschalorgne. Ci at merveillos gab, « ço at dit li escolte. « Onc de si dure charn n'oï parler sor home : De fer est o d'acier, se icest gab demostret.

120 Co dist li emperere : « Gabez, sire Aïmers! - Volentiers, « dist li coens, « quant vos le co-Encore ai un chapel d'alemande, engolét

D'un grant peisson marage, qui fut faiz oltre mer: Quant l'avrai en mon chief vestut et afublét, 125 Demain, quant li reis Hugue serrat a son disner, Mangerai son peisson et bevrai son clarét;

Puis vendrai par detrés, dorrai li un colp tel Que devant sor sa table le ferai encliner. La verrez barbes traire et gernons si peler.

130 - Par Deu ! " go dist l'escolte, " cist hoen est forsenez.

Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel.

- Gabez, sire Bertrans! » li emperere at dit. " Volentiers, " dist li coens, " tot al vostre plai-

Dous escuz forz e reis m'empruntez le matin, 135 Puis m'en irai la fors en son cel pui antif :

d'une échalotte. » — « Voici un merreilleux gab, « dit l'espion, « Jamais je n'ouïs parler de si dure chair sur les os d'un homme : s'il réalise ce gab, il est de fer ou d'acier. » -(V. 120.) « Faites un gab, seigneur Aimery, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le comte, " puisque vous l'ordonnez. J'ai en ce moment un bonnet d'alemande, fabriqué outre mer et doublé avec la peau d'un grand poisson de mer. Une fois que je l'aurai mis et arrangé sur ma tête, demain, quand le roi Hugues sera assis à son dîner, je mangerai son poisson et boirai son hippocras. Puis je viendrai par derrière et je lui donnerai un tel coup que je le ferai s'incliner sur sa table. Alors vous me verrez tir r les barbes et arracher les poils des moustaches. » - « Par Dieu! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens. Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité, » -(V. 132.) « Seigneur Bertrand, » dit l'empereur, " faites un gab. " - " Volontiers, " dit le comte, « je n'ai rien à vous refuser. Empruntez pour moi demain matin deux écus forts et raides, et je m'en irai hors de la ville au sommet de ce tertre antique. Là, vous me les

Lam les verrez ensemble par tel vertut ferre Et voler confre mont, si in escriciai si Que en quatre loces environ le pais Ne remaindrat en bois cers ne dans a ture. Nule bisse salvage ne chevroels ne zolpilz - Par Deu? co-dist Lescolte, and Jahement fat ci.

Quant le savrat li reis, grains en iert e marriz. »

" Gabez, sire Gerins! " dist l'emperere Charles. - Volentiers, » dist li coens. « Demain, veant

Un espiét fort et reit in aportez en la place. Qui granz seit et pesanz, uns vilains i ait charge; La hanste de pomier, de fer i ait une alne: En somet cele tor, sor cel piler de marbre, Me colchiez dous deniers, que li uns seit sor

Puis m'en eistrai en sus demie liuë large, Si me verrez lancier, se vos en prenez guarde,

verrez frapper l'un contre l'autre d'une telle force qu'ils voleront en éclats, et je pousserai en même temps un si grand cri qu'il ne restera dans le bois, quatre lieues à la ronde, ni cerf, ni daim, ni biche sauvage, ni chevreuil, ni renard, qui ne s'enfuie. » — « Par Dieu! » dit l'espion, « voici un mauvais gab. Quand le roi le connaîtra, il en sera ennuyé et mécontent. » — (V. 143.) « Faites un gab, seigneur Guérin, » dit l'empereur Charles. — « Volontiers, dit le comte. Demain, en présence des autres (des gens du roi), faites-moi apporter sur la place un épieu fort et raide, grand et si lourd qu'un vilain en ait sa charge, le bois de pommier, le fer long d'une aune. Au haut de cette tour, sur ce pilier de marbre, placezmoi deux deniers exactement l'un sur l'autre. Alors je sortirai de la ville et m'éloignerai l'espace d'une demi-lieue; et vous me verrez, si vous y prenez garde, lancer le trait jusqu'au bas de la tour, faire tomber l'un des

drai. — 135. Antif = anti(q)uum, d'où antiu, et par la consonnification de l'u au fem., antive, d'où, par analogie, antif, au masculin. Cf. notre note à fou. 2, 19. C'est ici, comme souvent ailleurs, une véritable épithète d'ornement. — 137. Si m'escrierai si, et je pousserai un tel cri. Remarquez le rapprochement des deux si, de mème origine et de sens notablement différent. — 144. Veant les altres (cf. 13, 2, 84. 15, 2, 13. etc.). Veant, comme oiant (cf. 18, 110. 19, 1941, invariable et suivi du cas règime, est devenu une espèce de préposition, comme durant, suivant, etc. Le cas du vers 116 est tout différent. — 146-7. Liberté de syntaxe remarquable, mais qui n'aurait rien de choquant aujourd'hui, a concition de rétablir que avec l'ail ch. La la la la cele tur. Cf. en son cel pui 135, et voy. v. 16, note. — 150. Demie liué large, l'espace d'une demi-lieue. L'accord de demi se faisait toujours en ancien français. — L'emploi de la préposition de serait aujourd'hui obligatoire avec large, Cependant on dit: «donnez m'en gross comme une noix, long, épais comme un doigt. « Dans ces différentes expressions. l'adjectif est pris adverbia-lement et équivaut à en accompagné d'un substantif : en large (ou en largeur), en grosseur, etc. — 151. Si, et alors « [espeid). Lancier se large (ou en largeur), en grosseur, etc. — 151. Si, et alors. — Lancier (l'espiél), lancer le javelot. Lancier se prend souvent absolument, comme aujourd'hui tirer. — Vos est régime de prenez guarde (réfléchi). Le sujet est sous-entendu, comme devant verrez.

^{116.} Pesant une eschaloigne. Pesant est ici un gérondif neutre pris absolument comme pondo en latin. Cf. vaillant un angevin, 7, 48, à côté de : « il n'a pas un sou vaillant ». — 122-3. Le texte, corrempu dans le manuscrit, n'est pas sûr, malgré les différentes corrections apportées ou proposées. Chapel chapeau désignait une coiffure que leonque, meme une couronne de fleurs. — D'alemande, d'un tissu d'Alabanda en Carie. — D'un peisson, pour de la peau d'un poisson » (sans doute une espèce de loutre). — Pour d'autres exemples de bonnets rendant invisible, cf. le mythe de Persée et voyez notre Légende d'OEdipe (Paris, Maisonneuve et Cio, 1881), p. 105. — 127. Vendrai. Pour éviter la confusion avec le futur de vendre, on a donné de bonne heure à ce verbe (cf. tenir) le radical des formes accentuées (ie = ĕ): vien-Pesant une eschaloigne. Pesant est ici un

. record doubt de la tor, et lam demerabatre et social social, james uniero i alfre.

Phis solal substitutes of usuals of rates

11 1/10 men ven fra corant par mi l'us de la sale. Et reprendrai l'espiét ainz k'a terre s'abaisset. L'ur fren calen l'escalte, cist gas valt

[treis des altres :

Versen, il setamor le per d'i at ziens de hontage.

Quant li conte out gabét, si se sont endormit. 160 L'escolte ist de la chambre, qui trestot at oït ; Voit a l'uis de la chambre ou li reis Hugue

lit [gi

Entrovert l'at trovét, sin est venuz al lit. L'emperere le vit, hastivement li dist :

"Di, va! que font Franceis et Charles al fier vis? 165 Oïstes les parler s'il remaindront a mi?

- Par Deu! » ço dist l'escolte, « onc ne lor en [sovint;

Assez vos ont anuit gabét et escharnit. »
Toz les gas li contat, quant que il en oït.
Quant l'entent li reis Hugue, grains en fut e

170 Par ma feit! » dist li reis, « Charles at fait

deniers si doucement et si légèrement que l'autre ne bougera pas. Puis je m'élancerai avec tant de légèreté et de vitesse que j'arriverai en courant à la porte de la salle; je la franchirai et je reprendrai le trait avant qu'il ait touché terre. » — « Par Dieu! » dit l'espion, « ce gab vaut trois des autres : il n'y a rien là qui puisse blesser le roi mon maître. » — (V. 159.) Quand les comtes ont fait leurs gabs, ils s'endorment, et l'espion, qui a tout entendu, sort de la salle. Il vient à la porte de la chambre où est couché le roi Hugues; la trouvant entr'ouverte, il s'approche du lit. L'empereur l'aperçut et lui dit aussitôt : « Dis-moi, que font les Français et Charles au sier visage? Leur avez-vous entendu dire s'ils resteront avec moi? » -« Par Dieu! » dit l'espion, « ils n'y ont guère songé; ils vous ont cette nuit fortement raillé et tourné en dérision. » Et il lui conta tous les gabs, tels qu'il les avait entendus. Quand le roi Hugues apprit cela, il en fut ennuyé et mécontent. « Parma foi! » dit le roi, « Charles a agi follement en plaisantant si étourdiment Quant il gabat de mei par si grant legerie. Herberjai les erseir en mes chambres perrines: Se ne sont aemplit li gab si com il distrent, Trencherai lor les testes od m'espec forbie.»

à mon sujet. Je les hébergeai hier soir dans mes chambres de pierre : eh bien! s'ils n'accomplissent par leurs gabs comme ils l'ont dit, je leur trancherai la tête avec mon épée bien fourbie. »

6. CHANSON DE ROLAND*

1. — ROLAND REFUSE DE SONNER DU COR TURPIN BÉNIT L'ARMÉE

[89] "Compaing Rodlanz, car sonez olifant;
 Si l'odrat Charles, qui est as porz passanz:
 Jol vos plevis, ja retorneront Franc.
 Ne placet Dieu, "ço li respont Rodlanz,

5 « Que ço seit dit de nul ome vivant Ja por paiens que jo seie cornanz! Ja n'en avront reproche mi parent. Quant jo serai en la bataille grant, Et jo ferrai e mil cols e set cenz,

10 De Durendal vedrez l'acier sanglent.
Franceis sont bon, si ferront vassalment:
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant.»

* Extraits de la Chanson de Roland, publiés avec une Introduction littéraire, des observations grammaticales, des Notes et un Glossaire complet par Gaston Paris. 5° édition, revue et corrigée. Paris, Hachette et Ci°, 1896 (nous n'avons pu reproduire telles quelles les dentales marquées d'un point au-dessous pour marquer l'affaiblissement). — La Chanson de Roland, la plus ancienne et de beaucoup la plus belle de nos chansons de geste, est postérieure à l'Alexis d'environ un quart de siècle. Elle a été composée en assonances (ou peut-ètre simplement transcrite) par un jongleur des Marches de Bretagne, nommé Touroude; elle appartient, dans tous les cas, au Centre ou à l'Ouest du domaine. Pour des détails sur le sujet, voy. Tableau, etc., p. 9-11. Nos trois morceaux correspondent aux laisses 89-94 (v. 1070-1151), 200-204 (v. 2338-2417) et 295-6 (v. 3705-33) de l'éd. Gautier, que nous avons suivie dans notre 1° édition. — Nous croyons inutile de donner la traduction d'un texte si souvent traduit (L. Gautier, L. Clédat, Jh Fabre, etc.); nous renvoyons une fois pour toutes à celles de nos notes qui visent l'interprétation.

à côté de dirent. Le t a été inséré pour faciliter la prononciation. Cf. mistrent, pristrent, etc. — 174. M'espee = ma espee. Le ms. et l'éd. ont ma'spee, inadmissible à cette date.

à cette date.

1, 4. Dieu = a Dieu. (Cf. 20 et 63, 6, 2. 29. 48, etc., et voy. 3, 65, n. — 5. De = par. — Vivant, voy. 3, 41, note. — 6. Por paiens, pour [des] païens (parce que jaï devant moi des païens). Cf. 21. Les Sarrazins, comme les Turcs et les Arabes, sont très souvent appelés « païens » dans les chansons de geste, et Mahomet rapproché de Jupiter (ou Jupin), d'Apollin (Apollon) ou même de Tervagant, divinité dont l'origine n'est pas connue. — 7. Ja. etc. Nous voyons ici combien puissant était, à l'époque du Roland, le sentiment de solidarité chez la noblesse : la famille tout entière était glorifiée ou déshonorée par la conduite d'un de ses membres. Cf. v. 21, où le sentiment patriotique vient corroborer le sentiment de l'honneur de la race. — 10. Durendal. L'épée des héros des chansons de geste qualités merveilleuses. (Cf. Halteclere, l'épée d'Olivier; Almace, celle de Turpin; Joiose, celle de Charlemagne; Cortain, celle d'Ogier.) Cet usage, dit avec raison G. Paris, doit remonter à un temps où il était rare de posséder une excellente épée. — 11. Si, ainsi, par conséquent. — 12. G. Paris place ici la laisse 8 de l'éd. L. Gautier.

¹⁰² Tresqu il poi de triburn est pas clair, a meins qu'il ne soit syle avaire de la cqu'illa lor. Peut etre aussi fute, centiger Tresqu'il ver assi pransommet. 104.

James ne sylm rend soit alem que que l'autre ne l'entret par 11 peut etre abrail de si de mers, peut a tre de la present de la present de la des de mers, peut a tre du la dista la sale en se trouve de la ce mement les barons, et que soutient le piller merveilleux. Il control d'alleurs de la peus se trer de trop pars le texte.

10. Autres plus surrent gens le present al aordifier la négation, comme pas, point, etc. La construction avec d'alleurs de la peur l'est minant servant à lordifier la négation, comme pas, point, etc. La construction avec d'alleurs de la peur de la direct de la peur de la servant à l'est fire que que de dans les patois du Midi, est assez rare en v. fr.

105. Parler si équivaut à la parler de ceci, si ». On dit aujourd'hui : « dire si ». — A mi, avec moi. Le roi flugue leur avait proposé de les prendre à sa solde pendant un an. — 173. Distrent = dixerunt, très usité

- [90] Dist Oliviers: « De co ne sai jo blasme. Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne :
- 15 Covert en sont li val e les montaignes E li larriz e trestotes les plaines. Granz sont les oz de cele gent estrange: Nos i avons molt petite compaigne. Respont Rodlanz: « Mes talenz en engrai-guet.
- 20 Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses angrles Que ja por mei perdet sa valor Fr nce! Mielz vueil morir que hontages m'ataignet: Por bien ferir l'emperedre nos aimet.
- [91] Rodlanz est proz'ed Oliviers est sages :
- 25 Ambedoi ont merveillos vassalage.
 Puis qued il sont as chevals ed as armes,
 Ja por morir n'eschiveront bataille.
 Bon sont li conte e lor paroles haltes.
 Felon paien par grant iror chevalchent.
- 30 Dist Oliviers: « Rodlanz, vedez en alques! Vostre olifant soner vos nel deignastes: Fust i li reis, n'i oüssons domage. Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme. Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre:
- 35 Vedeir podez dolente riedreguarde;
 Qui ceste fait ja mais n'en ferat altre.
 Tais, Oliviers, ne dire tel oltrage:
 Mal seit del cuer qui el piz se codardet!
 Nos remandrons en estal en la place:
- 40 Par nos iert faiz e li cols et li chaples. »

- 92 Quant Rodlanz vert que bat dife soral Plus se fait fiers que lions ne lieparz; Franceis escridet, Olivier apelat : Sire companiz, ams. sel litre is
- 15 Li emperedre, qui ça enz nos laissat, Itels vint milie en mist ad une part, Sunn escientre nen i out un cudar! Por son seizinur doit om softin zranz sodz Lel endurer e forz franz e zoanz shulz
- 50 Sm deit om prodes del sance de la charac Fier de ta lance, e jo de Durendal, Ma bone espede que li reis me donat. Se jo i muir, dire puet qui l'avrat :
- 54 Iceste espede fut a noble vassal! »
- 93 D' ltre part est l'arcevesques Turpuis.

 Son cheval brochet e montet un larriz;
 Franceis apelet, un sermon lor ad dit :

 « Seignor baron, Charles nos laissat ci;
 Por nostre rei devons nos bien morir,
- 60 Crestiëntét aidiez a sostenir :
 Bataille avrez, vos en estes tot fit.
 Car a voz uelz vedez les Sarrazins.
 Clamez voz colpes, si preiez Dieu mercit :
 Assoldrai vos por voz anemes guarir.
- 65 Se vos morez, vos estrez saint martir, Sieges avrez el graignor paredis. » Franceis descendent, a terre se sont mis. Et l'arcevesques de Dieu les benedist:
- 69 Por penitence les comandet ferir.

13. De co ne sai jo blasme, je n'y vois pas matière à blame. Co, le fait de sonner du cor pour appeler Charlemagne au secours de l'armée. — 47. Granz, lat. grandes, est parfaitement régulier, les adjectifs féminins n'ayant, comme les noms, qu'une forme pour le singulier et une pour le pluriel. Cf. 4, 16. — 02 = osts = hostes. Au singulier, ost dans les plus anciens textes, puis oz sous l'influence de la déclinaison masculine. Cf. 4, 55, note. Ce mot a d'ailleurs été aussi employé comme masculin, sans doute par un sentiment obscur de l'étymologie. — Estrauge, étrangere. — 20. Den. Voy. 3, 65, n. — Angeles, Voy. 3, 678, n. — 21. France. L'article était très souvent supprimé devant les noms de pays. Cf. 6, 2, 18, 24, etc. — 22. Que hontages m'ataigned, que d'être déshonoré. Remarquez le changement de construction, qui consiste à mettre comme second terme de la comparaison un subjonctif (avec ellipse de que) au lieu d'un infinitif. De mème, en latin, on peut se servir de quam suivi du subjonctif avec ou sans la conjonction ut, surtout après polius. Cf. Cicéron, passim, Tite-Live, etc. — 23. Por bien ferir, parce que nous frappons bien. En français moderne, une locution semblable ne pourrait se rapporter qu'au sujet de la phrase. — 25. Ambedoi = ambo-'dui. La déclinaison de dno a été assimilée en latin populaire à celle de bonus au pluriel. — 27. Por morir, au prix de la mort, faliat-il mourir. Après une proposition principale négative, pour indique souvent en ancien français un échange marquant opposition. Cf. 13, 4, 11. Aujourdhui, on ne pourrait employer ainsi pour avec un infinitif, mais seulement avec le substantif indiquant le prix: « Je ne le ferais pas pour un empire ». — 30 Vedez en alques, regatez un peu de ce céré. Voy. 3, 2, 10, note. 34. N'êl = ne le Le, pronom neutre, représente, par un pléonasme fréquent en pareil cas, l'infinitif régime du verbe principal placé par inversion en tête de la phrase. — 32. Fust i li reis, si le roi y était. Il n'y a pas ici de sens restrictif, comme il y en auvait en fra

co. Cresticatet. M d assum:
pays, d'où la suppression de l'article. Cr. 21 et 8, 1,
motes. 62 l res de l'article. Cr. 21 et 8, 1,
motes. 63 l'article. Cr. 21 et 8, 1,
motes. 64 l'article. Cr. 21 et 8, 1,
motes. 65 l'article. Cr. 21 et 8, 1,
motes. 67 l'article. Cr. 21 e

M. France's series oft, star meteral some piez: the result assults into do no pechnoz: the roles piez to Dier les at selg nez; Pressert area to some for corrust destriers; Adult 1 so the languagers.

75 E de bataille sont tuit apareilliét.
 Li cons Rodlanz apelet Olivier ;
 Sire compaing, molt bien lo disiiez ;
 I delignelant sinues a mort jugiét ;

Pris en at or ed aveir e deniers.

50 1. empuredte aos devært bien vergrer. Li reis Marsilies de nos at fait marchiét, Mais as espedes l'estovrat eslegier. »

2. MORT D. ROLAND

200 Rodlanz ferit en une piedre bise:
Plus en abat que jo ne vos sai dire;
L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
Contre lo ciel a mont est ressortide.

5 Quand veit li cons que ne la fraindrat mie, Molt dolcement la plainst a sei medisme: El Durendal, com iés bele et saintisme! En l'orie pont assez i at reliques, Un dent saint Piedre e del sanc saint Basilie,

10 Et des chevels mon seignor saint Denisie;
 Del vestement i at sainte Marie:
 Il nen est dreiz que paien te baillissent;
 De crestiiens devez estre servide.
 Molt larges terres de vos avrai conquises,

15 Que Charles tient, qui la barbe at floride : Li emperedre en est e ber e riches. Ne vos ait hom qui facet codardie! Dieus, ne laissiez que France en seit honide!»

[201] Co sent Rodlanz que la mort l'entreprent, 20 Devers la teste sour le cuer li descent. Dessoz un pin i est alez corant.

73. Coranz est ici adjectif verbal (participe présent de l'étal), comme dans chien courant. Au containe il est gerondif dans est alez corant 6, 2, 21. – 74. A lei de chevaliers, selon la règle (comme il convient à des chevaliers, selon la règle (comme il convient à des chevaliers, -70. Apelet. Le t de la 3º pers. du sing, semble subsister encore dans le Roland. Les cas où on pourrait le croire élidé demandent une correction, comme ici, où le ms. d'Oxford donne en apelet, ce qui fausserait le vers, si le scribe eût prononcé ce t. Mais il est bon de noter que l'écriture conserve que que temps des traits de prononciation archaïque, alors qu'ils sont entièrement ou presque entièrement disparus. — 79. Aveir désigne les richesses de tout genre; deniers, l'or ou l'argent monnayé. — 82. L'estovat estegier, il le faudra payer (litt¹: « l'alléger, le soulager de sa dette »).

genre; deniers, for ou targent monnaye. — 82. Lestovral esdegier, il le faudra payer (litt': « l'alléger, le soulager de sa dette »).

2. 1. Piedre bise, pierre brune. Cette expression est très fréquemment employée pour désigner le granit, le porphyre et autres espèces de pierres dures, de sorte que pierre bise est souvent, comme ici, synonyme de pierre dure. — 3. Ne froisset ne ne briset, ne s'ébrèche ni ne se brise (cf. 5, 88-9). L'emploi des verbes actifs au sens neutre-passif était autre ois bien plus fréquent qu'aujourd'hui. Cf. lever, mouitler, etc. — 4. Est ressortide, a rebondi. — 6. La plainst a sei medisme, il la l'était » l'estie de s. l'assile. Cl. le, 11 etc. 1 etc. 1 etc. 1 etc. 1 etc. 1 etc. 1 etc. 2 etc. 2 etc. 2 etc. 2 etc. 2 etc. 3 etc. 2 etc. 4 etc.

floride, b. blanche. Métaphore usuelle dans les chansons de geste et due sans doute à la floraison printanière des arbres fruitiers. — 21. Corant = currendo. Cf. 27 et voy. 4, 38 et 5, 1, 73, notes. — 22. Adenz. Ce

Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz, Dessoz lui met s'espede e l'olifant; Tornat sa teste vers Espaigne la grant:

25 Por ço l'at fail qued il vuelt veirement Que Charles dict, e trestote sa gent, Li gentilz cons, qu'il est morz conquerant. Claimet sa colpe e menut e sovent,

29 Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.

202] Co sent Rodlanz de son tems n'i at plus; Devers Espaigne gist en un puigut. A l'une main si at son piz batut; « Dieus, meie colpe, par la toë vertut, De mes pechiez, des granz e des menuz,

35 Que jo ai faiz des l'ore que nez fui Tresque a cest jorn que ci sui conseüz! » Son destre guant en at vers Dieu tendut : Angele del ciel en descendent a lui,

[203] Li cons Rodlanz se jut dessoz un pin, io Envers Espaigne en at tornét son vis. De plusors choses a remembrer li prist: De tantes terres come li bers conquist, De dolce France, des homes de son ling, De Charlemagne, son seignor quil nodrit,

45 E des Franceis dont il est si cheriz.

Ne puet muder ne plort e ne sospirt;

Mais sei medesme ne vuelt metre en oblit:
Claimet sa colpe, si priët Dieu mercit:

« Veire paterne, qui onques ne mentis,

50 Saint Lazaron de mort ressurrexis E Daniël des lions guaresis,

mot donne un sens qui contredit ce qui suit: ou bien il y a ici une négligence făcheuse due à l'assonance, ou bien le vers est corrompu. — 26. Diêt = dicat. L'i palatal dégagé par la gutturale s'est fondu avec l'i étymologique, comme dans vessie, amie. Voy. la note à 7, 102. — E trestole sa gent. Quand un verbe avait deux sujets coordonnés, le verbe se plaçait quelquefois entre les deux, et ainsi le second sujet était mis en relief. Dans ce cas, le plus souvent, comme ici, le verbe ne s'accorde qu'avec le premier sujet, et il faut admettre l'ellipse de ce même verbe. E peut donc se traduire par « et de même », Cf. 6, 2, 80. — 27. Conquerant. Cf. corant 21. — 29. Dieu, à Dieu. Cf. 6, 1, 20 et 63; 6, 2, 48 et 6, 3, 14. Au v. 54, la préposition est exprimée. — Quand un chevalier voulait offrir réparation d'une offense, ou provoquer un adversaire, il ui tendait ou jetait son gage, ordinairement son gant (dans le Roman de Thèbes, v. 393-6, OEdipe présente à Jocaste un pan de sa tunique, comme réparation pour le meurtre de Laius); et si l'adversaire le prenait ou le relevait, c'est qu'il acceptait le duel. — 30. Ço sent R. de son tens n'i at plus (s.-ent. que), R. sent que sa vie est finie. Cette ellipse est rare, quand le pron. démonstratif est exprimé. —32. A l'une main, d'une main. L'ancien français opposait régulièrement l'un à l'autre non seulement comme pronom indéfini, mais avec un nom, lorsqu'il ne s'agissait que de deux. De même, il mettait l'article déterminatif avec les autres nombres cardinaux pour opposer une partie d'un tout au reste. Cf. 5, 40, etc. — 33. Par la toè vertut. Roland demande le pardon de ses péchés au nom des perfections divines, des mérites à l'aide desquels le Christ a racheté les hommes. — 36. Conseüz, atteint mortellement. — 37. En, pour ses péchés. Cf. 54. — 38. A lui, à coté de lui, avec lui. — 40. En indique changement de direction. Le sens de ce mot est parfois un peu vague en vieux français. Cf. 6, 1, 30. — 41-5. On pourrait à bon droit s'étonner de voir que Roland ne donne point

Guaris de mei l'aneme de toz perilz Por les pechiez que en ma vide fis! > Son destre guant a Dieu en porofrit.

- 55 Et de sa main sainz Gabriël l'at pris. Dessour son bras teneit lo chief enclin; Jointes ses mains est alez a sa fin. Dieus li tramist son angele cherubin, Et saint Michiel de la mer del peril.
- 60 Ensemble od els sainz Gabriëls i vint: L'aneme del comte portent en paredis.
- [204] Morz est Rodlanz : Dieus en at l'aneme es

Li emperedre en Ropcesvals parvient. Il nen i at ne veie ne sentier

65 Ne vuide terre ne alne ne plein pied, Que il n'i ait o Franceis o paien. Charles escridet : « Ou estes vos, bels niés? Ou l'arcevesques e li cons Oliviers? Ou est Gerins e ses compaing Geriers?

70 Ou est cons Ote e li dus Berengiers, Ive e Ivories que j'aveie tant chiers? Qu'est devenuz li Guascoinz Engeliers, Sanse li dus e Anseïs li fiers? Ou est Gerarz de Rosseillon li vielz,

75 Li doze per que j'aveie laissiét? »
De ço cui chielt, quant nuls n'en respondiét?
« Dieus! » dist li reis, « tant me puis esmaier
Que jo ne fui a l'estor comencier! »
Tiret sa barbe com hom qui est iriez,

80 Ploret des uelz e si franc chevalier;

ment, dans d'autres. Cf. rainquesis. Bastard de Bouillon. 112: respondesistes. Beaudoin de Sebourc. 11.
350: masquesis. ibid. 457: rendesis. ibid. 16. 1080: combabesist. Hugues-Capet. 166. etc. Voy. Chabaneau. Hist. de la conj. fr., p. 93-4. et G. Paris, Accent latin. p. 74. - 52. De mei l'aneme. Inversion qui n'est pas rave en ancien français et qui s'est conservée longtemps dans cette formule. - 55. « Lange Gabriel prenant lui-mème de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est, pour une imagination du xrº siècle, le comble du sublime: il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre. « G. Paris. - 59. Saint Michiel de la mer del peril. Allusion à la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer (Manche), fondée au vur siècle, près du pays dont Roland est censé comte: c'est une des raisons d'ailleurs peu probantes) qui ont fait croire que l'auteur du Roland était Breton. - 61. Dans l'éd. G. Paris. Textrait se termine ici. Nous uniformisons la graphie. - 65. Ne vuide terre ne alne ne plein pied, ni une aune ni un pied entier de terrain vide. La coordination a remplacé la subordination, par une espèce d'hendiadys. Plein pied. Cf. pleine hanste, 5, 12. 76. Respondiel "tespondedit, par une fausse analogie avec les composés de dare. Le latin populaire, traitant les verbes composés comme les simples, disait: perdedit, vendedit, d'où perdiét, vendielt perdiérent, vendiérent, des cela prouve que les deux de suites rumpiét, etc. Liè s'est ensuite réduit à i, plus tôt ou plus tard, suivant les dialectes. Le Saint L'ger a déjà rendit 3, 119: cela prouve que les deux formes étaient alors déjà usitées parallèlement. — En, d'eux, d'entre eux. - 78. A l'estor comencier, au commence étaient alors déjà usitées parallèlement. — En, d'eux, d'entre eux. - 78. A l'estor comencier l'estor: « de meme avec un verbe neutre al remonter le

Encontre terre se pasment vint milier : Naime li dus en at molt grant pitiét.

3. - MOREDELA BELLE AUDIOUS LIANCIE DE BOLLAND

- 295 La emperedre est repudirez d'Espaigne E vient ad Ais, al meillor siét de France; Monte el palais, est venuz en la chambre. Es li venude Alde, une bele dame;
 - 5 Co dist al resident Rodianz hechatarins Qui me jurat come sa per a prendre? » Charles en at e dolor e pesance; Ploret des uelz, tiret sa barbe blanche: « Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes,
 - 10 Jo t'en donrai molt esforciét eschange:
 Cost Lodewis, meillor ne sai en France;
 Îl est mes filz de ma moillier la gente,
 E si tendrat mes marches e mon regne. »
 Alde respont: « Cist moz mei est estranges.
 - 15 Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses angeles
 Après Rodlant que jo vive remaigne! »
 Pert la color, chiet as piez Charlemagne:
 Sempres est morte: Dieus ait mercit de
 - 19 Franceis baron en plorent, si la plaignent.
- [296] Alde la bele est a sa fin alede.
 Cuidet li reis qu'ele se seit pasmede;
 Pitiét en at, sin ploret l'emperedre;
 Prent la as mains, si l'en at relevede:
 Sour les espladles at la teste clinede.
- 25 Quant Charles veit que morte l'at trovede, Quatre contesses sempres i at mandedes; Ad un mostier de nonains est portede: La nuit la guaitent entresque a l'ajornede. Lonc un alter belement l'enterrerent;
- 30 Molt grant onor i at li reis donede.

7. COURONNEMENT DE LOUIS*

[2] Seignor baron, plaireit vos d'une esemple, D'une chançon bien faite et avenante?

- * Le Couronnement de Louis, charson de geste publiée d'après tous les manuscrits connus par E. Langlois, Paris, 1888 (Société des anciens textes français), fir. n.x., v. 40-159. Le Couronnement de Louis est une charson de geste : sectat cor confesso per un anonyme, au commencement du xur siècle, dans le dia-

7, 1. Plaireit vos d'une esemple? vous plairait-il d'jen-

tendre] un exemple ?

Quant Deas eslist nammte et moé reiames.

- 5 Li mieldre reis ot a nom Charlemagne: Cil aleva volentiers dolce France. Deus ne fist terre qui envers lui n'apende: Il i apent Baviere et Alemaigne
- 10 Et Lombardie et Navarre et Toscane.
- 3) Reis qui de France porte corone d'or Prodom deit estre et vaillanz de son cors ; Et s'il est om qui li face nul tort, Ne deit guarir ne a plain ne a bos,
- 15 De ci qu'il l'ait o recreant o mort : S'ensi nelfait, dont pert France son los ; ce past l' sierre carollez est a tort.
- [4] Quant la chapele fu beneeite a Ais, Et li mostiers fu dediiez et faiz,
- 20 Cort i ot buene, tel ne verrez ja mais.
 Quatorze conte guarderent le palais;
 Por la justice la povre gent i vait,
 Nuls ne s'i claime que tres buen dreit n'i ait.
 Lors fist l'en dreit, mais or nel fait l'en mais;
- 25 A conveitise l'out torné li malvais;
 Por fals loiers remainent li buen plait.
 Deus est prodom, qui nos governe et paist,
 S'en conquerront enfer, qui est punais,
- 29 Le malvais puiz, dont ne resordront mais.
- [5] Cel jor i ot bien dis et uit evesques; Et si i ot dis et uit arcevesques; Li apostoiles de Rome chanta messe.
- 6 tel jør i ot oferende molt bele.
 Que puis cele ore n'ot en France plus bele,
 35 Qui la reçut molt par en fist grant feste.

lette hone aschi Centre plutot al Est qu'al Onest del Tlene l'emi e Yors n'en possedons qu'un dragment, qui fait
perite et tree compidation du milieu du yor siecle 2688
ve s'intree rabbost par fonce blode, puis par M. E.
1 12.18. c'e aptenant en outre trois branches dis1 2.18. c'e aptenant en outre trois branches dis1 2.18. c'e aptenant en outre trois branches dispaien Corsolt; 2° ses guerres en France, contre les
ennemis du jeune Louis; 3° ses exploits en Italie contre
Guy d'Allemagne, sans compter les 40 derniers vers,
qui semblent être un résumé de plusieurs chansons de
geste. Deux ou trois de ces branches semblent ellesmemes formées de plusieurs autres (voyez Langlois,
Introduction, exxesq.). Il a été démontré et reconnu
que le Louis qui figure dans cette compilation est aussi
souvent Louis II, Louis III, Louis V, et surtout
Louis IV d'Outremer, que Louis le Débonnaire, et
qu'il y est question non seulement de Guillaume
d'Orange ou Fierebrace, libérateur de la Septimanie
et de la Provence, fondateur de l'abbaye de Gellone et
conne de l'es se en Molt mois encere d'un Guillaume
septentrional, probablement Guillaume de Montreuilsur-Mer, qui serait le véritable Guillaume-au-court-nez.
Le point de fusion entre les deux Guillaume est visible
dans le Charroi de Nismes, qui est du commencement
du xus siècle (voy. G. Paris, Romania, I, 177 sqq.).
L'auteur des Aliscans a connu une rédaction ancienne,
mais déjà altérée, qui plaçait la scène à Paris.

- [7] Cel jor i ot bien vint et sis abez, Et si i ot quatre reis coronez. Cel jor i fu Looïs alevez Et la corone mise desus l'altel:
- 40 Li reis ses pere li ot le jor doné. Uns arcevesques est el letrin montez, Qui sermona a la crestïenté: « Baron, » dist il, « a mei en entendez : Charles li magnes a molt son tens usé,
- Or ne puet plus ceste vie mener.
 Il ne puet plus la corone porter:
 Il a un fill a cui la vuelt doner. »
 Quant cil l'entendent, grant joie en ont mené;
 Totes lor mains en tendirent vers Dieu:
- 50 « Pere de gloire, tu seies mercïé, Qu'estranges reis n'est sor nos devalez! » Nostre emperere a son fill appelé: « Bels filz, » dist il « envers mei entendez: Veiz la corone qui est desus l'altel?
- 55 Par tel convent la te vueil ge doner: Tort ne luxure ne pechié ne mener. Ne traïson vers nelui ne ferez, Ne orfelin son fié ne li toldrez: S'ensi le fais, g'en lorai Damedeu:
- 60 Prent la corone, si seras coronez; O se ce non, filz, laissiez la ester: Ge vos defent que vos ni adesez.
- [8] « Filz Looïs, veiz ici la corone? Se tu la prenz, emperere iés de Rome;
- 65 Bien puez mener en ost mil et cent omes,
 Passer par force les eves de Gironde,
 Paiene gent craventer et confondre,
 Et la lor terre deis a la nostre joindre.
 S'ensi vuels faire, ge te doins la corone;
- 70 O se ce non, ne la baillier tu onques.
- [9] « Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers, Ne desmesure lever ne esalcier, Faire luxure ne alever pechié, Ne eir enfant retolir le sien fié,
- 75 Ne veve feme tolir quatre deniers, Ceste corone, de Jhesu la te vié, Filz Looïs, que tu ne la baillier. » Ot le li enfes, ne mist avant le pié. Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
- 80 Et l'emperere fu molt grains et iriez :

 « Ha!las, » dist il, « com or sui engeigniez!

30. 76. etc. - 51. N'est sor nos devalez, n'a fondu sur nous (comme une calamité). Ils se félicitent de ce que la couronne ne va pas échoir à un étranger. - 56-7. Ne mener... ne ferez. Changement brusque de construction. Les deux tournures sont équivalentes : à cette condition (de) ne pratiquer, etc..., à condition (que) vous ne ferez, etc. Cf. 77, que lu ne la baillier et 144, qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir, où l'infinitif se trouve employé, quoique que soit exprimé : on attendrait ne la baillier et 144, qu'a exemple, toldras, au futur. Les deux tournures sont expine (et la baillier et 162. Adesez. Les formes -ons, -ez, ont remplacé uniformément de très bonne heure les formes étynologiques -eins, -eiz (-eiz, puis -oiz se continue assez tard dans certains dialectes) pour la première conjugaison, -ains -ez (-iens, iez), pour la troisième. Iens = iamus (resté dans certains dialectes (n'a d'ailleurs pas tardé à produire -ions, qui s'est alors étendu par analogie (ainsi que -iez) à toutes les conjugaisons, de sorte qu'on trouve au xu siècle, au subjonctif, partons, partez, amons, amez, à coté de vendions, vendiez, et plus tard uniformément -ions, -iez. - 70. Ne la bailter lu onques, ne la porte jamais. - 71. Prendre de fals loiers, recevoir de l'argent indüment. - 71. Vié = vét(o). Forme très régulière: è donne ié et t final tombe. - 77. Voyez la note aux v. 56-7.

Delez ma feme se colcha paltoniers. Qui engendra cest coart critica Ja en sa vie n'iert de mei avanciez :

85 Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez. Or li fesons toz les chevels trenchier. Si le metons la enz en cel mostier : Tirra les cordes et sera marregliers, S'avra provende qu'il ne puist mendiier. »

90 Delez le rei sist Arneïs d'Orliens, Qui molt par fu et orgoillos et fiers : De granz losenges le prist a araisnier : " Dreiz emperere, faites pais, si m'oiez. Mes sire est jovenes, n'a que quinze aus

95 Ja screit morz, quin fereit chevalier. Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otreiez: Tresqu'a treis ans que verrons coment iert. S'il vuelt proz estre ne ja buens eritiers, Ge li rendrai de gré et volentiers,

100 Et acreistrai ses terres et ses fiez. » Et dist li reis : « Ce fait a otreier. Granz merciz, sire, » diënt li losengier, Qui parent erent a Arneïs d'Orliens. Sempres fust reis, quant Guillelmes i vient:

105 D'une forest repaire de chacier. Ses niés Bertrans li corut a l'estrier ; Il li demande: « Dont venez vos, bels niés? - En non Deu, sire, de la enz, del mostier, Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.

110 Arneïs vuelt son dreit seignor boisier: Sempres iert reis, que Franceis l'ont jugié. - Mar le pensa, » dist Guillelmes li fiers. L'espec ceinte est entrez el mostier, Desront la presse devant les chevaliers:

115 Arneïs trueve molt bien apareillié; En talent ot qu'il li colpast le chief, Quand li remembre del Glorios del ciel. Que d'ome ocire est trop mortels pechiez. Il prent s'espee, el fuer[r]e l'embatié,

120 Et passe avant. Quant se fu rebraciez, Le poing senestre li a meslé el chief. Halce le destre, enz el col li assiet : L'os de la gole li a par mi brisié; Mort le tresbuche a la terre a ses piez.

125 Quant il l'ot mort, sel prent a chasteier: " He! gloz, " dist il, " Dex te doint encom-[brier!

Por quoi voleies ton dreit seignor boisier? Tu le deüsses amer et tenir chier, Creistre ses terres et alever ses fiez.

130 Ja de losenges n'averas mais loier. Ge te cuidoë un petit chasteier,

ss. Tirra, forme emphonique, pour tirera. Cf. demourra, etc., et d'autre part dorra, etc. Marreglier est parfaitement régulier : marquillier, qui n'est pas antérieur à la fin du vvi sicete, n en est qu'une altération, et a d'u passer par marglier. - 89. S'arra, et il aura. Qu'il ne puist, afin qu'il ne sont pas forcé de. 93. Faites pais, faites silence. - 36-7. Traduisez : a accordez-moi cela (son séjour dans un cloître) pour trois ans, et alors (litt! [époque] à laquelle) nous verrons comment il sera ». - 102. Diênt (cf. 13, 1, 66, etc.) = dicunt. La gutturale tombe purement et simplement, parce qu'elle est suivie d'une voyelle vélaire (o, u). Elle tombe de mème, si elle est suivie de u (voyelle semi-vélaire et semi-palatale) et en même tenns précédée de tombe de même, si elle est suivie de a (voyelle semi-vélaire et semi-palatale) et en même temps précédée de o. n. i fouer. charrue. Dans div. = dicat. où le e est suivi d'un a et précédé d'un î, sa chute s'explique différem-ment voy. la note à 6, 2, 26. La gutturale, avant de tomber, dégage un yod, si la voyelle précédente est un a et surtout un e ou un i (payer, doyen, etc.). — 119. Enz el col li assiet, ii le lui applique sur le cou. — 137. Qui Mais tu iés morz : n'en dorrere un demer, " Veit la corone, qui desus l'altel siet : Li cuens la prent seuz point de l'atargier;

135 Vient a l'enfant, si li assiet el chief. « Tenez, bels sire, el non del rei del ciel, Qui te doint force d'estre buens justiciers! » Veit le li pere, de son enfant fu liez : « Sire Guillelmes, granz merciz en aiez!

140 Vostre lignages a le mien esalcié, »

Hel Lange dist Charles, sur till. Or avras tu mon reiame a tenir. Par tel convent le puisses retenir Qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir,

145 N'a veve feme vaillant un angevin; Et sainte eglise pense de bien servir, Que ja deables ne te puisse honir. Tes chevaliers pense de chier tenir : Par els seras onorez et serviz,

150 Par totes terres et amez et cheriz. »

8. IHON DE BORDLAUX*

Charles regarde duc Naimon le flori : « Consilliés moi, sire Naime, » fait il.

« Que dirai jou de mon fil q'est ochis?

· Huon de Bordeaux, chanson de 20ste, publice pour la première fois, d'après les manuscrits de Tours, de Paris et de Turin, par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. Paris, Vieweg, 1860. — Les éditeurs ont suivi le manuscrit de Tours, en le complétant par le manuscrit de Paris (Bibliothèque nationale) p fr. 22,555. Nous donnons à l'Appendice critique les variantes du manuscrit de Paris, qui nous a servi à améliorer le texte. — Cette chanson assonancée, qui date du demier tiers du vus siècle raconte les éprenyes auxvariantes du manuscrit de Paus, qui nous aservi a ameliorer le texte. — Cette chanson assonancée, qui date du dernier tiers du xue siècle, raconte les épreuves auxquelles fut soumis le brave fils de Séguin par Charlemagne, en expiation du meurtre, cependant légitime, de son fils Charlot. Il s'agissait de pénétrer dans le palais de l'émir de Babylone, d'y couper la tête du premier païen qui se présenterait à lui, d'embrasser sa fille, la belle Esciarmonde, et de rapporter à l'empereur la barbe blanche et quatre grosses dents de l'émir. Huon en vient à bout, grâce à la protection du nain bienfaisant Obéron, que la charmante pièce de Shakespeare, Le Songe d'une nuit d'été, le poème de Wieland et l'opéra de Weber ont popularisé. Le sujet a été également mis au théâtre en France: un Huon de Bordeaux était représenté en 1557 par les contrères de la Passion, un autre en 1662 par la troupe de Molière: mais l'opéra d'Esclarmonde, de M. Massenet (1889), ne doit guère à notre poème que le nom de son héroîne, que l'auteur du livret n'a sans doute emprunté ni à la chanson de Huon de Bordeaux, ni à celle d'Esclarmonde. Saint-Marc-Girardin (Cours de littérature dramatique. III, 235, éd. Charpentier), traitant « de l'amour ingénu dans les romans de chevalerie », déclare préfèrer le Huon de Bordeaux du moyen âge, dont il ne connaissait pourtant que la pauvre version en prose de 1434, au poème que Wieland en a tiré : « Soit qu'il s'agisse, » dit-il, « de peindre l'amour de Huon et d'Esclarmonde. soit qu'il s'agisse de donner un caractère et un rôle aux êtres merveilleux. l'imagination naive c'u vieux conteur l'emporte sur les grâces de Wieland. » — Notre poème, que les éditeurs croient avec vraisemblance avoir été composé à Saint-Omer, semble être du commencement du xut s'écle. Le manuscrit suivi est du à un scribe de la région Nord-Est, dont la langue différe peu de celle de l'auteur. Pour les remarques se rapportant au dialecte, voyez surtout nos extraits 10 et 13. — I. Iluon, qui se rendait te doint, puisse-t-il te donne?! (l du dernier tiers du xue siècle, raconte les épreuves aux-

te doint, puisse-t-il te donner! (litt!: qui te donne).—
144. Voyez la note aux v. 56-7.— 145. Vaillant. j. angevin. Voy. 5, 116, n.
1. Lune Naumen. I. ellipse de la set asse
fréquente avec les noms appellatifs placés en apposition à un nom propre. Cf. 6, 4, 1 et voy. A. Tobler,
dans Zeitschrift für rom. Philologie, XIII, 197.

Suc. dist Naim., Jen sui al cuer maris

Pure I more Dien, qui orages ne menti, Caralemandes le curvert Amauri Pear en vos llex, que je voi la gesir, Ala e los la bane banbere vesti. Sante Mara alama, que queront il?

Et se j'en menc, Dix me puist maleïr!
Ersoir, au vespre, quant il fu enseri,
Karlos, vos fiex, a l'ostel me requist
Que jou alaisse en gibier aveuc lui.

John Lahn: e' Diex, si mal le lis!
Je me doutoie de l'Ardenois Tieri:
Par choi alames les blans haubers vestis.
Sous le bruellet qui siet desos Paris,
La en alames juër et moi et li,

20 Et si getames nos ostoirs el laris.

"I. en perdimes ersoir à l'avesprir:

Huit matinet, quant il fut esclarci,

Si encontra s mes Gerard et Huëlin.

Huës, l'aisnés, avoit l'oisel saisit:

25 Karlos, vos fiex, son oisel li requist, Et li traïtres mout bel li escondi. Tant estriverent qu'il feri Gerardin. Quant le vit Huës, si traist le branc forbi, Sel pourfendi enfressi que el pis;

30 Puis s'en torna fuiant par devant mi, Il et ses freres, sor les cevax de pris: Nes poi ataindre, s'en fui al cuer maris. A ensiënt a ton enfant ochis; Et s'il veut dire que jou aie menti,

35 Ves chi mon gage, et je le vous plevi[s],
Ge li ferai(t) par le goulle jehir
Que c'est tout voir(s) canque jou ai ci dit.
— Sainte Marie! » dist l'abes de Cluigni,
« Si grant mençoigne nus hons de car n'oï:

40 Sour sains jurrai, et moine quatre vins, Que c'est mençoigne que cis leres a dit Et toute fable : sor sains le vous plevis. — Certes. « dist Karles. « bel tesmoignaige [a chi!

Que dites vous, sire quens Amauris?

45 — Sire », dist il, « si me soit Diex amis,
L'abes dira du tout a son devis;
Mais ne le ruis devant vous desmentir:
Huön ferai par le geule gehir
Que c'est tout voir, s) de canque vous ai dit. »

50 Quant l'entent l'abes, près n'a le sens mari; Et voit Huôn, a escrier li prist :

rinceur de Charlemagne, avec son frère Gérard, pour et vert son tet est attaque en trabison par Amauri et Charlet e Us, de III mpereur, et tue ce dernier. Amerix taque et le corps de Charlet accuse II monde l'avoir assassiné sans provocation et sachant qui il était y trabélies, procééé

c. Le entrerel Amaner, et la thre Amaner, Cf. 2, 3 et vev la consenta de la Velore tre bene en pour maleire maladrence qui se rependite a cete de maledrere.

12. Il fu enseri. Il est un pronom neutre et ne remplace pas vespre : voilà pourquoi le participe ne prend la consenta de la consenta del consenta del consenta de la consenta del consenta del consenta de la c

« Hé! Que fais tu?» dist l'abes, « biax [cou-

Offre ton gaige, car li drois est a ti; Et se tu es ne vencus ne maumis

55 Et Diex voloit tel cose consentir,
Et ke je puisse mais a Cluigni venir,
Je batrai tant saint Pierre, qui la gist,
Que de sa fiertre ferai tot l'or caïr.
— Sire, » dist Huës, « tout a vostre plaisir :

60 Ves chi mon gaige, et je le vous plevis Que c'est mençoigne que chis lerres a dit; Se li ferai par le geule gehir Que jou ne seuc quel homme jou ocis, Ne nesavoie ke che fust vostre fis. »

65 — « Livrés ostaiges », dist Karles au fier vis,
« U autrement vous en serés honnis.
— Sire », dist Huës, « tout a votre plaisir.
Certes, ves la mon frere Gerardin :

N'ai plus ostaiges en ce palais votis, 70 Car joun'i voi ne parent ne cousin Que jou osaisse ne priër ne offrir. — Si avés moi », dist l'abes de Cluigni: « Por vostre amor enterrai autressi;

Et se tu es ne vencus ne maumis

75 Et Damédiex veut tel tort consentir,
 Honnis soit Karles, li rois de Saint Denis,
 S'il ne me pent ains qu'il soit avespri,
 En ma compaigne de moines quatre vins.
 Abes », dist Karles, « tort avés, par saint
 [Crist.

80 J Diu ne place, qui ens la crois fu mis, Que mal vous fache a jour que soie vis! Mais laisiés nous, s'il vous plaist, conve-

Livrés ostaiges, » dist Karles, « Amauris.
— Sire, vés la Raïnfroi et Henri:

85 L'uns est mes oncles et l'autres mes cou-

Et jou les prens, » dist Karles au fier vis,
 Par tel convent con ja porés oïr,
 Que, se vous estes ne vencus ne maumis,
 Je les ferai traïner a roncis. »

90 Raïnfrois l'ot; a Karlon respondi;
« Dehait, beau sire, qui enterra ensi!
— Et comment donc? » Karlemaines a dit.

— « En non Dieu, sire, sor nos tères tolir. » Dist l'empereres : « Or soit a vo plaisir.

95 Mais, par celui qui ens la crois fu mis, S'Amauris est ne vencus ne honnis, Vous ne tenrés plain pié de vos païs, Ains en serés tost cachié et honni. »

un exemple frappant de la foi naïve du moyen âge et de la façon dont les gens éclairés eux-mêmes entendaient le patronage des saints. Aujourd'hui encore, on pourrait citer des faits semblables qui se sont passés récemment dans des campagnes reculées. — 62. Geule. Le g doit naturellement se prononcer g, non j. — 73. Enterrai (métathèse de l'r pour entrerai; ci. juerra 209, juerrai 211), j'entrerai [dans l'épreuve du jugement], je servirai d'ôtage. Cf. 91. — 78. Traduisez: « et avec moi quatre-vingts de [mes] moines. » — 93. Son nos lères tolir (cf. 2, 34), à la condition que, s'il est vaincu, nos terres seront confisquées. Nous avons ici affaire à une construction analogique dont le point de départ est sor ma fei, « sur ma foi », ou plutôt l'expression jurer, plevir sor sains, jurer sur les reliques (cf. v. 42, etc.). — 94. Vo. suj. sing, et rég. plur. vos, fém. sing. vo, fém. plur. vos. Ainsi se décline dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, la forme du possessif, abrégée de vostre, qui ailleurs est invariable. Cf. voz 19, passim, etc.

LEXIQUE

L'ANCIEN FRANÇAIS

PAR M. Frédéric Godefroy, prix : 20 ir.

La Douzaine, pour les Écoles, 200 fr. net.

A, prép., vers, du côté de || pour, comme, en qualité de, à titre de || dans (sans idée de mouvement) | a marque l'attribution, l'appartenance || avec || contre || selon, suivant, confor-mément à || a marque la cause, la matière || a marque l'éloignement : de ; de la part de.

aacement, s. m., agacement. aacier, v. a., harceler | n., s'agacer

aairier, v. réfl. et n., faire son nid, se percher || s'arrêter, séjourner.

aaisance, s. f., usage, jouissance [ce dont on use.

aaisant, adj., commode. 1. aaise, adj., qui est à l'aise || satisfait.

2. aaise, s. f., aise, commodité satisfaction

aaisemance, s. f., commodité.

1. aaisement, s. m., ce dont on use || plaisir, commodité || libre usage.

2. aaisement, adv., à l'aise, commodément.

aaisie, p. pas et adj., bien fourni de tout ce qui peut être utile ou agréable || riche || fertile || agréable || libre.

aaisieement, adv., à l'aise, commodément.

aaisier, v. a., mettre à l'aise || enrichir || contenter, réjouir || v. réfl. et n., prendre ses aises, se mettre à l'aise || s. m., plaisir, volupté.

aaisure, s. f., plaisir, satisfaction.

aaitier, v. a., faire plaisir à. aaivier, v. a., planter en vigne

aamer, v. a., aimer avec tendresse

aancrer, v. a., ancrer. aanter, v. a., emmancher. aapter, v. a., appliquer. aardoir (s'), v. réfl., s'attacher

MANCE

aasme, s. m. V. Aesme.

aate, adj., rapide, vif, agile. aatie, s. f., provocation, défi || querelle || gageure || fait d'armes, lutte, joute | vaillance.

aatine, s. f., provocation || querelle || joute || empresse-

aatiner, v. a., harceler, tour-

aatir, v. a., défier || comparer | déclarer avec serment commencer | v. réfl. et n., de fier, provoquer, s'attaquer, à || rivaliser || v. réfl., se vanter, se faire fort | s. m., manière d'agir emportée.

aatise, s. f., provocation | gageure

aatisement, s. m., provocation, excitation || empressement, ardeur.

aatison, s. f., gageure || dé-fi || ardeur, impétuosité || effort.

abaater, v. a. et n., guetter,

abac, s. m., abaque. abaeus, adj., T. de dr., va-

abaieor, s. m., soupçonneux | jaloux | convoiteux.

abaierie, s. f., convoitise.

1. abaiete, s. f., vedette, sentinelle 2. abaiete, s. f., petite

abbaye. abagner, v. a., baigner, met-

tre dans le bain.

abaillier, v. a., atteindre. abaillir, v. a., donner un gouvernement à || mettre à la têle de

abaissance, s. f., ce qui va en s'abaissant, pente || abaissement bassesse

abaïssance, s. f., V. Esba-

abaissier, v. a., abattre | | quelque dignité.

aasmance, s. f. V. Aes-papaiser, éteindre | v. n., baisser v. refl., se moderer.

abaissir, v. n., baisser. abalancier, v.n., mettre dans la balance, peser.

abander, v. n., se réunir en

abandissement, s. m., aban-

abandon, s. m., action d'a-bandonner [] discrétion, merci [] a abandon, à l'aise, à discrétion, largement | mettre en abandon de, exposer au danger de || garantie, caution || plainte d'abandon, requête en bénéfice de cession de biens.

abandonance, s. f., aban-

abandonant, p. prés. et adj.,

abandoneement, adv., l'abandon, sans peine || avec profusion, avec largesse || impérieusement || hardiment || d'un air d'autorité

abandonement, s. m., action de s'abandonner || mise au ban || bannissement.

abandoner, v. a., livrer en toute liberté, lâcher || per-mettre || v. réfl., se précipiter, s'aventurer, se laisser aller | p. pas., désordonné, prodigue

abandoneur, s. m., celui qui abandonne.

abanir, v. a., défendre, pro-

abarrer, v. a., empêcher l'exécution de.

abarrot. s. m., foret, vrille. abas, adv., en bas, ici-bas, abasseur, s. m., banc de

abastonnė, adj., armė d'un bâton, d'une arme en général.

abat, s. m., action d'abattre. abatable, adj., qui peut être abattu qui puil dir detruit, annulé || qui peut être privé de



GRAMMAIRE SOMMAIRE DE L'ANCIEN FRANÇAIS-

DE MM. BONNARD ET SALMON, PRIX : 3 FR. 50

La Douzaine, pour les Écoles, 36 fr. net.

DIPHTONGUES

: (30 La diphtoneue ai aire, aidier, faim) se prononce d'abord à peu près comme dans l'interjection ale. Dans Sainte Eulalie, elle est notée une fois par ae : maent (v. 6) devant une nasale. Non suivie d'une nasale, elle passe au son g dans le cours du xue au xure siècle, excepté à la finale dans les verbes : aiderai (è-de-ré), aimai (è-mé); suivie d'une nasale, elle reste diphtongue jusqu'au xviº siècle. Dans les deux cas, elle est notée uniquement par ai depuis le xre siècle.

§ 331. La diphtongue èi (beivre, veine, feire, etc.) a à peu près le son de ey' dans veille! dès le xi siècle; elle passe à oi du xii au xii siècle, excepté devant une nasale ou une l mouillée : plein, conseil. Elle se confond au XIII° siècle avec les autres diphtongues di et di

et toutes trois arrivent alors à la prononciation oè qui, au xive siècle, devient wè.

§ 332. Les diphtongues oi (joie) et oi (foyer, poison, oignon) ne diffèrent d'abord que par la valeur ouverte ou fermée de leur premier élément. Elles se confondent bientôt entre elles et, au xme siècle, elles partagent le sort de oi < ei (§ 331).

- § 333. La diphtongue ui, dans laquelle u devait au commencement avoir un son rapproché de celui de u, se prononce au xe-xie siècle en appuyant sur l'u; aussi assone-t-elle et rimet-elle alors en u: lui: vertut: hui (Pèlerinage de Charlemagne, 669, 670); entendut (Roland, laisse LXIII, Stengel). Mais au xiie siècle, l'u diminue de valeur, l'accent passe sur i, et ui rime ou assone dès lors avec i.
- § 334. La diphtongue èu (Deu ou cheveu) devient eu (ö) aux xue-xme siècles et, au xive siècle, se fond avec eu provenant de uo.

§ 335. Les diphtongues du et du confondent vers la fin du x1º siècle leur premier élé-

ment, puis dans le cours ou à la fin du xine siècle, elles deviennent eu fermé.

§ 336. La diphtongue ié reste ié en syllabe ouverte : pié, mais passe à iè en syllabe fermée : pierre, parallèlement au passage de é à è (§ 320). Au xive siècle, elle se réduit à é dans tous les mots où elle était précédée de ch ou de g, et dans les verbes après une palatale quelconque.

§ 337. La diphtongue uo devient ue au xrº siècle, puis oe (xrre-xrre siècle) enfin eu (cf. § 334). La notation ue ne s'est conservée que dans les mots où c, g, précédait la diphtongue :

cercueil; orqueil2.

§ 338. Une diphtongue ao se forme au xuº siècle par la vocalisation de l après a; elle existe jusqu'au xvie siècle.

TRIPHTONGUES

§ 339. La triphtongue ièi (yei ou iey, § 27) paraît être antérieure aux premiers monuments. Au xe siècle, on ne trouve déjà plus que i rimant ou assonant avec i < i.

§ 340. La triphtongue ièu aboutit rapidement à eu (ö) : jieu, jeu ; elle se conserve dans

lieu. Cf. § 334.

§ 341. La triphtongue uou (fuou < focum) perd son premier élément de très bonne heure et déjà dans les premiers textes on a fou, d'où feu.

§ 342. La triphtongue eau se forme au x11º siècle par la vocalisation de l après e et elle persiste après la fin de la période du moyen français.

VOYELLES ET DIPHTONGUES NASALES

§ 343. Au xiº siècle, a, e, o, ai, ei, oi 3, devant un n ou une m commencent à être affectées dans leur prononciation par la consonne qui les suit.

Tout d'abord la voyelle ou la diphtongue n'a qu'une résonance nasale, et elle peut encore rimer ou assoner avec la voyelle pure : Saragoce : umbre : humes : cuntes (Roland, laisse II,

. In terant compte been entendu de ce fait que f mouillée s'est fondue aujourd'hui dans le yod.

^{2.} Aussi avec d'autres consonnes dans des noms propres, Bueil (Eure, Indre-et-Loire, etc.), Rueil (Seine-et-Oise), la Puelle, où la graphic a souvent été cause d'une dénaturation de la prononciation, même chez les

o. I nas det u nasal n'apparaissent qu'au xvi siècle, et meme dans la seconde moitié,

DES

PRINCIPES DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

PAR M. L'ABBÉ ROUSSELOT, PRIX : 45 FR.

La Douzaine, pour les Cours et Séminaires, 432 fr. net.

RÉSONANCE CARACTÉRISTIQUE

743

justes. Kœnig a trouvé les mêmes ; et, de plus, il a complété la série en y faisant entrer l'ú et l'í (p. 186). Chacune de ces voyelles est séparée par une octave :

$$ii$$
 o i e i sib_2 sib_3 sib_4 sib_5 sib_6

ou plus exactement, d'après les diapasons construits par Kœnig pour ces voyelles, en vibrations doubles :

Les bases de l'analyse étaient posées. Les physiciens avaient fait leur œuvre. Restait aux linguistes à continuer. Malheureusement, le conseil était plus facile à donner qu'à suivre. Il fallait un outillage fort coûteux et un apprentis-

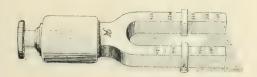


Fig. 517. Diapason pour la voyelle 4.

sage qui n'est pas à la portée de tous. Je me fis construire un diapason à poids glissants (fig. 517), pour la recherche des variations dialectales de l'á fermé (celui de Helmholtz et Kænig). Les résultats obtenus étaient encourageants. J'en ai déjà cité un exemple typique (p. 165). En voici d'autres qui n'ont pas moins d'intérêt. J'ai étudié avec grand soin les a de M. Spieser qui est Mühlbach (vallée

1)[

PRECIS DE PRONONCIATION FRANÇAISE

Par M. L'Abbé Rousselot, Prix: 7 fr. 50

La Douzaine, pour les Écoles, 72 fr. net.

INITIALES ET MÉDIALES

(157) 53

Le z s'écrit aussi:

; entre vovelles (dizaine, horizon, etc.).

x également entre voyelles (deuxième, sixième, dixième, etc.).

Il se trouve encore combiné avec g sous la graphie x: 1° dans les mots étrangers: (Xantippe, Xerxès, Xavier, etc.).

2° Dans les mots qui commencent par ex, inex, hex, + voyelle (exact, inexact, hexagone, exaction, inexorable, exhaler, etc.).

S

La consonne s'est représentée par :

s initiale ou appuyée sur une consonne (si, scander, espérer, transférer, absent) ou une voyelle nasale (tension, considérer, etc.).

ss entre deux voyelles (assez, roussir, etc.).

c devant e, α , i, y (cep, cire, cœcum, cyprès, force, accident, accessoire, etc.).

ç (façade, leçon, reçu, etc.).

sc (science, sceptique, etc.).

t devant i (nuptial, minutie, confidentiel, prétentieux, égyptien, action, dévotion, Helvetius, patient, satiété, pétiole, etc., et deux verbes en -tier: balbutier, initier).

x (soixante, Auxerre, Bruxelles, Saulxure, Saint-Maixent, Xerxès, Artaxerxès, Xaintonge dans l'ancienne graphie, etc.).

L's est contenue dans x appuyée sur une consonne (exclamation « eksclamation », expatrier, etc.).

Cette variété de signes s'explique par l'histoire de la langue : l's est la notation traditionnelle ; le c sort de l'évolution du c latin ; l's double

DE LA

GRAMMAIRE DES LANGUES ROMANES

PAR W. MEYER-LÜBKE, TRADUCTION PAR MM. A. ET G. DOLTRIPONT

4 vol. in-8. Prix: 135 fr. Pour les Souscripteurs: 115 fr.

La Douzaine, pour les Séminaires et Cours supérieurs, 1.200 fr.

§ 41. PLURIEL DES MASCULINS EN -a ET DE LA CLASSI. LN - 63 vespa suivent ape. A mentionner en espagnol: mal, refait sur bien, carpe, cobre, abedul (I, § 312), apóstol, ángel, don, caficar, capellan et d'autres mots en -an, mais surtout des mots d'origine française, tels que monje, meje, golpe etc. En portugais enfin, -ano devient -ão (I, § 400); cette forme se rattache donc également à cette classe, bien qu'au pluriel -ãos soit différent de -ões. — Rares ont donc été les passages de la deuxième à la troisième classe; cependant, tantôt au pluriel, tantôt au singulier, elles se touchent de très près. Seul l'Ouest, y compris le sarde, les sépare bien nettement, tandis que l'Est, par suite de la transformation de -ēs en -i, confond les deux classes au pluriel. Toutefois, il subsiste encore une différence : les pluriels en -a, -ora proviennent très rarement de singuliers en -e. Les formes roumaines sîngiuri de sînge, cârnuri font partie des pluriels collectifs examinés au § 31; numere, plur. de nume en a.-roum., Cod. Vor. 1, 5 est un exemple à part. Quant à l'italien, si nous faisons abstraction du sicilien, qui offre des conditions particulières et où ce n'est qu'en donnant -a au pluriel qu'on a pu le différencier du singulier -i sorti de -e, nous n'avons eu à y signaler (§ 38) que de rares exemples de pluriels en -a et -ora avec singulier en -e. En français, en provençal et en rhétique, où tombent -e et -o, les deux classes se sont confondues également par voie phonétique, au singulier et à l'accus. plur.; il en était résulté, dans les masculins, cette assimilation du nominatif de III au nominatif de II, phénomène dont il a été question au § 22. Or, la distinction d'après les genres qu'on observe ici, se rencontre également en Italie, c'est-à-dire qu'au pluriel des féminins, -e prend la place de -i, ce qui l'assimile au pluriel des féminins en -a, mais supprime en même temps la flexion, en ce sens qu'au singulier -e est remplacé par -a (§ 29). Les limites de ce phénomène, dans le temps et dans l'espace, ne sont pas encore déterminées. Des formes de pluriel telles que prece, face, merce, consorte, dape, se trouvent chez Dante dans une proportion prédominante, mais pas exclusivement à la rime; des prosateurs comme Cellini, et encore moins les divers chroniqueurs de Pise, de Sienne, etc., ne les ignorent pas. Les anciens textes de Gênes, Milan, Vérone, Venise les emploient également, et, de nos jours, l'existence en est attestée dans le parler populaire de la Toscane et dans le

(57)

1118

-uts -- vai

au e p. pl. pi.) béain. II, . 7 donil. 1, 171 ütt eng. I, 467; cf. üt. uttišana lecc. I, 362. uttone Alatri I, 429. -utu lat. pop. I, 46, 60, 433, 155, 557; II. 328, 339, 478 et a.; sic. I, 433. -utură roum. II, 492. -utus lat. II, 326, 418, 478 a. -uu lat. I, 340; II, 358, a.port. 358. üu Landes maritimes I, 197. -üur Briançon I, 59. ±nus lat. I, 382; II, 472; III, -uis lat. prov. II, 472. -in- Fribourg I, 35. -uva lat. I, 61. -ūva (part. fém.) Vaud II, 346. uva lat. I, 46, (381), 442; II, (31); ital. I, 46, 442; II, (48); esp. I, 46, 442, üva a.prov. 48, 442. uvă (ubi) istr. I, 311. uvia esp. I, 359. uviern roumanche I, 484. uvir dauph. I, 381. uvirn nidw. I, 152. uvra Jujurieux I, 212. wrd Fribourg, Vaud II, 117. uvre a .- franç. I, 217. uvri blais. II, 330. ucro (aperio et opero) frib., Vaud II, 117. -uw- wall. I, 61. -ũya piém. I, 438. üya eng. I, 381. -uye rhét. E. I, 438. uye vaud. I, 310, 439. uyidu astur. I, 381. uzai greden. II, 124. uzand eng. I, 356. -ūže poitev. I, 439. ūzėr eng. II, 586. uzes (pl.) a.-prov. II, 39. u;in tyrol. 1, 375. üžlik vaud. II, 499 a. uzo a.-esp. I, 147, 509. uza Bresse I, 353. -11770 ital. II, 420, 535.

v (vos) Blois II, 78, lorr. 82. va (3° p. s. impf. ind.) Li-vinallungo II, 256. va (bove) S. Fratello I, 204. va (vos) a.-eng. II, 133; vă roum. I, 615; II, 82-3, (vobis) macéd. 83. va (vado) lorr. II, 231. va (= vadit) Greden I, 255;

obw. II, 229; ital. I, 618; III, 548 et a., romain 548 (va a trova); franç. II, 231; ÎII, 100, 524, 532, lorr., vaud., niç., majorq., catal. 231, esp. 232, algh. 231 (va kantá). vá (vadat) port. II, 232. va (= vult, velit) roum. II, 247; III, 322 (va vori, va erea), 487 (cánd va); macéd. mérid. (va faku), sept. (va să faku) II, 112. vã Bercy I, 33. vač (vacca) wall. I, 410. vač (video) algh. II, 136. (vado) majorq., catal., algh. (v. kantá) II, 231. vacă roum., vaca esp. I, 405, 5.41; II, 364. vacare lat. I, 19, 274; III, 46. văcariŭ roum. II, 467. vacarme franç. I, 18 a. 2. vacca lat., ital. I, 405, 541; II, 364. vaccio ital. I, 591. vaccum (gado —) port. II, 455. vačę (= vadit) napol. II, 230. vaçetom ombr. I, 19. vache franç. I, 23, 405, 541; II, 364. vacher franç. I, 226; II, 464. vacillat lat. I, 115, 445 vacio esp. II, 497; III, 8, 262. vacivus lat. II, 497. vacum port. II, 59. văcuță roum. II, 418. vacuus lat. I, 274; III, 46. vad germ. I, 18. vad roum. I, 223, 416, 436, frioul. 223, 436. vada (vadat) *lat. pop. II, 232, ital. 230. vadagnar vénit. I, 18. vadañar tyrol. I, 18. vadañé tess. I, 18. vadat lat. II, 247. vădauă roum. İİ, 368. vädd (3e p. s. pr. ind. de vdáin) bolon. II, 188. vadde sard. I, 545. vade lat. II, 226, 228. vade (vadat) Greden, l'Abbaye II, 229. vädę (vado) teram. II, 195. vädė (≡vendo) Moselle II, 136. vadere lat. II, 226, 228, 230, 232; III, 312.

vadi (subst.) doml. I, 171.

ital. 230.

vadi (= vadam) frioul. II,

216, 222, 229, tyrol. 229,

vadia (viticula) catal. I, 517. vadia (= vadat) ital. II, 230. vadimus lat. II, 226. vadis lat. I, (561); II, 226, 228. vádiš (vaditis) Cormons, Carnie II, 229. vadit lat. II, 228; III, 312; *va-(d)it lat. pop. II, 231. vadlet anglo-norm. I, 529 (non -er). vado (vadu) ital. I, 436, esp. 416, 436. vado lat. II, 172, 226-9; III, 437 (v. ad casam); ital. II, 230. *vadoris lat. pop. II, 15 a. vådr Sornetan I, 91. vadu lat. I, 223, 436, sard. 416. vadu (= vendo) frib. II, 136. vădua roum. I, 311, vaduă 381. vadunt lat. I, 439; II, 226, 228, lat. pop. *va(d)unt 131. vaduo roum. I, 311; vă-. a .roum. II, 48, roum. 31, 368. văduole (pl.) roum. II, 31. vadus lat. I, 416; II, 15 a. văduvă roum. I, 168; II, 31; vadúva I, 381. văduve (pl.) roum. II, 31. *vae (vade) lat. pop. II, 228. vaes (vaditis) port. II, 232. *²vaf* (2e p. pl. impf. ind.) judic. II, 256. vaga (= vadat) judic. II, 229, prov. 231. vagella (vacillat) ital. I, 115, -ella 445. vağeša tess. I, 352. vagheggiare ital. I, 581. vaghezza ital. II, 480 (non vage-.). vaggo (= vado) lucq. II, 230. vagina lat. I, 33 a., 295, 416. vagito ital. II, 484. vaglia (valeat) ital. I, 223; II, 174, 177 vaglia postale, vagliap-. ital. II, 177, 393. vago (= vado) ital. N. II, 230. vagu (ital. valico) gén. I, 233. vaguccio ital. II, 418. vague franç. I, 18 a. 2. vagus lat. I, (439). vah lorr. I, 561; II, 62. vai (via) Faulquemont I, 102. vai (vagu) a.-franc. I, 439. vai (vadis) ital. II, 230. vai (vadit) a.-prov. II, 231-2, (= va-i) port. 232.

OUVRAGES DE PHILOLOGIE ROMANE

BOS Dr A.). Les doubles infinitifs en Roman; Ardoir, Ardre; Manoir, Maindre, etc., etc. Pet. in-> 2 11 11 BOUCOIRAN L. . Dictionnaire analogique et etymologique des Idiomes meridionaux col Colran L.. Dictionnaire analogique et etymologique des raiomes merialismes qui sont parles depuis Nice jusqu'à Bayonne, de pars les l'econes merialismes de comprenant tous les termes vulcaires de la flore et de la faction de montant out common automobile de citations prises dans les merilleurs auteurs, ainsi qu'une collection per al la mos moralistes populaires. 2 califon remise en vente, lus jes se de militaris militaris. Le Courrier de Vaugelas, consacré à la propagation universelle de la langue française. Rédacteur: EMAN MARTIN, Ouvrage couronne par l'Acadenne franchis (1) de la company de la co Petite feuille grammate de et philologique tert gentre de conx qui sant in man par partie philologique consiste surtout dans la rechenchent la dese ssient framma. DOTTIN G. Glossaire des parlers ou patois du Bas Maine dependence de Maye Avec préface, bibliographie, introduction et votes grammaticales. In 8 80 pp. 1810 15 fr. C KOSCHWITZ (E.). Les Parlers parisiens. Specimens of Parisian pronunciation. — Proben Pariser Aussprache. Anthologie phonétique d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppée, A. Daudet, P. Desjardin, Got, Mgr d'Hulst, le P. Hyacinthe. Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully-Prudhomme, Zola et autres, par E. Koschwitz, professeur à l'Université de Marburg. LACURNE DE SAINTE-PALAYE. Dictionnaire historique de l'ancien langage fran Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire encyclopédique universel en 7 volumes. Ouvrage entièrement nouveau, consciencieux et mûri, concis, mais complet, évitant toute longueur, mais n'omettant aucune indication utile, bien proportionné dans toutes ses parties et au courant des derniers progrès de la science..... . Breché 210 fr. Rehe. 250 fr. C LIVET (Ch.-L.). Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son Cet ouvrage, fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, est sorti des presses de l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie. MATZKE S.-E.. Die dialektischen Eigentuemlichkeiten in der Entwickelung des MEYER-LUBKE W. Grammaire des langues romanes. Traduction frationise par - La 2º partie du Tome I Tome deuxième : Morphologie. 1895 pas séparément). - La 2º partie du Tome II . . 15 fr. 35 fr. (A) RABIET E. Le Patois de Bourberain Côte-d'Or I. Phonétique, II. Moupholts of Syntaxe. Textes. 2 parties grand in-8. 1889-1891 20 fr. Revue des Patois gallo-romans. publice par G. Girmanov et Labbe Roussinon. Com hour Cette Revue, consacrée aux parlers vivants et à leur littérature orale, s'adresse non seulement à tous ceux qui s'occupent des patois et de l'histoire de la langue française, sœur de nos patois, mais encore aux folkloristes, qui recherchent, dans leur état brut et de sincérité absolue, les productions de l'esprit populaire, et aux linguistes qui veulent étudier, dans ses manifestations les plus spontanées et les plus instructives, le langage lui-même, sa nature et ses lois. - Volume supplémentaire ou tome VI contenant la fin du Glossaire Saint-Polais, par EDMONT, dont ROUSSELOT L'abbé. Les Modifications phonetiques du langage. Gr. mes de vin True Paru dans les Nº 14, 15, 19, 20, 21 de la Revue des Palois y d'o romans. ROUSSELOT L'abbé. Principes de phonétique experimentale. spattes lus sur le concoup de figures. 1897-1904. 45
ROUSSELOT et LACLOTTE. Précis de prononciation française. In-8, nombr. figures. 1902. 45 fr. (A)

7 1 50 A

Il sera accordé, sur les demandes faites derectement chez l'éditeur : 10 pour les ethiles marqués A : 15 ° pour ceux marqués B : 20 pour les ouvrages dont le jar et sin de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- ROUSSELOT et LACLOTTE. Prenners éléments de prononciation française. In-8, figures, 1902,
- ROUSSEY Ch., Glossaire du parler de Bournois Cant. de l'Isle-s.-le-Doubs), exiv-419 p. Publication de la Societé des Parlers de France.
- SCHELLER A . Dictionnaire d'Étymologie française, d'après les résultats de la science
- SHEE Gronors, École de Conversation française-allemande, Méthode d'enseignement
- THI ROT Chrungs. De la prononciation française depuis le commencement du xvi siècle

Notre Catalogae A nº 89 annonce 1100 ouvrages de Philologie comparée et romane, Dictionnaires, Patois. Littérature populaire et celtique.

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS AVANT 1600 ET OUVRAGES Y RELATIFS

- Edition qui contient plusieurs poésies attribuées à Adam de Saint-Victor, omises dans les autres éditions, mais qui n'en sont pas moins d'un réel intérêt littéraire.
- L'Antidotaire Nicolas, deux traductions françaises de l'Antidotarium Nicolai, du xive siècle (Bibl. Nationale, 25327 et 14827), suivies de quelques recettes de la même époque et d'un glossaire, publiées par le Dr P. Dorveaux, préface par A. Thomas. In-8, avec 2 fac-similés.
- BIQUET. Le Lai du cor, mis en vers français par Robert Biquet, Breton, publié par Fr. Wulff. In-8, 1888 3 fr. Sur grand papier: 5 fr.
- Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour, publié pour la première fois par H. MICHELANT,
- Cancun de Saint Alexis. Reproduction photographique du Manuscrit de Hildesheim. 12 pl.
- CHAMPIER S. Le Myrouel des Appothiquaires et Pharmacopoles. Nouv. édition, vue,
- CHARLES D'ORLÉANS. Poésies, publiées sur le ms. de Grenoble, par Champollion-Figeac.
- DE GUERSAY ET DE NICEROLLES. Poèmes du XIII siècle, publiés par A. Jubinal. In-8.
- DE SAINT-LAURENT. Poème anglo-normand du XII siècle, publié pour la première fois
- DU BELLAY (JOACHIM). Œuvres choisies, avec une introduction et des notes, par Léon Séché, une notice bio-bibliographique par Camille Ballu, 48 sonnets, hommages des principaux poètes contemporains, un frontispice gravé par L. Alléaume, des dessins à la plume de Conabœur et un
- Eglises les et Monastères de Paris. Pièces en prose et en vers des 1x°, x111° et x1v° siècles, publiées d'après les mss. avec notes et préface par H.-L. Border. 118 pp. in-12, pap. vergé, texte
- ERMENGAUD (MAITRE). Le Breviari d'amor. Suivi de sa lettre à sa sœur, publié par la Société archéologique de Béziers. Introduction et glossaire, par Azaïs. 3 volumes grand in s.
- ESTIENNE HUNE, Deux Dialogues du nouveau langage français italianizé et autre-

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/°, pour les articles matqués A , 15 ... pour ceux marqués B , 20 °/°, pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre C , et 25 ° °, sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

L'Évangile aux femmes. Dix versions de cette satyre sur les femmes, en vienv français, d'après les manuscrits des Bibliothèques nationales de Dipon, d'Epinal, de Bale, de Clermont-Ferrand, de Chantilly et de la Bibliothèque Bongarsiana de Berne, Public avec introduction et notes, par George-C. Kirmin, Ines, Baltimore, U.S. A., 189
FLAMANG G. La Vie et Passion de Mgr Sainct Didier, mattre el evesque de Leures, jouée en ladicle cité l'an mil eccel·lll et deux. Publ. peur la 1 fois d'ap le Ms unique de la Biblioth, de Chaumont, av. introd. p. Carnandet, xx i 8 pages in 8 48 m. 6 h.
GAUTIER Léon. Bibliographie des Chansons de geste 1 beau v. at s. 1867 20 ft. B. Même ouvrage, sur papier de Hollande
Girart de Rossillon, publ. p. Mignard. Gr. in-8, avec 6 chromolith
GRÉBAN ARXOU. Le Mystère de la Passion, public avec introduction et dessatte, par MM. Gaston Paris et G. Raynaud, Gr. in S. 1878
GUILLAUME DE SAINT-PAIR. Le Roman du mont Saint-Michel. Podum et le normand du xix* siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, avec une étude par Eugène de Beaurepaire. In-12, Lyun-170 pages, sur papier de Hollande. Caen, 1856. Rare. Tiré à très petit nombre. Quelques exemplaires seulement
Lais et Descortz du moyen age. Texte poétique et musical, publié par MM. A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry. In-4, avec 3 planches en héliogravure. 1901
LE PETIT Me JEAN. Le Livre du Champ d'Or et autres poèmes inedits, par M. Jean Le Petit, docteur en théologie de l'Université de Paris. Publié avec introduction, notes et glossaire, par P. Le Verdier. Petit in-4 de LI-247 pages. 1896
LESPLEIGNEY Tune. Promptuaire des médecins simples en rithme ioyeuse. auec ques les vertuz et qualitez dicelles et plusieurs aultres adjunctions facetionses pour recree l'esprit des beneuolen, et gracieux lecteurs; compose par Thybault Lespleigney, apothicaire à Tours, natif de la ville de Vendosme. En la fin duquel sont les répertoires très utiles. (A la fin :) Impr. à Tours par Mathieu Chercele et fut acheue le XX iour Daoust mil cinq cens XXXVII. Nouvelle édition publiée par le Dr Dorveaux, avec introduction, notes, glossaire et 4 fac-similés. Recueil de formules en vers de 8 syllabes. Petit in-8. 1899
LESPLEIGNEY. Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours, 1496-1567, par le Dr P. Dorvlaux. Avec quelques chapitres du Promptuaire des Médecines simples en rithme joyeuse, de Th. Lespleigney. In-8. 1898
Le Livre des Cent Ballades contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement et les responses aux ballades. Publié par le marquis Queux de Saint-Hilaire. In-8, 1868. 20 fr. (A) — Complément au Livre des Cent ballades. In-8, 1868. Rare
- BLANCHEMAIN P. Le Livre des cent Ballades. Compte rendu. 8 p. in-8, 1869. 1 fr. 25
Le Livre et Mistère du glorieux seigneur et martir saint Adrien, publié d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire, par E. Picor. In-4, xxiv-207 pages, sur papier de Hollande, avec 1 fac-similé in-folio, relié demi-chagrin, plats toile, tête dorée. Mâcon, 1595
Cinq exemplaires seulement sont disponibles. Ce livre n'a jamais été mis dans le commerce.
MARIE DE FRANCE. L'Expurgatoire Seint Patriz. An old French poem of the XII century, publ. by Th. A. Jenkins. In-8. Baltimore, 1894
Palinodz. Chantz royaulx. Ballades. Rondeaux et épigrammes à l'honneur de l'Immaculee Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (Patrone des Normans) presentez au puy a Rouen. Composez par scientifiques personnaiges desclairez par la table cy-dedans contenue. Imprimez a Paris. Ilz se vendent a Paris a lenseigne de lelephant a Rouen deuant sainet Marlin, a la rue du grand pont. Et a Caen a froide rue, a lenseigne Sainct-Pierre. Réimpression en caractères spécialement fondus pour cet ouvrage. 1 vol. in-12, caractères gothiques (feuillets 1 à LxxvI) et romains (LxxvII à fin), relié en parchemin. Tiré à 16 exemplaires pour le commerce. 50 fr. (C)
Poésies provençales inédites tirées des manuscrits d'Italie, par C. Appri. In-s. 1898. 5 fr. C.
RENÉ D'ANJOU Le Roi René. Œuvres complètes, publices par le Comte de Qualitate de 4 volumes in-4, avec 96 planches, 1845
Theâtre français au moyen âge Me-Me siècles, publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par LJN. Monmerqué et Francisque Michel. Fort volume in-8 jésus à 2 colonnes Metal.
Contient: Préface et introduction. — Les Vierges sages et les Vierges folles. — La Résurrection du Saureur. — Jeux, par Adam de la Halle. — Le Miracle de Throphile. — Leu de Siré Vier la la la Poète de la Broche qui dispute à Fortune par devant Reson. — Amis et Amille. — Un miracle de Saint-Ignace. — Miracles de Notre-Dame: 1º Comment elle garda une femme d'estre arse: 2º De l'empereris de Romme: 3º Comment Ostes, roi d'Espaingne, perdi sa terre par gagier contre l'erragier. È main la fille du roy de Hongrie se copa la main pour ce que son père la vouloit espouser; 5º Du roi Thierry: 6º Clovis et Clotilde. — Extraits du roman de la Manekine.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 %, pour les articles marqués (A), 15 %, pour ceux marqués (B), 20 %, pour les ouvrages dont le prix est suivi de la tettre (C), et 25 %, sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

RONSARD. Œuvres inedites publices par P. Blanchemain. In-folio, avec portrait et fac-similé

Le Bestiaire de Philippe de Thaun. Texte critique, publié avec introduction, notes et glossuire, par E. Wathere. I vol. in 8.

Notre Catalogue B (nº 90), prix 50 centimes, annonce 1000 publications d'Anciens Textes fran-· .is avant lood,

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE XVII^e. XVIII^e et XIX^e siècles

CABINET DU BIBLIOPHILE. Édité par JOVAUST. - - Format in-12, imprimé sur papier de Chine et sur papier Whatman (firage 15 evemp, sur chacun de ces papiers).

1. DE SAINT FOIX, Lettres turques, Publ. par D. Joraust, 1869.

2) DOUBLET (Jean), Elégies, suivies des épigrammes et des rimes diverses, 1871..... 16 fr. Le Traicte de Getta et d'Amphitrion. Poème dialogué du xy siècle, traduit du latin de Vital de Blois par Eust. Descuames, Publ. pour la première fois par le marquis de Queux de VOLTAIRE. Lettres et Poésies inédites adressées à la reine de Prusse, à la princese. Ulricque et à la margrave de Baireuth, 1872. 10 fr. RABELAIS. La Seconde Chronique de Gargantua et de Pantagruel. Publ. bl. par **16** fr. 6) AGRIPPA D'AUBIGNE. L'Enfer, satire en prose. Publ. par Ch. Read. 1873.
7) Le Disciple de Pantagruel. Publ. par P. Lacrotx, 1875.
8) AGRIPPA D'AUBIGNE. Le Printemps, stances et odes. Publ. par Ch. Read. 1874. 18 fr. 14 fr. 16 fr. 9 COURVAL-SONNET. Œuvres poétiques. Publ. par Prosper Blanchemain. 3 vol. 1876. 54 fr. 10) ROMIEU (Marie de). Œuvres poétiques. Publ. par Prosper Blanchemain. 1878 . . . 16 fr. 11 Satyre Menippee, texte primitif (1593). Publ. par Ch. Read. 1878.

12) Legende de Pierre Faifeu, avec préface du bibliophile Jacob, 1880...... 16 fr. 16 fr. 13 SEVIGNE. Le premier texte des lettres de M^{me} de Sévigné. Réimpr. de l'édit de 1725. Publ. par M. le marquis de Queux de Saint-Hillaine. 1880. 14 fr. 14) BUTTET (M.-C. de). Poésies. Publ. par le Bibliophile Jacob. 2 vol. 1880. 36 fr. 15 DULORENS. Premières Satires (1824). Avec notice par Prosper Blanchemain, 1881. 10 fr. 16) ÉSOPE. Fables. Mises en rithme françoise par G. Corrozer. Publ. par M. le marquis de QUELV DE SAINT-HILAIRE, 1882.

(A) MOTIN (Pierre). Œuvres inédites (xviº siècle). Publ. par P. d'Estrée, 1882...... 14 fr. 16 fr. 18) PETIT (Louis). Satires (1686). Publ. par Olivier de Gourcuff. 1883.... 19) BEREAU (Jacques). Poitevin. Œuvres poétiques (1565). Publ. par Hovyn de Tranchère et R. Guyot. 1884... 22 fr. 20) POUPO (Pierre). Poésies diverses tirées de la Muse Chrétienne (1590). Publ. par Ernest Roy, 1886 20 fr. 21) MESCHINOT (Jean). Les Lunettes des Princes. Publ. par Ollivier de Gourcuff. 16 fr. 22 La Friquassée crotestyllonnée, commentée par Me Epiphane Sidredoulx. Avec une préface de Prosper Blanchemain. Paris, Jouaust, 1878..... 16 fr. Chansonnier historique. Recueil Clairambault-Maurepas. Chansonnier historique du dixhuitième siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index, par Emile Raunié. Orné de portraits à l'eau-forte. La Régence, 4 vol. Louis XV, 4 vol. Louis XVI, 2 vol. 10 vol. 10-8, CHAPELAIN Jean . De la Lecture des vieux Romans, publ. pour la première fois, avec des CLARETIE (Léo). J.-J. Rousseau et ses amies. Avec préface de E. Legouvé, de l'Académie Jeunes amours. — Thérèse Levasseur. — Physiologie de l'amour chez Rousseau. — M^{me} de Warens. — M d'Houtetot. — M^m Boy de la Tour

Collection Lahure. SUR PAPIER JAPON, avec aquarelles de Jeanniot el Poirson. REPRODUITES EN CHROMOTYPOGRAPHIE PAR A. LAHURE

a Néel. Voyages de Paris à Saint-Cloud. b) Contes chinois. La Matrone du Pays de Soung.

Chaque volume, au lieu de 175 fr., pour net, 25 fr.

Collection de reproductions en fac-similé et de réimpressions typographiques d'ouvrages rares du dix-neuvième siècle :

e. In-8, 1897. (Fac-12 fr. **50** (C)

III. Du Méril. Les origines latines du théatre moderne. In-8. 1897. (Fac-similé) 12 fr. 50 (C)

IV. Livet. Précieux et précieuses; mœurs littéraires du xvuº siècle. In-8. 1897. (Réimpression. 7 fr. 50 (C)

V. Lemaître (Jules). La Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt. In-8, 1902. 10 fr. (B)

Il sera accorde, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/ $_{\circ}$ pour les articles marqués (A), 45 °/ $_{\circ}$ pour ceux marqués (B), 20 °/ $_{\circ}$ pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/ $_{\circ}$ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

H. WELTER, ÉDITEUR, rue Bernard-Palissy, 4, à Paris.
GASTÉ A. La Querelle du Cid. Pièces et Pamphlets pour et contre le t.id., parus en 1947., publiés d'après les originaux, avec une introduction par Armand Gasté, professeur de liftérature française à l'Université de Caen. Un vol. in 8, tiré à tres petit nombre 1900 exemplaires numérotés à la main 1899
GAUTIER Léon Les Épopées françaises. Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Seconde édition, entièrement refondue. Ouvrage 3 fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Grand prix Gobert en 1868). 5 vol. d'ensemble 3,200 pages, 1878-1897. — TOME I. Histoire externe des Chausons de geste, 1 vol. 118 de varioù p. 1878. Ne se veral plus
séparément
— Tome III. (dem. Suite. 1 vol. in-8 de viii-803 p. 1894
ordinaire. Les 5 vol. 200 fr. avec remise de 10 pour cent.
GAUTIER (Léon). La Chevalerie, troisième édition augmentée d'une table alphabétique des matières qui n'existe pas dans les éditions précèdentes. Un beau volume mei de suppa es avec 25 planches hors texte et de nombreuses gravures dans le texte
Les Chansons de geste demeurent la principale et la meilleure de nos sources, et c'est là qu'on en trouvera la peinture la plus exacte de la Chevalerie et des temps chevaleresques. Les auteurs de ces poèmes populaires, dont la sincérité n'est douteuse pour personne, ne pouvaient peindre et n'ont peint en réalité que ce qu'us avalent sous les reux. Nul n'a décrit avec une plus heureuse précision le costume et l'armure. l'habitation et le mobilier, la vie privée et les mœurs de la noblesse féodale.
Il semblera à beaucoup de bons esprits que notre entreprise a quelque chose de téméraire, si l'on songe à tant de livres remarquables que la Chevalerie a inspirés. Nous avons voulu, à tout le moins, donner au nôtre un plan nouveau, et c'est par là, peut-être, qu'il se recommande le mieux à la bienveillance des juges compétents. Nous y avons fait la plus large part à la peinture de la vie privée, et l'avons enfermé en un cadre chronologique qui est d'une étendue restreinte. Il est rare que nous remontions beaucoup plus haut que l'avènement de Philippe-Auguste, et il est rare aussi que nous descendions beaucoup plus bas que sa mort. C'est vraiment là, comme on l'a dit, « la grande époque du moyen âge », et il y a plaisir à s'y confiner. Le principal défaut des œuvres qui ont précédé la nôtre, c'est, suivant nous, qu'elles embrassent une trop longue période et n'établissent pas une distinction assez nette entre la chevalerie du xue siècle et celle du xve. Nous espérons avoir évité cet écueil.
Résultat de longues années de travail, ce livre a été, à tous les points de vue, l'objet d'une préparation consciencieuse. L'auteur s'est surtout attaché à y être rigoureusement impartial. Son but avoué a été de remettre en gloire la vieille France, de la faire aimer, à force de la faire connaître.
La Gazette anecdotique. Bibliographique et Littéraire, fondée en 1875, par G. d'Henry, continuée par E. Regyier, Collection complète des années 1876 à 1891, formant 32 volumes in-16, imprimés avec soin par D. Jouaust, avec de jolis caractères elzéviriens
Histoire Littéraire de la France, commencée par les religieux Bénédictins et continuée par les Membres de l'Académie des Inscriptions. 32 vol. in-4 et table
Nous vendons séparément :
— Les tomes 1 à 16 et la table. (Des origines à la fin du xu° siècle) 475 fr. (C) — Le tome 16° (Edition Palmé) 50 fr. (B) — Les tomes 17 à 29 (Edition Welter). 650 fr. (C) — Chacun des tomes 17 à 29 séparément. 50 fr. (B) — Les tomes 30, 31 et 32, ensemble. (Rares). 150 fr. nets
LEVEAUX A Études sur les essais de Montaigne. 474 pp. in Navec 1 portr. 1870. 5 fr. A.
LIVET ChI). Lexique de la Langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, 3 vol. grand in-8, 1896-1897
Cet ouvrage fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, a été exécuté à l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.
LIVET ChL Précieux et précieuses . Caractères et mours littéraires du dix-septième stècle. Madame de Rambouillet. — L'abbé Cotin. — Madame Cornuel. — L'abbé d'Aubignac. — Made-

moiselle de Scudéry. — Mademoiselle de Gournay. — Le Pays. — Jean Grillet. — Bois-Robert. — La Guirlande de Julie. — Troisième édition. 1 vol. in-8 de xxv-443 p. 1897. 7 fr. 50 C. - Idem sur papier de Hollande.

- Idem. Sur papier de Hollande . .

Quelques exemplaires sur grand papier de Hollande.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : in pare les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B, 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre C, et 25 % sur tous les antres. Le port à partir de Paris en sus.

Kryptadia. Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires.

Ma librairie a repris la publication des Κουπτάδια, dont quatre volumes ont paru précédemment chez MM. Henninger frères, à Heilbronn,

Ce recueil, comme on sait, est consacré aux documents d'ethnographie, de folklore et de linguistique (usages, rites, croyances, contes, chansons, devinettes, etc.), que leur caractère naturaliste ne permet pas de publier dans les recueils destinés au grand publie, quoique ces documents ou ces études aient leur intérêt leur importance pour l'ethnographie, la mythographie, l'histoire littéraire, la linguistique et même la psychologie. La nature de l'ouvrage et son tirage limité s'opposent à tout envoi en communication. Quelques rares exem-

plaires seulement sont mis en vente. Tous les volumes sont imprimés sur beau papier de Hollande numérotés; ils sont reliés en toile rouge.

Contient: Contes secrets traduits du russe. — Norwegische Merchen und Schwenke. — Trois contes picards. - Devinettes et formulettes bretonnes.

- Idem. Tome II. (Réimpression en fac-similé faite en 1898.) In-12, toile...... 50 fr. (A)

Folklore de la Haute-Bretagne. — Contes picards. — Schwedische Schwænke und Aberglauben aus Norland. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic folklore from Scotland. — Dictons et formulaires de la Basse-Bretagne. — An erotic English dictionary. — Trois contes alsaciens. — Le poskocnika des Serbes. — Glossaire cryptologique du breton. Welsh Aedoeology.

- Idem. Tome III. In-12, toile..... **50** fr. (A)

Contient : Le gai chansonnier fr. — Welsh Folk-Rhymes. — Spigolature Siciliane. Volksüberlieferungen aus OEsterreich. — Contes poitevins. — Contes de la Haute-Bretagne. — Blason érotique de la France. — Vasconice linguæ erotici glossarii tentamen. — Amulettes antiques. — Bibliogr. des dictionnaires érotiques. — Piosenski polski. - Contes divers et Varia.

Folklore polski. — Contes polonais. — Vierzeilen aus den oesterr. Alpen. — Novelli popolari umbre. Novelli popolari toscane. — La sensation du Confesseur. — The Welshman's lament. — L'étron parlant. — Contes flamands de la Belgique. — Les testicules dans le langage familier flamand. — Contes du département d'Ille-et-Vilaine. — A schoolboy rhyme. — Varia.

Contient: Folklore de l'Ukraine (usages, contes et légendes, chansons lyriques et nuptiales, blason popul., proverbes, devinettes, jurons). — Folklore de la Grande Russie. (Contes, chansons, proverbes et dictons). — Folklore polski, 24 pp. Folklore polonais. — Folklore slave de la vallée de Resia. — Folklore de France (Hautes et Basses-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Charente, Corrèze, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Lyon, Côte-d'Or, Jura, Doubs, Vosges, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, Loiret, Seine-et-Oise, Ille-et-Vilaine). — Paroles facétieuses mises sur des airs de chasse.

- Idem. Tome VI. In-12, toile Glossaire cryptologique du breton (2° suppl¹). — Detti a mezza bocca raccolti nella provincia d'Alessandria. — Note allegre. — Mélanges de Bulgarie. — Die Zeugung in Sitte, Brauch und Glauben der Südslaven. — Varia. — Musique gravée. — 2 planch.

— Idem. Tome VII. Folklore flamand, slave, russe, polonais, etc. In-12, toile....... 30 fr. (A)

- Idem. Tome VIII (Folklore wallon, slave, breton, etc., dernier volume de la Collection). In-12,

LORET (Jean', écrivain du dix-septième siècle. La Muse Historique, ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. Mⁿe de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665). Nouvelle édition revue sur les manuscrits et les éditions originales, et augmentée d'une introduction et de notes par J. RAVENEL et V. DE LA PELOUZE. 4 forts vol. gr.

(caux-fortes et grav.). 1880-1889. Collection devenue très rare. Nous en avons réimprimé le premier volume avec l'autorisation de M. G. Monval, archiviste-bibliothécaire de la Comédie-

MOUTON Engènel. L'Art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier. 1 beau vol.

in-16 carré de 424 pages, imprimé avec luxe. 1896..... 6 fr. (B)

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : $10 \, ^{\circ}/_{\circ}$ pour les articles marqués (A), $15 \, ^{\circ}/_{\circ}$ pour ceux marqués (B), $20 \, ^{\circ}/_{\circ}$ pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et $25 \, ^{\circ}/_{\circ}$ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

PÉTRARQUE. Les Sonnets. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. m-8, avec 2 portraits gravés, 16 fr. 1877
Poésies Gasconnes recueillies et publiées par F. Tross, Pnésies de J. G. d'Astros d'Arquier. Chants religieux. Mazarinades et autres poésies satiriques de la Lomagne Avir siècle . 2 vol. in 8 ur grand papier de Hollande. 1867-69 60 fr
ROBERT Ulysse : Documents inédits concernant l'Histoire litteraire de la France In-i. 6 fr. 179 pp. 1875
Romans célèbres Bibliothèque de luxe des . Chaque volume in S. avec encadrements
La collection complète en lo vol. La collection complète en lo vol. Misse de Lafamette. — La princesse de Clèves. Avec préface et eaux-fortes. Bernardy, de Saint Prince. — Paul et Virginie. Avec préface et caux-fortes. Bernardy, de Saint Prince. — Paul et Virginie. Avec préface et caux-fortes.
M™ DE KRUDENER. — Valérie, Préface de Parisot, Eaux-fortes de Leloir. L'ABBÉ PRÉVOST. — Manon Lescaut, Préface de Lescure, Eaux-fortes de Lalauze. L'ABBÉ PRÉVOST. — Le Roman bourgeois. — Préface d'Emile Colombey, Eaux fortes de Dubouchet. FURFITIÈME. — Le Roman bourgeois. — Préface d'Emile Colombey. Eaux fortes de Dubouchet. CHATEAUBREAND. — Atala, René, Le dernier Abencérage, Preface de M. Proth, Eaux-fortes de Los
Rios. DIDEROT. — Le Neveu de Rameau, Préface de G. Isambert, Eaux-fortes de Saint-Elme Gautier. MªD DE TENCIN. — Le Comte de Comminge. — Le Siège de Calais, Préface de Lescure, Eaux-fortes de Dubouchet.
ROUSSEY CH Contes populaires du Bournois. In-S. 1891
SCHIRMACHER D' K ETHE. Théophile de Viau. — Sein Leben und seine Werke 1591- 1626. Litterarische Studie. In-8 de MI-320 pages. 1897
STAEL-HOSTEIN M ^{me} DE . Œuvres complètes 3 vol. in-8 jésus à 2 col. Paris. Didot. 1884. — Le même, exemplaire en demi-toile. 36 fr.
THIEME (Hv60). La littérature française du XIXº siècle. Bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques, avec indication: 1º pour chaque auteur, du lieu et de l'année de sa naissance et, s'il y a lieu, de sa mort: 2º pour chaque ouvrage, de son format, de son éditeur et de la date de sa première édition: 3º à la suite de chaque auteur, des biographies et des critiques littéraires parues sous forme de livre, soit dans les revues et journaux, tant en France qu'à l'étranger. Un volume in-8 jésus à 2 col. 1896. 2 fr. 50 C — Le mème cartonné. 3 fr. 50 C
THE LEE CLASSES Mon oncle Renjamin, In-12 de 328 pages 3 Ir. 50 B
Ce roman, paru pour la première fois en 4843, n'a pas cessé depuis de plaire. A l'Etranger surtout, n'est chies sidéré comme l'un des classiques de la littérature française moderne. M. Conquet en fit parattre, en 1882, une édition illustrée au prix de 30 francs ; en 1886, la Librairie illustrée le réédita dans le format Charpentier, dans lequel il était équisé depuis de longues années. Depuis, plusieurs tirages en furent faits.
TOLETOL Live Zola Dumas Guy de Maupassant, I vol. in-12 de x-253 p 3 Ir. 30
Traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur, par E. Halpérine-Kaminsky, precede de l'A la Jeunesse, par E. Zola. — Le mysticisme à l'École, par Al. Dumas, et suivi de l'Science et Religion par L. Tolstoi, et d'une étude sur Zola et Tolstoi, par E. Halpérine-Kaminsky.
TOLSTOI (Léox . Bonheur intime. Traduction de Louis de Hessem. In-12, 259 pages. S. d. 3 fr. 50
TOLSTOI Léon. Maître et serviteur, suivi de : Le premier distillateur ou comment le Diable a mérité sa tranche de pain. Traduit du russe par E. Halpérine-Kaminsky. Seule traduction revue et autorisée par l'auteur. In-12, 228 pages. 1895
Nos Catalogues C (n° 91) et Q II (n° 104), prix 1 fr. les deux fascicules, annoncent plus de 3.000 ouvrages de Littérature française des xvir, xvirr et xix siècles, publications d'Histoire littéraire, de Critique théâtrale et de Littérature populaire. Nous possedons aussi un intéressant Catalogue spécial de <i>Folklore</i> (n° 83, 3.216 ouvrages), prix 1 fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10^{-4} , pour les articles marqués $(A_1, 15)$, pour ceux marqués B_1 , 20^{-4} pour les ouvrages dont le prix est suvé de la lettre (C), et $25 \circ / 6$ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

OUVRAGES RELATIFS A L'ITALIE, L'ESPAGNE, L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE

E REELEMAGNE ET E ANGEETEIGE
BLANC J Bibliographie italico-française, ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne (1475-1885). 2 forts vol. grand in-8, 2 col. 1886-1887
BOULLIER (Aug.). L'Île de Sardaigne. 2° édition. 2 vol. in-8, 1865
BRUNER JD. The Phonology of the Pistojese dialect. 96 p. in-8. Baltimore, 1894. 5 fr.
DANTE. Les plus anciennes traductions françaises de la Divine Comédie, publices pour la première fois d'après les manuscrits de Turin, Paris et Vienne, précédées d'une étude sur les traductions françaises du poème du Dante, par C. Morel. 1ºº partie : Textes. 1 vol. gr. in-8 de v-623 pages, avec 3 planches in-4 (fac-similés paléographiques), portraits de Dante et de Béatrice. — 2º partie : Album de miniatures et de textes reproduits en héliogravure. — Supplément : Commentaire philologique (en allemand) de la Traduction de l'Enfer du Dante (Manuscrit de Turin), par E. Stengel, prof. à l'Université de Greifswald. Ensemble
DANTE. Une illustration de l'Enfer de Dante. 71 miniatures du xv° siècle. Reproduction en phototypie et description par C. Morel. 1 vol. in-4 oblong. xiv-139 pages et 71 planches en photogravure
FIRMIN-DIDOT A. Alde Manuce et l'hellénisme à Venise. LXVIII-647 pages in-8, avec 4 portraits et 4 fac-similés. 4875
GOSSELYN FM.1. Étude sur la phonétique italienne. In-8, 175 p. et 232 fig. 1900. 10 fr. (B) NEUKOMM (E.). La Nouvelle Italie. In-12, vn-298 pages. S. d
OZANAM AF. Documents inédits pour servir à l'Histoire littéraire de l'Italie, depuis le vui° siècle jusqu'au xiii°, avec des recherches sur le moyen âge italien. Paris (1850). Réimpression en fac-similé. 4897
P.M.ERMO Francesco I Manoscritti Palatini di Firenze ordinati ed esposti da Francesco Palermo. 3 volumes et un supplément. In-4. Firenze, 1853-1869 (133 fr.)
PERRET (PM Histoire des Relations de la France avec Venise, du xm ^o siècle à l'avènement de Charles VIII, précédée d'une Notice sur l'auteur par M. Paul MEYER de l'Institut. 2 vol. gr. in-8, avec planches et figures. 1897
PÉTRARQUE. Les Sonnets. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. in-8, avec 2 portraits gravés. 1877
STENGEL (E). Voyez au mot Dante.
VOIGT GEORGES. Pétrarque. Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie. Traduit de l'allemand par A. Le Monnier. 1 beau vol. grand in-8 de 283 pages. 1894
COLOMB (Christophe). Casabianca (Le Berceau de Christophe Colomb, 2 fr.). — Henry Harrisse (Codex Columbus, 135 fr.). — Discovery of N. America (150 fr.). — Excerpta Colombiniana (35 fr.). — Scritti ed Autografi di Colombo (4 vol. in-fol., 150 fr.). (C)
FOULCHE-DELBOSC R.: Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal. Grand in-8 de 350 pages, 1896. Tiré à 150 exemplaires seulement
FOULCHE-DELBOSC R. Grammaire espagnole avec la liste de tous les verbes irréguliers. 2º édition. In-8. 1890
FOULCHE-DELBOSC R., Abrégé de la Grammaire espagnole, 5° éd. In-12, 1897. 2 fr. 50 (B)
FOULCHÉ-DELBOSC R Exercices espagnols (pouvant aller aussi bien avec la Grammaire complète qu'avec l'Abrégé). 5° édition. In-12. 1897
FOULCHE-DELBOSC R. et CONTAMIN DE LATOUR. Contes espagnols. Trad. de E. Contamin de Latour et R. Foulché-Delbosc. 1 beau volume grand in-8, avec titre en couleurs et dessins hors texte par C. Ogier. 1889
LASTEYRIE F. Dr. Description du Trésor de Guarrazar. In-4, av. 5 pl. col. 1860. 15 fr. Lecturas españolas modernas. In-16. 1897
(Voyez ce nom.) QUICHERAT J. Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance
française au xv ^e siècle. v-356 pages in-8. 1879
et fac-sim. New-York, 1878 (10 fr.). 3 fr. Notre Catalogue E nº 93. Italie annonce 3000, F (nº 94, Espagne, 800, N (nº 101, Allemagne) 1000. O nº 102. Anyleterre 1000 ouvrages relatifs à l'histoire, à la géographie et aux langues,
etc., de ces pays. Prix de chaque cat., 50 cent. (E est épuisé).

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 °/°, pour les articles marqués (A), 15 °/°, pour ceux marqués (B), 20 °/°, pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 °/°, sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

HISTOIRE DE FRANCE

ARCHÉOLOGIE GAULOISE ET MÉDIÉVALE — NUMISMATIQUE FRANÇAISE

ARCHITECTORIE ET ALDIEVALE. ACMISMATIQUE FRANÇAISI.
Album paléographique du nord de la France. Chartes et documents historiques reproduits par la phototypie et publiés avec transcription partielle par Jules France nova de place les in-folio, et texte. Lalle, 1897
Annuaire des Sociétés savantes de Paris. In 12 de 243 pages, 1807
Archives du diocèse de Chartres. Histoire et Cartulaire de Saint Denis de Nogent le Rotron (1931-1789), par M. l'abbé Ch. Mi rus et le vicomte du Soi vai i Grand du Sele 12 pages sur papier vélin, avec 42 planches et figures. Plan de l'abbaye, vue générale de l'abbaye, vues d'intérieurs et détails, armoiries, fac-similé de 2 pages d'un Cartulaire manuscrit, sceaux et contresceaux)
Archives diplomatiques. Recueil mensuel de diplomatic et d'histoire, de l'origme en 1801 jusqu'à 1904 inclus, l'is vol. in-8. Très rare. Au lieu de 2,050 fr., net
BARGÉS JJL. Le Temple de Baal à Marseille, ou Grande Inscription phénicienne, expliquée et accompagnée d'observations critiques et historiques. 105 pages in-8, avec 1 planche et 1 fac-similé. 1847
et placées par ordre chronologique, avec introduction par Louis Merlet. Beau vol. gr. in-8, 1881
BENOIST Cn Die Lehre vom Staat. Autoris. Uebersetzung von L. A. HAUEL, Ins. 1896. 2 fr. 50
BIZEMONT. Les Faïences d'Orléans. Ensemble avec Possesse M. de . La faïence de Rouen. Brochure in-4, 1860
BLADÉ JF Épigraphie antique de la Gascogne. In-S. 226 pages. 1885 7 fr. 50 A
BLADE JF. Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine. Broch. gr. in-8, 1885
In-16. Genève, 1878
BOUCHART ALAIN. Les Grandes Croniques de Bretaigne, composées en 1514. Nouvelle édition, publiée sous les auspices de la Société des Bibliophiles Bretons, par II. L. MLIGNEA. 1 vol. en 4 part. in-4, d'ensemble 728 pages, sur papier vergé, avec lettres ornées, ornements et reproduction des bois de l'édition originale, laquelle vaut 2.000 fr. dans le commerce. Rennes, 1886 (Publié à 40 fr.) Vendu net
Nous nous proposons de réimprimer en fac-similé les deux importants ouvrages suivants : BRÉQUIGNY. Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'Histoire de France. « vol. in-fol. Le prix sera de 50 fr. par vol. pour les 200 premiers souscripteurs à l'ouvrage-complet et 60 fr. par vol. pour les 50 derniers. L'ouvrage complet coûters, une fois achevé, et s'il roste des grampes in registre les 50 derniers. L'ouvrage
La souscription est ouverte et nous prions les intéressés de nons faire parvenir leur commande des à pré- sent. Lorsque le désir nous en sera manifesté, nous ferons imprimer en sus du tirace ordinaire, qui sera stricte- ment de 250 exemplaires, quelques volumes pour etre vendus séparément à ceux qui possèdent la collection incomplète. Le prix de ces volumes séparés sera de 75 francs chacun, sauf le quatrième qui sera vendu 2 e francs. (Voy. aussi plus loin l'annonce de la réimpression des Ordonnances des Rois).
facultates, magistratus. decreta, censuras et judicia in negotiis fidei, privilegia, comitia, etc., cum instrumentis publicis et authenticis, a Carolo Magno ad nostra tempora (1600, ord. chronol. compl. (Paris, 1665-1673). 6 vol. in-fol. Prix à l'achèvement
Cet ouvrage ne se trouve plus aujourd'hui à moins de 1.000 francs. Nous nous proposons de le réimprimer en fac-similé. Notre réimpression contera, aux 200 premiers souscripteurs, ao fr. le volume et ce fr. aux et derniers. Tirage limité à 250 exemplaires. Nous sollicitons les souscriptions.
Chansonnier historique. Recueil Clairambault Maurepas. Chansonnier historique da xvin siècle, public avec introduction, commentaire, notes et index, par Emile Raxvin, orne de portr. à l'eau-forte. La Régence, 4 vol. Louis XV, 4 vol. Louis XVI, 2 vol. 10 vol. in-8 sur paper de Hollande, 1878-1884. Ensemble
CHEVALIER ULASSE. Répertoire des sources historiques du Moyen-Age. Topo hibliographie. 2 vol. gr. in-x jésus. 1894-1903
CLARETTE Lão . JJ. Rousseau et ses amies. Avec préface de E. Legouvé, de l'Académie française. In-12 de x-305 pages, 1896.
COFFIGNON (AL.). L'Enfant à Paris. In-12, 440 pages. s. d
COFFINET L'abbé et II. BAUDOT. Armorial des evêques de Troyes et de Dijon In I. avec 53 blasons gravés. 1869.

Il sera accordé, sur les commandes failes directement chez l'éditeur: 10 °/0 pour les articles marqués (A), 15 ° 1 pour ceur marqués (B), 20 ° 1 pour les ouvrages dont le pris est siville la lettre (C), et 25 °/0 sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

COLANI T. Essais de critique historique, philosophique et littéraire. Préface de Joseph Reinach. I vol. in-12 de xvIII-320 pages. 1895
inci, 1870
COMBES (F.). Les Libérateurs des nations. In-8, relié toile. 1874
DEGERT L'abbé A Le Cardinal d'Ossat, évêque de Rennes et de Bayeux (1537-1604). Sa vie, ses négociations à Rome. 112 pages in-8. 1894
FÉRET P L'Abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France, précédées de la vie de la patronne de Paris d'après des documents inédits : 2 vol. in-8, 1883
FRANKLIN. Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis ses origines jusqu'à nos jours. Gr. in-8, avec nombreuses figures. 1901
GALLIA CHRISTIANA. In provincias ecclesiasticas distributa, in qua series et historia archiepiscoporum, Episcoporum et abbatum regionum omnium, quas vetus Gallia complectebatur ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Opera et studio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis S. Benedicti. Editio iterata ad editionis principis exemplum. Les tomes 6, 7, 8, 9, 10 et 12 pris ensemble seront livrés aux souscripteurs, brochés, au lieu de 450 fr., pour
La collection complète. 16 vol. in-fol., au lieu de 1.112 fr. 50
GARAFOLO (F.). Gli Allobroges. Tempi antichi: i Liguri, i Galli, i Greci. — Annibale e gli Allobroges. Conquista e dominazione Romana fino a Cesare. — Campagne e governo di Cesare. — Dopo Cesare. — Ultime vicende. — Territorio: estensione, vie, luoghi, abitati. — Ordinamento, vita, carattere. 1 vol. in-8 de 104 pages, avec 1 carte in-fol. Tiré à 100 exemplaires seulement
HOZIER Le comte d'. Les Chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1661. xxxxx-480 pages in-8 sur Hollande. Xantes. 1884
KERVILER RENÉ. Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française. In-8, 4877. (4 fr.)
La Lecture historique. Édition spéciale de tomes séparés de la Revue des questions historiques. 14.000 volumes ont été vendus déjà. Une collection de 10 vol. divers, gr. in-8, chacun ayant 640 pages et valant 10 fr.: au lieu de 100 fr. pour
LEMAITRE (A.). Le Louvre. Histoire du monument et du musée depuis leur origine jusqu'à nos jours. 3 parties en 1 vol. in-4. 1874
MANSI JD.: Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio. Nouvelle édition, avec continuation jusqu'à nos jours, additions et tables générales. 50 volumes in-fol. 3.000 fr. (A)
Nous enverrons sur demande le prospectus détaillé de la collection des conciles. 39 vol. ont déjà paru (Décembre 1903).
MARCHAND ND. Lettres sur la numismatique et l'histoire, annotées par Ch. Lenormant, F. de Saulcy, L. de la Saussaye, etc. Nouv. édition précédée d'une notice biogr. sur l'auteur. In-8, av. 30 planches. 1851. 20 fr. La première édition a été publiée de 1818 à 1828 sous le titre de Mélanges de numismatique et d'histoire.
MAS-LATRIE (Le Comte : Le Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge. Un fort vol. gr. in-fol. 1889 100 fr. (B) Relié en demi-chagrin
MAURY A. Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France, pré- cédée de récherches sur l'histoire des forêts de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc. In-8. 1849
ODIN A. La Genèse des grands hommes. Gens de lettres modernes. 2 vol. de xxx-640 et 378 pp., contenant un tableau chronologique de la littérature française et la liste de 6382 gens de lettres français, accompagnés de 33 tableaux et de 24 planches hors texte en couleurs. 1896. 15 fr.
Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique. Les très rares tomes, 16, 17, 18 et 19. 4 vol. in-fol. Paris, Imprimerie royale, 1814-1835. 250 fr. net Les mêmes sur grand papier

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : $10^{\circ}/_{\circ}$ pour les articles marqués (A), $45^{\circ}/_{\circ}$ pour ceux marqués (B), $20^{\circ}/_{\circ}$ pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et $25^{\circ}/_{\circ}$ sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.



La Bibliothèque Université d'Ottawa Echéance

The Library University of Ottawa Date Due

DEC 1 0 2002



APR 0 2 2002



CE PC 2825
•C7 1906
C02 CONSTANS, LE CHRISTOMAT
ACC# 1400712

